

1986
5

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DE BIBLIOTHECAIRE

MEMOIRE DE FIN D'ETUDES

L'IMPRIMERIE ET LA LIBRAIRIE

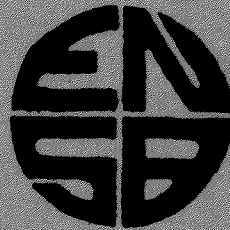
A LYON

(1800-1850)

==
BRUNO BEGUET

ANNEE : 1986

22^{ème} PROMOTION

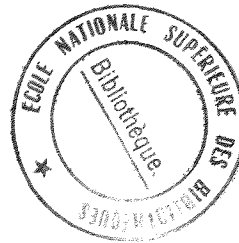


ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES BIBLIOTHEQUES

17-21, Boulevard du 11 Novembre 1918 - 69100 VILLEURBANNE

L'IMPRIMERIE ET LA LIBRAIRIE
A LYON
(1800 - 1850)

BRUNO BEGUET



Directeur de mémoire:
Madame Jeanne-Marie DUREAU

DIPLOME SUPERIEUR DE BIBLIOTHECAIRE

1986

BEGUET (Bruno)

L'Imprimerie et la librairie à Lyon:1800-1850/Bruno Béguet. - Villeurbanne:École Nationale Supérieure de bibliothécaires,1986. - 59-XXXVII p.-[2] depl. - 30 cm.

Mémoire E.N.S.B.:Villeurbanne:1986: .

Imprimerie,Lyon,1800-1850. - Librairie,Lyon,1800-1850.

Recherches sur les milieux du livre,approches de la production et du commerce du livre à Lyon au début du XIX^e siècle,accompagnées d'un recensement des imprimeurs et des libraires.

TABLE DES MATIERES

Avant-propos.....	2
Introduction.....	3
Première partie: Imprimeurs et libraires lyonnais (1800-1850)	
Chapitre 1 : Evolution générale sur le demi-siècle	
La situation avant 1810 et l'application du décret.....	8
L'évolution de 1820 à 1850.....	10
Notes.....	15
Chapitre 2 : Imprimeurs et libraires:un milieu hétérogène.....	16
L'Imprimerie:voies d'accès,disparité des établissements.....	19
La librairie.....	22
Les opinions politiques.....	24
Notes.....	26
Chapitre 3 : En marge de la librairie:bouquinistes,cabinets de lecture....	27
Une population instable,précaire.....	30
Notes.....	34
Deuxième partie: Production et commerce du livre à Lyon	
Chapitre 4 : La production:premières approches,directions de recherches...36	
Le dépôt légal d'imprimeur.....	38
Imprimeurs,libraires,éditeurs.....	42
Notes.....	44
Chapitre 5 : Le commerce du livre à Lyon	
Le livre dans l'espace lyonnais.....	45
Le commerce à Lyon;les catalogues.....	48
Hors de Lyon:Paris,la région,l'étranger.....	51
Notes.....	56
Conclusion.....	58
ANNEXES.....	I à XXXVII

Ce travail n'a pas l'ambition de constituer une étude complète, sous tous ses aspects, de la situation du livre à Lyon dans la première moitié du XIX^e siècle. Le cadre scolaire, le temps limité dans lequel il s'inscrit, ont très vite imposé certaines limites à un projet trop vaste. C'est dire que d'autres approches, d'autres points de vue, appuyés sur d'autres sources, sont possibles et nécessaires, complétant les deux aspects qui ont été essentiellement développés ici.

En premier lieu nous nous sommes livrés à une étude de la population des imprimeurs et des libraires lyonnais de 1800 à 1850, en élargissant dans la mesure du possible le point de vue aux populations "marginales" vivant en tout ou partie du commerce du livre. Le recensement des imprimeurs et des libraires que l'on trouvera en annexe constitue le corollaire de cette première partie.

La seconde partie est consacrée à une approche de la production et du commerce du livre à Lyon pour la même période; "approche" seulement, car dans ce domaine un travail plus minutieux et plus long resterait à mener, qui permettrait à la fois d'obtenir des chiffres précis quant à la production lyonnaise courante, et de discerner, par contraste, les principales productions du demi-siècle, en terme de tirages, de genres, d'auteurs, etc. Ce travail n'est ici qu'ébauché.

Les références aux sources d'archives sont mentionnées dans les marges du texte, en regard des passages concernés. Nous avons utilisé les abréviations suivantes:

AN	Archives Nationales, Paris
AML	Archives Municipales de Lyon
ADR	Archives Départementales du Rhône
BML	Bibliothèque Municipale de Lyon

Les références bibliographiques, les notes de contenu, ont été regroupées à la fin de chaque chapitre.

INTRODUCTION

Fortement ébranlée par les troubles révolutionnaires, Lyon connut de 1815 à 1850 une croissance économique intense. La "Fabrique", c'est-à-dire l'industrie et le commerce de la soie, reste l'élément central de l'activité économique, mêlant des structures artisanales à un capitalisme commercial au rayonnement international. L'activité bancaire, la métallurgie, constituent les autres zones de force de l'économie lyonnaise dans la première moitié du XIX^e siècle. "A la dualité économique d'ancien régime -Fabrique et négoce- se substitua au cours des années 1840 et 1850 un véritable système dualiste autonome: dualité évidente d'un textile en forte croissance et d'une explosion d'industries nouvelles" observe l'historien Pierre Cayez [1]. Ville ouvrière (50 000 travailleurs de la soie en 1830), ville bourgeoise que dominent plusieurs centaines de négociants et une mince aristocratie légitimiste, Lyon connaît une croissance démographique importante: augmentée de ses faubourgs -Vaise, La Croix Rousse, La Guillotière, qui lui seront administrativement rattachés en 1852- la ville compte 141 000 habitants en 1821, 256 000 en 1851.

Cette prospérité d'ensemble ne paraît guère concerner l'imprimerie et la librairie, activités traditionnelles s'il en est. Tous les observateurs de l'époque s'accordent pour déplorer une situation qui ne fait guère honneur à des siècles plus prestigieux. L'imprimerie et la librairie "étaient il y a cinquante ans très florissantes, mais elles sont aujourd'hui bien déchuées (...). Ce n'est pas qu'il ne se fasse encore dans cette ville un assez grand commerce de livres; mais les livres qu'on y imprime ne sont en général que des livres de dévotion, conséquemment d'un faible rapport" note le libraire Lions en 1838 [2]. L'érudit lyonnais Monfalcon est encore plus définitif: "Arrivé à l'époque de la décadence complète de l'imprimerie lyonnaise, je me bornerais à de simples désignations de noms propres" écrit-il en 1857 [3]. Quant à la librairie, "elle est tombée bien plus bas encore que l'imprimerie". Les commentateurs postérieurs reprendront sans nuances ces propos; Mathieu Varille parle d'une "décadence très marquée de l'imprimerie et de l'art du livre à Lyon, dépouillé de sa substance même par Paris" [4].

Cette situation n'est pas nouvelle: déjà en 1763 Bourgelat, inspecteur de la librairie à Lyon, voyait l'imprimerie tombée "dans une espèce de léthargie" et la librairie dans "une sorte d'avitement" ! [5] De surcroît, en cette époque de bouleversements économiques de grande ampleur, imprimerie et librairie constituent des secteurs marginaux. Le préfet Verninac indique au tout début du siècle pour l'imprimerie le chiffre d'affaires de deux millions de livres par an, soit quatre fois moins que celui de la seule industrie du cuir, et sur une centaine de faillites importantes dénombrées par Pierre Cayez à Lyon de 1803 à 1849, il ne s'en trouve qu'une pour concerner la librairie (Charles Savy, en 1845, avec un passif de 386 326 francs, chiffre considérable pour la librairie, mais relativement fréquent dans d'autres secteurs) [6].

Secteur traditionnel, en décadence dès le XVIII^e siècle, l'édition lyonnaise ne dut sa survie, fragile, qu'à l'exploitation d'un "créneau" délaissé par l'édition parisienne: ce fut, en l'occurrence, le livre religieux. Cette évolution est évoquée par M. Lecocq et H.-J. Martin dans leur contribution au troisième tome de l' "Histoire de l'édition française" intitulée: "Le cas de Lyon". Pourtant, seconde ville de France, Lyon abritait un public important de lecteurs, d'amateurs de livres, que desservait un réseau vivace de librairies, de cabinets de lecture, de bouquinistes, et toute une activité de production et de commerce, du livre en particulier, de l'imprimé en général, se poursuit au long du siècle. C'est cette activité que nous tenterons de cerner, le ou les milieux qui la perpétuent que nous décrirons, dans les pages qui suivent. Notre approche entend, au niveau qui est le sien, être complémentaire des recherches d'origine et d'ampleur diverses menées au cours de ces dernières années sur le monde de l'édition et les métiers du livre au XIX^e siècle [7].

Tout travail de cette nature, nous en sommes conscient, est tributaire de ses sources. Les nôtres, essentiellement administratives et policières, ne nous ont sans doute pas permis d'apprécier correctement certaines situations, de mesurer certaines mutations avec toute la rigueur nécessaire. Elles ont cependant révélé, soumises à un dépouillement précis, beaucoup de documents de première importance. Nous devons leur existence à un cadre législatif, mis en place en 1810, qu'il importe de présenter un peu longuement.

La réglementation de l'imprimerie et de la librairie fixée par le décret de février 1810, sera appliquée, avec plus ou moins de rigueur selon les époques, jusqu'à la loi du 10 septembre 1870, qui déclare "libres", soumises à une simple déclaration, ces deux activités. Le décret de 1810, mettant un terme à la liberté d'entreprendre qui prévalait en la matière depuis 1791, impose aux imprimeurs et aux libraires d'être brevetés et assermentés, et limite dans chaque ville le nombre des premiers. Le brevet est délivré à tout individu justifiant d'un certificat de bonnes moeurs et d'un "certificat de capacité" signés de trois imprimeurs ou de trois libraires brevetés, selon le brevet désiré. Ce brevet est délivré "à la résidence" d'une ville précise, et ne vaut que pour cette seule localisation; inversement, un même individu ne peut se voir délivrer deux brevets de même nature. Le brevet, qu'accompagne un serment personnel d'allégeance au gouvernement en place, n'est pas héréditaire: l'héritier ou l'acheteur de l'atelier ou du fonds de librairie sont de ce fait tenus d'effectuer une nouvelle demande en vue d'obtenir un brevet à leur nom. Parallèlement, le même décret assure le contrôle de la production par l'institution de la déclaration d'imprimer antérieure à l'impression, et du dépôt d'exemplaires (cinq, puis trois à partir de 1828) préalablement à la publication. Enfin, une Direction de la librairie est instituée, et des inspecteurs de la librairie sont nommés en province (à Lyon, l'imprimeur Jean-Marie Bruyset en 1810-1811, puis Cadéot de la Trochoire de 1812 à 1814, enfin Johannot de 1814 à 1817; la surveillance sera ensuite exercée par des commissaires de police). Ce service se survivra, sous d'autres dénominations et rattachés à divers ministères, jusqu'en 1870, contrôlant la délivrance des brevets et le respect des formalités nécessaires à la publication d'un livre [8]. La loi du 21 octobre 1814 reprend les dispositions du décret de 1810: "Nul ne sera imprimeur ni libraire s'il n'est breveté par le Roi et assermenté" (Titre 2, art. 1).

Ainsi, dans le cadre de cette législation, se développa toute une surveillance, tantôt policière, tantôt simplement administrative, à laquelle ce travail doit l'essentiel de ses sources. Pour chaque libraire et chaque imprimeur, la délivrance d'un brevet fit l'objet d'une enquête de police, donna lieu à l'ouverture d'un dossier, tenu à jour avec plus ou moins de régularité, par les préfetures et par le ministère.

Pour le Rhône, et Lyon précisément, ces dossiers nominatifs sont conservés aux Archives départementales du Rhône, mais la série en est disparate, très lacunaire. Seules les Archives nationales, sous les cotes F18 2053A à 2061, conservent une série complète des dossiers des imprimeurs, lithographes et libraires de Lyon, pour les années 1815-1870. Un dépouillement exhaustif de ces deux séries a été effectué pour les délivrances de brevets d'imprimeurs typographes et de libraires antérieures à 1849 inclus. Aux marges de la librairie "officielle", le monde des bouquinistes, des cabinets de lecture, a pu être approché essentiellement grâce aux dossiers T 306 et T338 des Archives départementales du Rhône. D'autres sources ont également été mises à contribution, dont on trouvera le détail en annexe. Enfin, la collection des "Almanachs de la ville de Lyon" -voir en annexe les intitulés successifs de cette publication- a permis de préciser les périodes d'activité effective des imprimeurs et des libraires pour une partie du demi-siècle.

ADR T310
à T313 et
T339 à 342

NOTES

- [1] CAYEZ Pierre, Métiers jacquard et hauts fourneaux, p.359.
- [2] LIONS Jean, Guide du voyageur à Lyon, p.150.
- [3] MONFALCON J.B., Manuel du bibliophile..., p.XL
- [4] Le livre à Lyon des origines à nos jours, p.39.
- [5] Cité in: TRENARD L., Commerce et culture..., p.3
- [6] CAYEZ P., op. cit., p.51, p.137, p.199, p.202.
- [7] Nous pensons évidemment aux nombreuses contributions concernant le XIX^e siècle, dans les tomes 2 et 3 de l' "Histoire de l'édition française", et particulièrement aux recherches de Frédéric Barbier, aux travaux d'I. de Conihout sur l'administration de la librairie, à ceux de B. Vouillot sur l'imprimerie et la librairie parisienne sous le Consulat et l'Empire.
- [8] Sur les rattachements successifs des bureaux de la librairie, voir "Histoire de l'édition française", tome 2, p.538.

PREMIERE PARTIE

*

IMPRIMEURS ET LIBRAIRES

LYONNAIS

(1800-1850)

CHAPITRE 1

EVOLUTION GENERALE SUR LE DEMI - SIECLE

La situation avant 1810 et l'application du décret

La situation de l'imprimerie et de la librairie lyonnaise avant l'application du décret de février 1810 reste difficile à connaître, en l'absence de recensements officiels et de mentions dans l'Almanach de Lyon. L'évolution que connaissent ces activités au début du siècle restera donc hors de notre propos. En 1810, des recensements préfectoraux dressent un tableau assez précis de la situation à la veille du décret.

ADR T306

Un arrêt du 31 mars 1739 avait fixé à 12 le nombre d'imprimeurs tolérés dans la ville de Lyon; on compte en 1810 19 imprimeries en activité. Sans préjuger des mouvements intervenus au cours de la décennie révolutionnaire, Lyon ne semble pas avoir connu une croissance brutale du nombre d'imprimeurs consécutive à la "déréglementation" de 1791. Rappelons les chiffres parisiens: 36 imprimeurs sous l'Ancien Régime, près de 400 en 1795, plus de 220 en 1799, 157 enfin en 1810 [1]. De même les libraires, dont le nombre est évalué à 30 en 1781, aurait été à peine plus nombreux en 1810 [2]. Il est vrai que le décompte reste alors difficile, des bouquinistes se trouvant recensés avec les libraires avant que le décret ne soit rigidelement appliqué.

Une grande disparité règne entre les différentes imprimeries. On compte:

7 imprimeries "héréditaires" depuis l'Ancien Régime	Ballanche, Barret, Bruyset J.M., Cutty, Leroy, Tournachon-Molin, Périsset.
8 imprimeries acquises pendant la Révolution	Esnault, Kindelem, Lambert-Gentot, Maillet, Mistral, Roger, Rolland et Rusand (dont le père n'était que libraire avant 1789).
4 imprimeries acquises après 1800	Boget, Boursy, Brunet, Pelzin.

Ces 19 ateliers comptent 96 presses et font travailler 167 personnes (hormis les propriétaires et leurs familles), dont 76 compositeurs. On trouvera dans la "nomenclature des imprimeurs", p. IX et suivantes de l'Annexe, mention du nombre de presses et d'ouvriers pour chaque atelier actif en 1810.

Le seul point commun entre l'établissement d'un Ballanche -12 presses, 17 ouvriers- et celui d'un Rolland -2 presses, 2 ouvriers- paraît être la faiblesse de l'activité. Si les 7 presses de Rusand travaillent, partout ailleurs on ne signale qu'une à trois presses en activité (1 sur 7 chez Bruyset).

L'application du décret de 1810 n'apporte en apparence à ce tableau qu'un correctif léger; là encore, nous sommes loin de la situation parisienne (157 imprimeurs en 1810, 80 en 1811...). Pourtant, si 18 des 19 imprimeurs de 1810, sont, par arrêté du 9 juillet 1811, autorisés à continuer l'exploitation de leur établissement et reçoivent à cette fin un brevet d'imprimeur, une distinction fondamentale est instituée entre "imprimeurs conservés" et "imprimeurs tolérés", dont l'atelier devait disparaître avec eux. Le maire de Lyon, Fay de Sathonay, est à l'origine de cette demi-mesure, qu'il a proposé en septembre 1810 au directeur de la librairie. L'objectif est clair. il faut réduire à 12 le nombre d'imprimeurs à Lyon, de façon progressive, afin que les imprimeurs "tolérés" trouvent "le temps et la ressource nécessaire pour diriger vers une autre profession l'industrie de leurs enfants", une indemnité étant de surcroît versée aux héritiers par les imprimeurs "conservés". Cette décision, si elle repose sur une appréciation juste du marasme que connaît alors l'imprimerie lyonnaise, contrainte comme par le passé de se livrer à la contrefaçon pour survivre, est surtout significative d'un état d'esprit malthusien que nous retrouverons tout au long du siècle. AML I²60

Furent alors décrétées "tolérées" des imprimeries qui, quelques années plus tard, étaient encore jugées "médiocres ou même mauvaises": Boget, Rolland, Esnault (qui, ne possédant qu'une presse, n'aurait pas dû être breveté, le décret imposant un minimum de 2 presses aux ateliers de province) et Boursy, Brunet, Mistral, "d'anciens ouvriers sur lesquels il faut avoir les yeux". Les protestations des intéressés et de leurs héritiers ne cesseront qu'ils n'aient obtenu gain de cause, et un seul de ces brevets -celui d'Esnault, qui cesse d'exploiter dès 1812 semble-t-il- s'éteindra sans postérité. ADR T308 (1816)

Qu'en est-il des libraires ? Le décret à leur égard est moins draconien, puisqu'il ne fixe aucune limitation à priori du nombre d'établissements. Son application fut plus lente que pour l'imprimerie, et les libraires s'installant à Lyon dans les années 1810-1811 -ainsi Théodore Pitrat- ne font l'objet d'aucune procédure particulière. En 1815 encore, l'Almanach de Lyon recense 29 "libraires sauf le brevet à intervenir". En 1818, 48 brevets de librairie "à la résidence de Lyon" sont en circulation, mais ce chiffre ne doit pas faire illusion: tous

les imprimeurs détiennent alors un brevet de libraire dont tous ne feront pas usage. C'est la première manifestation -et la plus simple...- d'une difficulté que nous ne cesserons de rencontrer: le nombre de brevets ayant cours n'est en rien représentatif du nombre de librairies effectivement exploitées. Ainsi, l'Almanach de 1818 dénombre-t-il 28 libraires, dont 6 imprimeurs-libraires. Pour éviter toute surévaluation, nous nous appuyerons par la suite sur les listes publiées par les Almanachs de 1812 à 1838, que viendront compléter les chiffres fournies de loin en loin par l'administration préfectorale. Celle-ci, plus proche des réalités locales, a d'ailleurs une vision plus juste de la situation que le ministère qui persiste à raisonner en terme de brevets [3]. Ainsi le préfet du Rhône écrit-il en 1830: "Plusieurs imprimeurs ne se sont fait brevetés comme libraires que pour avoir le droit de vendre à l'occasion des ouvrages sortis de leurs presses [cas de Kindelem, de Cutty, de Mistral, etc]; d'autres brevetés n'exercent pas [les exemples sont légion de brevetés ayant cessé d'exercer sans pour autant avoir cédé leur titre]; souvent deux brevetés n'ont qu'un magasin commun [on trouvera de nombreux exemples dans la nomenclature des libraires, en annexe]."

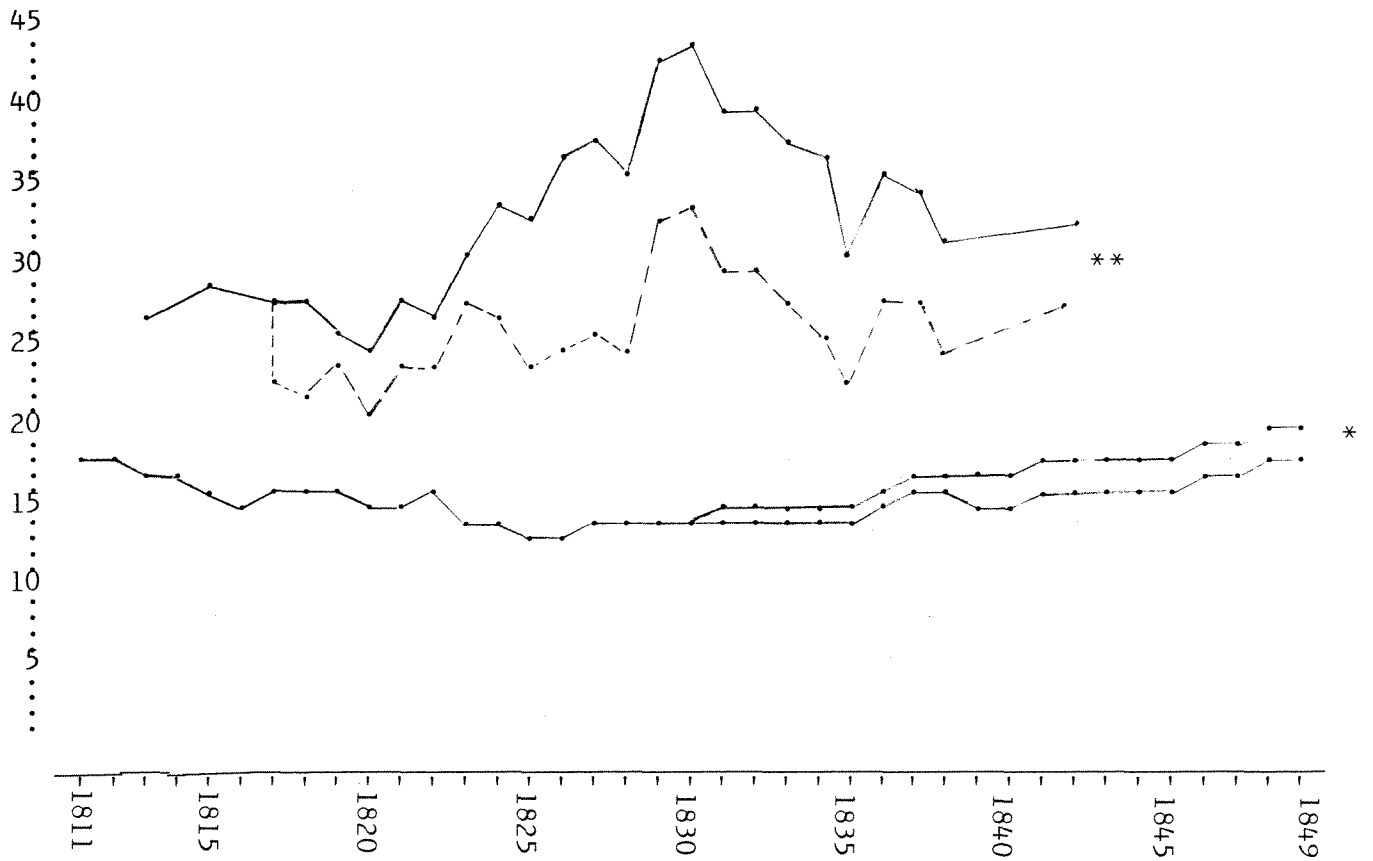
ADR
T343

L'Evolution de 1820 à 1850

Lyon ne connaît pas, au cours de ces quatre décennies, une "explosion" du nombre d'imprimeurs et de libraires. Les graphiques de la page suivante le montrent clairement: le nombre d'ateliers actifs va diminuant jusqu'au milieu des années 1820, tandis que celui des libraires brevetés, qui culmine vers 1830, stagne, voire décroît, au cours de la décennie suivante.

Vis-à-vis des imprimeurs, la politique du ministère Franchet-Desperey (1822-1828), qui consistait à exiger la cession formelle d'un brevet non exploité préalablement à l'examen de toute nouvelle demande, fut strictement appliquée à Lyon, même pendant les décennies suivantes, considérées pourtant comme une période de libéralisation. Cette politique, naturellement appuyée par les imprimeurs en place, contribua en fait à la baisse du nombre des ateliers, en dépit des entorses successives apportées aux principes de 1811 qui interdisaient à certains imprimeurs de perpétuer leur établissement.

Nombre d'imprimeurs et de libraires à Lyon

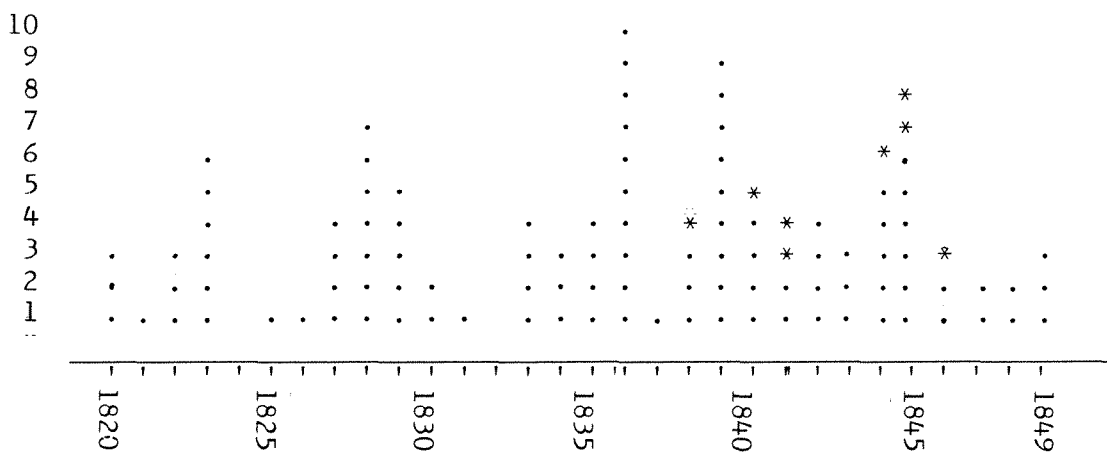


* Imprimeurs La courbe supérieure inclut les ateliers des faubourgs.

** Libraires brevetés La courbe en pointillé exclut les imprimeurs-libraires.

[Sources: Almanachs 1813-1837, Indicateur 1838 et 1842, AN F18 2053A à 2060]

Nombre de brevets de librairie délivrés pour Lyon [.] et les faubourgs [*]



[Sources: AN F18* I 18]

En 1823, on ne compte que 14 ateliers actifs, par le jeu des associations, des brevets non exploités [4]. En 1830, le préfet estime que le chiffre de 14 imprimeries actives "doit être maintenu tel qu'il est, afin que le public puisse jouir du bénéfice d'une concurrence suffisante", en réponse à une plainte des imprimeurs "conservés" de 1811 qui réclament une diminution du nombre d'ateliers et dressent un tableau sombre de la situation de l'imprimerie lyonnaise. "La librairie qui, jusqu'en 1820, avait été une branche importante du commerce de la ville de Lyon, s'étant totalement concentrée dans la capitale, et la lithographie ayant envahi une grande partie des ouvrages précédemment confiés à la typographie, les douze imprimeurs de Lyon, si l'on en excepte les deux ou trois occupés par les administrations et par l'impression des livres du diocèse, peuvent difficilement faire travailler une ou deux presses". D'après les Almanachs de Lyon, la ville compte 2 lithographes en 1820, 7 en 1830, 12 en 1837 (dont 3 typographes). Le même réflexe corporatif joue en 1848; il s'accompagne alors, sous la plume de Louis Perrin qui préside la Chambre des Imprimeurs, de ce jugement de valeur: "cette profession, si honorée jadis, du rang élevé qu'elle occupait dans l'opinion, est tombée au niveau d'un métier manuel". A cette date, on compte 18 ateliers actifs dans la ville même, 2 dans les faubourgs: le niveau de 1810 est péniblement retrouvé, en apparence du moins. En 1854, ces 20 ateliers font travailler 185 personnes (167 en 1810, dont la même proportion de compositeurs, 45%); 12 presses mécaniques s'ajoutent à 71 presses manuelles, soit 83 presses contre 96 quarante années auparavant [5].

ADR T310

ADR T311

De 1812 à 1849, sur 44 brevets d'imprimeurs délivrés, 4 seulement sont des "créations", c'est-à-dire ne procède pas du rachat d'un titre antérieur, qui accompagnait généralement celui de l'atelier. Deux de ces créations concernent les faubourgs (Bajat à La Guillotière en 1831, Lepagnez à La Croix-Rousse en 1839) et sont favorisées par l'appui des autorités des communes concernées, dont la population va croissante. Les deux autres, lyonnaises et plus tardives, constituent de véritables exceptions au malthusianisme en vigueur: les demandes de Chanoine en 1846, de Joseph Rey en 1848, provoquent de la part des imprimeurs en place pétition et refus de délivrance de l'indispensable "certificat de capacité". Tous deux devront leur brevet aux circonstances politiques. Chanoine, le futur fondateur du "Progrès" en 1859, est soutenu par "un certain nombre de personnes qui s'intéressent activement au triomphe des idées conservatrices".

AN F18
2054

J.Rey, quant à lui, fait acte d'allégeance au gouvernement de février 1848, et écrit à Ledru-Rollin: "Le corps des imprimeurs s'est opposé à cette création parce que ce nouvel établissement aurait servi d'organe à la presse radicale qui aurait rappelé aux citoyens les dangers de la patrie". Ces deux exceptions font la démonstration de la dimension politique du contrôle instauré en 1810. En écho, leur répondent les deux suppressions de brevets, très "politiques" elles aussi, qui affectent le libéral Mistral en 1823 et la Veuve Ayné en 1850, dont l'atelier avait été aux services des républicains les plus avancés en 1848-1849.

AN F18
2060

La situation de la librairie est beaucoup plus confuse. Jusqu'au début des années 1820, une surveillance étroite du contenu des catalogues va de pair avec une certaine tolérance vis-à-vis de l'ouverture de librairies sans brevet. Les libraires brevetés, en 1821, s'effraient du "nombre d'individus qui s'établissent libraires et se livrent au commerce de la librairie sans autre titre et sans autre moyen qu'une patente". Le décret de 1810 ne prévoyant aucune sanction en cas d'exercice de la librairie sans brevet, la politique restrictive que décide de mener le ministère à partir de 1822 repose sur des bases beaucoup moins fermes qu'en matière d'imprimerie. Le graphique de la p.10 donne, pour les années 1820-1849, le nombre de brevets de librairie délivrés "à la résidence de Lyon" et pour les faubourgs. Jusqu'en 1828, la plus grande partie des nouveaux brevets correspond en fait à la reprise d'anciens brevets inexploités, la "pointe" de 1823 s'expliquant par la régularisation de la situation de libraires ayant contrevenu à la législation. A partir de 1828, la libéralisation se traduit de plus en plus fréquemment par la création de brevets. Corollaire de cette politique: nombre de brevets sont rapidement inexploités, sans pour autant avoir été cédés, ou annulés par le gouvernement (qui procèdera cependant à une série d'annulations à Lyon au début des années 1850). Cette différence entre le nombre de brevets "en circulation" et le nombre de libraires brevetés effectivement actifs ira en se creusant. En 1823, alors que le ministère dénombre 51 libraires à Lyon, l'Almanach n'en recense que 31 et le bouquiniste Rivet appuie sa demande de brevet d'un état nominatif qu'il commente en ces termes: "Il n'y a pas 30 libraires à Lyon. Sur 14 imprimeurs, à peine la moitié font la librairie".

ADR T343

AN F18
2060

Nous ne possédons guère d'indications chiffrées pour la décennie 1840-1850, mais la multiplication du nombre des brevets (41 en dix ans) ne paraît pas s'être

accompagnée d'une croissance importante du nombre des librairies. Les chiffres de 1838 et de 1842 doivent cependant être considérés avec prudence, car une certaine tolérance semble alors se manifester à l'égard d'établissements qui, tout en étant d'authentiques librairies, recensées comme telles par l'Almanach, sont exploités sans brevet [6]. Enfin, autre conséquence de la libéralisation des années 1830-1850, le monde de la librairie brevetée accueille de plus en plus fréquemment des populations vivant jusqu'alors sur ses marges, bouquinistes et cabinets de lecture, sur lesquels nous reviendrons au cours du chapitre 3.

La quarantaine de libraires que compte Lyon au début des années 1830 place la ville très au dessus de la moyenne nationale, en terme de densité du réseau. Le préfet note en 1830 que "Lyon et ses faubourgs comptent 46 librairies en exercice pour 180 000 habitants, ce qui fait un libraire pour chaque 4000 habitants". F. Barbier mentionne, pour 1840, une moyenne nationale de un libraire pour 18 246 habitants. La comparaison avec Paris est autrement significative: si l'on rapporte les 531 libraires parisiens que dénombre D. Bellos^[7] aux 786 000 habitants du recensement de 1831, on obtient le chiffre d'un libraire pour 1480 parisiens. Les faubourgs, certes, sont pris en compte dans le calcul lyonnais, mais la différence reste très nette. Elle est même allée s'accroissant, si la stagnation indiquée par nos chiffres dans les années 1830 est bien réelle. Quoiqu'il en soit, l'année 1850 paraît bien marquer un tournant, dont nous ne pouvons évaluer les prémisses faute de recensement des libraires actifs entre 1842 et 1850. Un renouvellement jusqu'alors jamais observé intervient: 22 brevets sont cédés (étaient-ils tous exploités ?), 27 sont délivrés. Une "statistique des libraires du département du Rhône à la date du 25 février 1851 donne les chiffres suivants:

69 brevets exploités à Lyon
4 brevets exploités à La Guillotière
3 brevets exploités à La Croix-Rousse
2 brevets exploités à Vaise

On peut craindre, une fois de plus, une de ces surestimations du nombre d'établissements ouverts dont les sources administratives sont coutumières, mais la tendance est trop nettement marquée: une étape est alors franchie.

NOTES DU CHAPITRE 1

- [1] Histoire de l'édition française, tome 2, p.526 et p.532.
- [2] Id., p.521
- [3] Ainsi que l' "Annuaire de l'imprimerie et de la librairie françaises et étrangères" de Bancelin-Dutertre, qui, en 1841 du moins, recense près de 70 libraires à Lyon, avec cette précision cependant: "Nous avons indiqué les titulaires de brevets qui exploitent sous un seul nom et ceux qui, quoique brevetés, n'ont pas d'établissement, attendu que ces titres n'en existent pas moins et sont autant d'imprimeries ou de librairies en expectation". Ballanche ou A.Leroy, qui ont cessé toute activité à Lyon dès avant 1820, Charbon, failli en 1820, sont ainsi mentionnés...
- [4] On se reportera avec profit au "Tableau de la transmission des brevets d'imprimeurs" qui se trouve en annexe, p.XVIII-XIX.
- [5] GAUTHIER V.-E., Annuaire de l'imprimerie et de la presse pour 1854, p.71. Les chiffres, très précieux, donnés par cette publication, ont été reportés, aux noms des imprimeurs, dans la nomenclature des pp. XI-XVII.
- [6] Nous avons connaissance de quelques rares exemples de "libraires" n'ayant laissé aucune trace dans les archives administratives, et dont tout laisse croire qu'ils n'ont jamais été brevetés. Ainsi, Ameller, Missillieur dans l' "Indicateur commercial" de 1838 (le second fait faillite la même année, d'après ADR, registres du greffe du Tribunal de commerce), Guigard dans l' "Indicateur commercial" de 1842, semblent se livrer à la vente et à la location de livres neufs sans brevet.
- [7] BELLOS D., Le marché du livre à l'époque romantique..., Revue française d'histoire du livre, n°47(1978), p.657.

CHAPITRE 2

IMPRIMEURS ET LIBRAIRES:

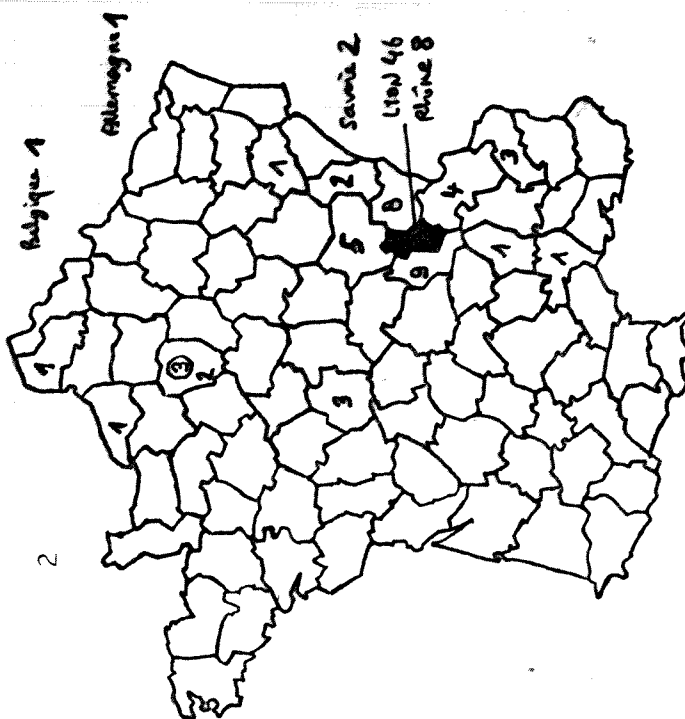
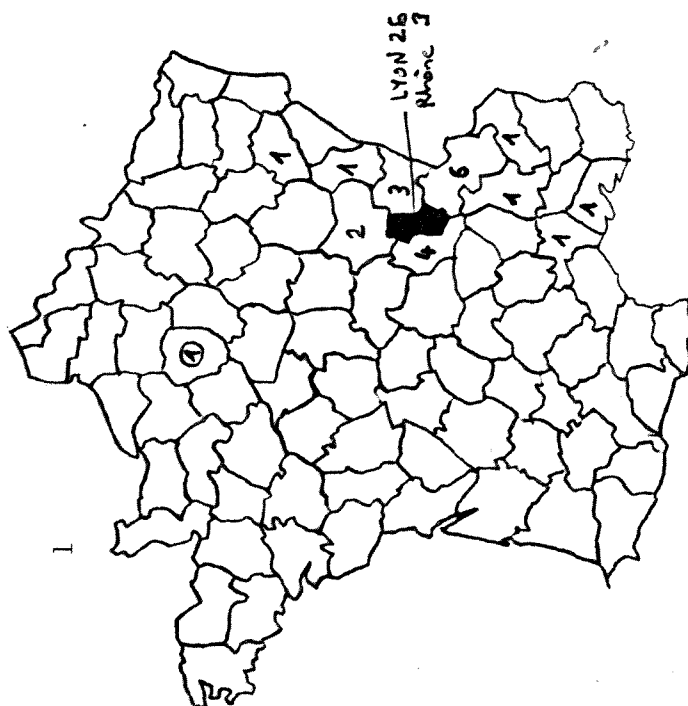
UN MILIEU HETEROGENE

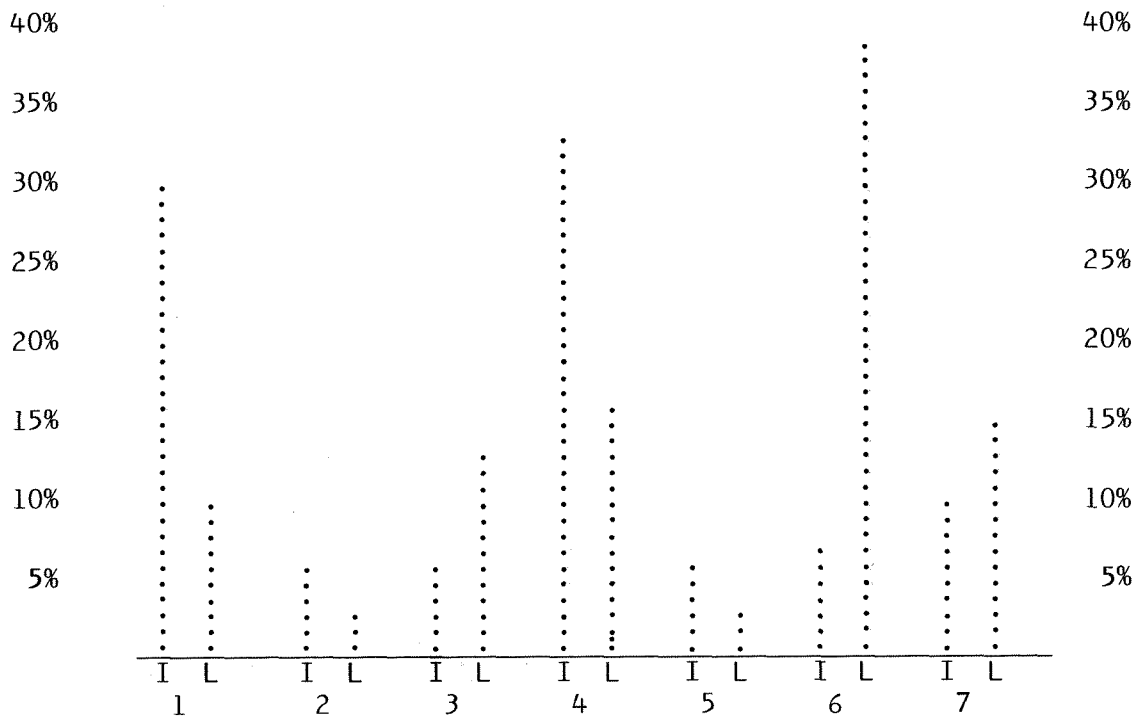
63 brevets d'imprimeurs, 155 brevets de libraires (dont 32 concernent des imprimeurs) furent délivrés de 1811 à la fin de l'année 1849 pour la ville de Lyon et ses faubourgs. Plus de 180 individus - 63 imprimeurs et imprimeurs-libraires, 123 libraires - furent donc concernés, à un moment ou à un autre, par l'exercice de ces professions. Comment y accédèrent-ils, quelles sont les principales caractéristiques de ce "microcosme social" que constituent les imprimeurs et les libraires lyonnais en cette première moitié du XIX^e siècle ? C'est ce que nous nous proposons de voir à présent. Origines géographiques, sociales, activités antérieures, sont de façon générale assez bien cernés par les dossiers nominatifs conservés sous les cotes F18 2053A à 2061 des Archives nationales, qui contiennent entre autre une copie de l'acte de naissance. Tout au plus doit-on regretter certaines lacunes pour les premiers brevetés, qui interdisent d'isoler de façon significative ce groupe afin d'en étudier les caractéristiques propres.

Près de la moitié des imprimeurs et des libraires ne sont pas d'origine lyonnaise, mais les natifs des départements voisins du Rhône constituent un groupe très important: on retrouve là l'aire d'influence traditionnelle de Lyon, mais les départements limitrophes, Loire, Isère, Ain, sont les plus représentés. Si on ne compte aucun natif du Massif Central, trois des libraires brevetés avant 1820 sont originaires des Hautes-Alpes, où toute une frange de la population se livre traditionnellement au colportage. Aucune différence vraiment significative ne distingue de ce point de vue imprimeurs et libraires; tout au plus peut-on mentionner l'origine plus "cosmopolite" des seconds (voir cartes page suivante). L'origine sociale, par contre, constitue un facteur beaucoup plus discriminant. On en jugera par le graphique de la p.18. Par souci d'éviter des dénominations anachroniques, nous avons conservé et regroupé les mentions apparaissant dans les actes d'état-civil autour de quelques pôles.

1. ORIGINE GEOGRAPHIQUE DES IMPRIMEURS (inconnu:12)

2. ORIGINE GEOGRAPHIQUE DES LIBRAIRES BREVETES (inconnu:21)





ORIGINE SOCIALE DES IMPRIMEURS
ET LIBRAIRES LYONNAIS (1811-1849)

I IMPRIMEURS
L LIBRAIRES

Profession du père (Sources:actes de naissance,AN F18 2053A à 2061)

- 1 imprimeur, libraire
- 2 autre métier du livre (fondeur de caractère, relieur, papetier, ...)
- 3 notaire, avocat, "propriétaire"
- 4 marchand-négociant, marchand-fabricant, commissionnaire
- 5 instituteur, commis, militaire, employé, etc
- 6 petit commerce, artisanat (toutes mentions du type: cordonnier, toilier, boulanger, voiturier, etc)
- 7 laboureur, cultivateur, jardinier, manouvrier

Cette statistique concerne 47 imprimeurs (inconnu:25%) et 85 libraires (inconnu:30%). Les catégories 5 et 7 sont sans doute disparates, mais la faiblesse des effectifs rendait nécessaire certains regroupements.

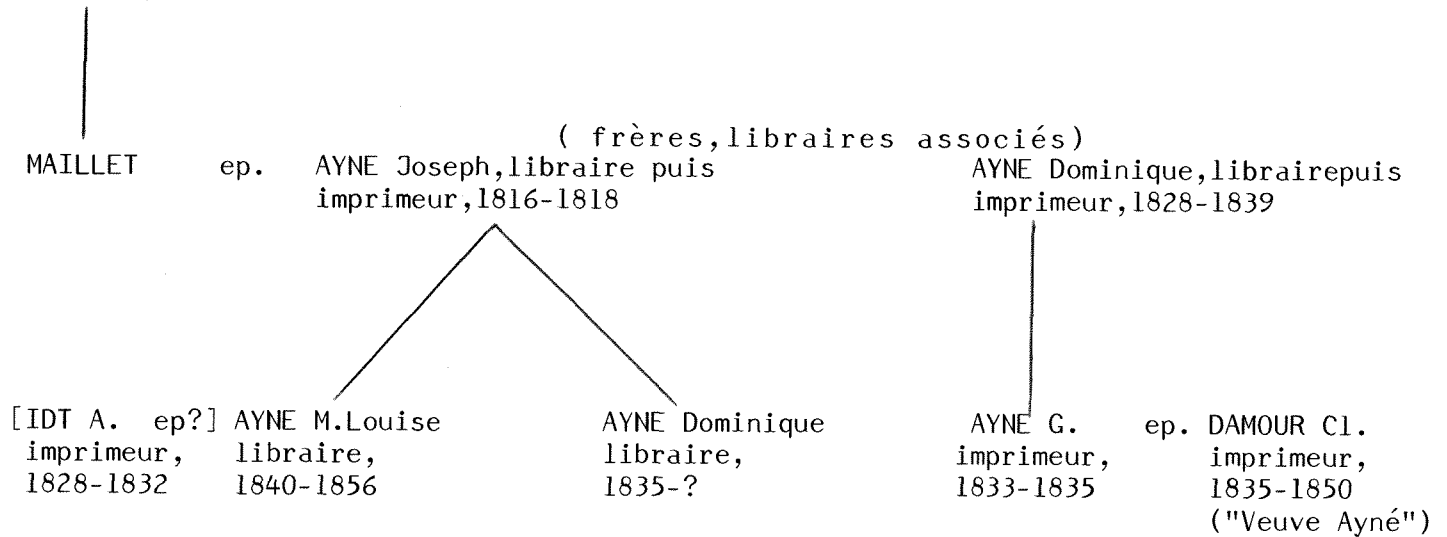
Poids de l'hérédité familiale dans l'imprimerie, fréquence d'une origine sociale beaucoup plus modeste dans la librairie:telles sont les deux tendances les plus marquées.A la profusion des métiers du petit commerce et de l'artisanat qui caractérise les familles d'origine des libraires (trois boulangers,deux cor-donniers,des aubergistes,toiliers,menuisiers,etc),s'oppose chez les imprimeurs la survivance de la transmission de père en fils de l'atelier (ou du moins du métier),telle qu'elle pouvait s'observer sous l'Ancien Régime.

On trouvera un écho de cette "hérédité" professionnelle dans l'observation des activités antérieures à la réception du brevet.Quarante des soixante-trois imprimeurs brevetés,soit 64%,travaillaient déjà dans l'imprimerie ou,plus rarement,dans la librairie;on ne relève que 7 cas de protes ou typographes,mais plusieurs brevetés de 1811 sont qualifiés d' "anciens ouvriers",ce qui laisse présager en fait une ascension sociale plus fréquente que ce chiffre ne le donne à penser. Cinquante-huit libraires,quant à eux (47%),exerçaient un "métier du livre",notion large dans laquelle nous incluons les professions de bouquinistes,colporteurs,marchand papetier,"homme de lettres" ou relieur...Surtout, et c'est là encore un indice de la plus grande "élasticité" sociale de la librairie,on compte parmi eux 29 commis,voyageurs,"employés dans la librairie", etc.Nous ne nous hasarderons pas à donner plus de chiffres,l'activité antérieure au brevet de 35% des libraires et imprimeurs nous étant totalement inconnue.

L'imprimerie:voies d'accès,disparité des établissements.

L'hérédité fréquente de l'établissement et surtout de l'activité,la pratique de cette seule activité dès le plus jeune âge,continuent à faire de l'imprimerie un milieu assez clos.Le libraire Boget,dont le père était notaire royal,est qualifié en 1810 d' "imprimeur d'aventure" parce qu'il a acheté des presses "sans avoir appris préalablement son état:c'est dire si l'on est en présence d'un cas atypique ! Une observation un peu hâtive du "tableau de la transmission des brevets",p.XVIII de l'annexe,pourrait laisser croire à une certaine ouverture:en fait,bien des liens familiaux se dissimulent:Durand et Mougín sont tous gendres de l'imprimeur Rusand,Darnaud est gendre de Cutty,et la famille Ayné étend ses ramifications dans toutes les directions,comme on pourra en juger par le schéma qui suit:

MAILLET J.L.
imprimeur,
1794-1816



A côté de ces "dynasties familiales", dont la plus fameuse est sans doute celle des Périsset (les trois fils de Jean-Marie Périsset, Antoine, Etienne et André, exploitent une imprimerie et une librairie à Lyon, une librairie à Paris. A la mort d'Antoine en 1860, André poursuit l'exploitation des établissements lyonnais), on peut relever plusieurs modes d'accession à la profession, qui s'écartent progressivement de la voie royale. C'est ainsi que l'on compte:

- des imprimeurs venus s'installer à Lyon après avoir exercé ailleurs leur activité: Mistral à Montélimar, Chassipolet à Macon, Kindelem à Belley.
- des libraires lyonnais, accédant à l'imprimerie, parfois après de nombreuses années consacrées au commerce du livre: c'est le cas des deux frères Ayné, de Théodore Pitrat, de François Guyot.
- des individus sans liens familiaux connus avec des imprimeurs et des libraires, et ayant travaillé dans l'imprimerie avant d'acquiescer des presses et de reprendre un brevet inexploité. On observe parmi eux de belles réussites: celle de Louis Perrin, évidemment, mais aussi celle de Léon Boitel, auteur et éditeur de nombreux ouvrages régionalistes, et, dans un autre genre, celle de Chanoine, fils d'un fabricant, qui ouvre son établissement en 1846 après quinze ans de travail dans l'imprimerie, comme ouvrier puis comme correcteur.

- enfin, on doit mentionner deux cas d'imprimeurs lithographes obtenant un brevet de typographe, après plusieurs années d'activité: il s'agit de Sastre, dit Brunet, formé à la lithographie vers 1820 par Engelmann, le fondateur du premier atelier lithographique français, breveté typographe en 1837, et de Joseph Rey, lithographe en 1843, typographe à partir de 1848, dans les conditions que nous avons évoquées au chapitre 1 [1]. A l'inverse, on trouvera dans la nomenclature des imprimeurs 8 imprimeries typographiques qui joignent la lithographie à leur activité principale de 1820 à 1849.

Par manque d'informations, il nous est particulièrement difficile de mettre en relation ces différentes trajectoires avec la taille et la valeur marchande des établissements. Des renseignements épars nous permettent cependant de reconstituer grossièrement l'histoire de quelques ateliers; nous en proposons ici deux exemples, à titre d'illustration de la diversité des situations.

L'imprimerie de Rusand fut vraisemblablement l'atelier le plus important sur l'ensemble de la période: aux sept presses en activité en 1810, s'ajoutent en 1814 les presses (12 en 1810) que cède à Rusand l'imprimeur-philosophe Ballanche pour la somme de 60 000 francs, incluant la propriété du très lucratif "Journal d'affiches et d'annonciations judiciaires". En 1824, c'est le matériel de Kindlem (8 presses en 1810), en faillite, qui est racheté par Rusand. On conçoit qu'en 1826 celui-ci puisse se prétendre, peut-être avec quelque exagération, "possesseur par lui et ses aïeux d'un des établissements les plus importants du Royaume". Rachetée, en 1835-1836, par les associés Pélagaud, Lesne et Crozet, l'imprimerie compte en 1837 "20 presses en activité et quelquefois 25, et en outre 2 presses mécaniques" d'après les déclarations de Pélagaud. Une partie de l'imprimerie est vendue en 1840 à A. Mougins, un des gendres de Rusand qui exploitait déjà depuis 1836 le fonds de librairie de celui-ci. L'atelier de Pélagaud reste cependant, au milieu du siècle, le plus important de la ville, avec 29 ouvriers et 10 presses, dont 3 mécaniques.

L'imprimerie des frères Leroy, de taille comparable en 1810 (8 presses), aura une destinée plus cahotique. Elle est reprise en 1817 par le libraire T. Pitrat, qui fait faillite, après des années de difficulté, en 1839. Tombée entre les mains des créanciers, elle est finalement rachetée

AN F18
2060 et
ADR T306

ADR T311

par Pommet, alors gérant du journal légitimiste "Le Réparateur", en 1841. Celui-ci tente de la céder en 1844 pour la somme de 15 000 francs, incluant la propriété du "Réparateur" et du "Journal de Lyon", à un avocat auquel le brevet est refusé [2]. C'est Rodanet, qui gère l'atelier depuis plusieurs années sous la raison sociale Pommet, qui finira par l'acquérir en 1847. L'imprimerie, faillie en 1853, est rachetée par Chanoine pour la somme de 5575 francs seulement, et vient ainsi grossir un établissement en pleine expansion.

La librairie

En ce qui concerne la librairie, on retrouve cette disparité dans la taille des établissements et l'accession à la profession, quoique le facteur "héréditaire" n'ait pas une incidence aussi marquée. Néanmoins, si un libraire sur dix seulement est fils d'imprimeur ou de libraire, on relève plusieurs cas d'entrée dans la profession par alliance: le fonds de librairie constitue alors tout ou partie de la dot de la mariée. Ainsi, Babeuf, petit-fils de Gracchus Babeuf, épouse-t-il la fille du libraire Jacques Régnier et poursuit-il l'exploitation de l'établissement de 1826 à 1835. Les deux voies principales d'accès à la profession restent cependant:

- l'apprentissage du métier comme employé, commis, voyageur, chez des libraires lyonnais fréquemment mais les employeurs sont malheureusement souvent inconnus.
- le hasard, l'opportunité, le goût semblent seuls en cause dans bien des cas. Philibert Giraudier, commis négociant qui a longtemps travaillé "dans les tuelles", s'installe libraire à près de cinquante ans en 1834. "Quant à son aptitude à exercer la librairie, il me paraît en savoir autant que la plupart des autres" remarque avec désinvolture une note de la Préfecture [3]. Giberton et Brun, qui se lancent tous deux dans le commerce du livre dans le courant des années 1830 - la faculté des sciences est créée en 1835, celle des lettres en 1838 - sont tous deux d'anciens professeurs, quoique Brun ait été également breveté libraire à Saint-Etienne, et bibliothécaire dans la même ville.

ADR T339

De telles trajectoires sont de plus en plus fréquentes dans les années 1840, avec la multiplication des brevets. Sur 41 libraires brevetés de 1840 à 1849, un seul est issu d'une famille de libraires, et on compte un nombre croissant d'individus ayant exercé des professions commerciales sans rapport avec le livre (marchande de modes, marchand de meubles, ...), soit qu'ils opèrent une véritable reconversion, soit qu'ils décident de joindre le commerce du livre à leur activité principale, en une époque où solliciter un brevet n'apparaît plus comme une démarche à l'issue incertaine. C'est sans doute une des conséquences majeures de l'ouverture observée alors : tout un commerce du livre qui échappait peu ou prou au brevet dans les décennies antérieures relève à présent de la "librairie brevetée" : 14 des 41 brevetés évoqués ci-dessus déclarent tenir un cabinet de lecture auquel, dans la quasi-totalité des cas, ils ne paraissent pas joindre la vente de livres.

De "métier" au sens ancien, "corporatif" du terme, la librairie semble devenir une "profession", un commerce comme un autre, que l'on exerce parfois temporairement, ce qui n'est pas le cas de l'imprimerie. Faute de recensements des libraires actifs dans les années 1840, il est difficile d'évaluer la durée moyenne d'exploitation des brevets. On peut légitimement penser que celle-ci connaît alors un raccourcissement. La réaction du Ministère, qui décide au début des années 1850 d'annuler certains brevets qui paraissent inexploités, et pour ce faire lance à la recherche de libraires introuvables la police locale, donne lieu à des observations fort intéressantes. Tel libraire tiendrait une laiterie à Paris, tel autre est comptable, d'autres enfin, sans avoir abandonné le commerce du livre, à la suite sans doute de mauvaises affaires, n'ont plus de magasins et sont réduits au colportage pour le compte de libraires lyonnais. C'est le cas de Soudagne, breveté en 1847, dont il est dit en 1854 : "C'est un colporteur, ce n'est pas un libraire", prétexte saisi pour lui retirer le brevet.

Plus encore que pour les imprimeurs, il nous est difficile de reconstituer des carrières de libraires lyonnais. Celle de Bohaire, si elle n'est guère représentative, constitue un très bel exemple de ^{ces} réussites aux origines obscures que permettaient alors le commerce du livre. François Bohaire, dont l'établissement est qualifié en 1810 de "haute librairie de Lyon", débuta dans le commerce du livre comme bouquiniste. "Il vendait et louait quelques vieux livres dans une échoppe sous la terrasse de l'Hôtel de ville", vraisemblablement dans les premières années de la

Révolution." Ses affaires présentèrent bientôt un tel état de prospérité que le bruit se répandit qu'il avait fait la découverte d'un fonds enfoui ou caché. Il paraît posséder actuellement [en 1823] une grande fortune". Aucun aspect du commerce du livre ne lui est étranger: un catalogue de 1818 propose des éditions des Alde ou des Estienne, reliées par Bozerian, Simier ou Thouvenin, et évoque les 18 000 volumes du cabinet littéraire, alors un des plus considérables de la ville. Dès 1821, Bohaire semble passer le plus clair de son temps à Paris [4], sa femme gérant le magasin lyonnais. En 1840-1841, il met en vente un cabinet de lecture de plus de 15 000 volumes, ainsi qu'une partie de son fonds de librairie, mais l'établissement perdure, sous la direction du fils, jusque dans le courant des années 1860.

AN F18
2053B et
ADR T377

On sait que la valeur des fonds de librairie est généralement plus importante que celle des matériels d'imprimerie, qui valent surtout par leurs caractères. Ceci s'observe bien entendu à Lyon, mais nous avouons notre perplexité devant certains chiffres, fournis par nos sources, qui sont nettement supérieurs aux actifs des faillis des années 1840 mentionnés par M. Lecocq et H.-J. Martin (48 500 francs pour Midan, 150 172 pour Charles Savy) [5]. Ainsi, le fonds de librairie d'Antoine Blache est évalué en 1818 à 300 000 francs, celui de l'ancien bouquiniste Arnaud Milon à 100 000 francs en 1830, ce qui constitue des valeurs immobilisées considérables. Il n'est guère utile de préciser, en dépit du peu de chiffres dont nous disposons, que nombre d'établissements n'atteignent pas cette dimension. C'est le cas sans doute de bien des cabinets de lecture qui ne se livrent qu'à la location, ou de ces libraires au statut incertain en dépit du brevet qui sont à la fois marchand de meubles et "marchand de livres".

AN F18
2053B et
2058

Les opinions politiques

A ces situations opposées, à ces trajectoires divergentes, on serait tenté d'adjoindre, avec prudence car toute corrélation en la matière est délicate, la très grande diversité des positions politiques, qui sont fréquemment très marquées - l'époque le veut sans doute ainsi - et de surcroît notoires. On n'observe aucune homogénéité idéologique dans ce que l'on hésite encore à appeler le "milieu du livre" lyonnais en ce début de XIX^e siècle, mais au contraire, bien souvent, une adéquation du professionnel à son public, une certaine manière d'inspirer la confiance qui est tout particulièrement visible chez les imprimeurs. Les options légitimistes de la famille Lambert-Gentot s'expliquent peut-être, comme le pense

un fonctionnaire préfectoral, par leur profession, "qui les met en rapport avec un grand nombre d'écclésiastiques et de communautés religieuses", à moins qu'elles n'aient préexisté à ces fréquentations... Qu'importe, les faits sont là, même si une certaine prudence est de mise, l'esprit policier qui règne sur la plupart de nos sources étant coutumier des désignations sans nuance. On trouvera un parfait exemple de cet "étiquetage" forcené dans le document reproduit en annexe, p. XXXIV à XXXVI.

ADR

T311

AML I²60

Cette "adéquation idéologique" ne relève pas que d'un simple opportunisme commercial et bascule souvent dans un véritable engagement. C'est vrai des imprimeurs persécutés sous la Terreur lyonnaise: Périsset (qui écrit en 1814: "On connaissait déjà à Lyon mon attachement pour le Roi du temps même où la Terreur glaçait toutes les langues"), Jean-Marie Bruyset dont le frère périt sur l'échafaud, Rusand qui, comme le libraire François Savy, rejoignit en 1794 l'armée de Condé. Mais c'est vrai aussi du légitimiste Pitrat, éditeur de la "Gazette universelle de Lyon" en 1821, et, à l'inverse, des deux imprimeurs des faubourgs ouvriers, qui mettent leurs presses aux services des mouvements les plus radicaux. Bajat, à La Guillotière, imprime des chansons et des pamphlets républicains dans les années 1840, et, à La Croix-Rousse, Lepagnez, un des imprimeurs de "L'Echo de la fabrique" que l'on soupçonne d'avoir appartenu à la "Charbonnerie", verra les ouvriers veloutiers organiser une collecte à son profit, à la suite d'une condamnation, en 1844. Quant à Mistral, il paie de son brevet, en 1823, son engagement militant aux côtés des libéraux, pour lesquels il imprime gratuitement des proclamations. Nous avons vu plus haut, à propos des deux seules créations de brevets d'imprimeurs pour la ville de Lyon avant 1850, que les manoeuvres politiques étaient rien moins qu'étrangères à la sollicitude dont bénéficièrent, parfois momentanément, certains ateliers.

AN F18
2059

AN F18
2057

BML (Coste,
8628

Parallèlement à ce monde complexe, contradictoire, des brevetés, toute une population précaire, mouvante, vit elle aussi, en partie, du commerce du livre. Ces deux mondes sont cependant loin d'être étrangers l'un à l'autre: c'est ce que nous allons voir à présent.

NOTES DU CHAPITRE 2

- [1] Le cas de Jacques Nigon est différent: lithographe en 1840, il est alors associé avec l'imprimeur typographe Charvin, dont il reprendra l'atelier et le brevet en 1843.
- [2] Par acte notarié du 11 avril 1844, Pommet vend la propriété des journaux, des abonnements, et de "l'imprimerie typographique qu'il possède à Lyon, avec le brevet duquel il exploite cette imprimerie, la clientèle qui peut y être attachée, et tous les ustensiles tels que caractères, presses, cases [sic] et autres objets". Le tout occupe 4 pièces au second étage du 3 rue de l'Archevêché, et est cédé pour 15 000 francs "en bonnes espèces d'argent ayant cours". Le brevet sera refusé à l'acheteur, un avocat nommé Augier qui aurait auparavant fait l'objet de mesures disciplinaires. [AN F18 2059]
- [3] Il est vrai que le certificat de capacité n'est pas une pièce très difficile à obtenir; nous n'avons relevé aucun refus sur tout le demi-siècle, ce qui n'est pas le cas pour l'imprimerie.
- [4] Bohaire, natif de Groslay en Seine-et-Oise, semble ne pas supporter le climat lyonnais... Une lettre, jointe à sa demande d'ouverture d'une librairie à Paris, présente la situation en ces termes: "Les livres d'un libraire parlent spécialement pour lui, mais encore faut-il que lui-même puisse les vanter aux acheteurs et le pauvre Bohaire est muet tous les hivers, notre air humide et nos charbons lui coupent le sifflet" (Lettre au Ministre Franchet-Despercy, signature illisible, AN F18 2053B).
- [5] Histoire de l'édition française, tome 3, p.160.

CHAPITRE 3

EN MARGE DE LA LIBRAIRIE:

Bouquinistes, cabinets de lecture.

Tout un commerce du livre s'exerce aux marges de la librairie brevetée; le fait n'est pas nouveau, mais la dérèglementation révolutionnaire avait rendu inopérante la distinction entre un circuit de diffusion officiel et des circuits tolérés ou clandestins, qui caractérisait l'Ancien Régime. Pourtant, le décret de 1810 ne règle pas leur sort aux vendeurs de vieux livres et de livres d'occasion (en boutique ou à l'étalage, d'où le nom d' "étaleur" qui a alors cours) et aux loueurs de journaux et de livres (sur place ou à domicile). Ce silence sera à l'origine, dans les années 1822-1828, de batailles juridiques complexes dans le détail desquelles nous ne rentrerons pas ici; I. de Conihout en résume clairement les enjeux ainsi: "On hésite constamment entre deux solutions, l'obligation d'un brevet de librairie ou une simple autorisation révocable" [1]. Seules les répercussions lyonnaises de cette valse-hésitation nous intéresseront. Rappelons simplement que, si le Code de Commerce répute acte de vente "tout achat de marchandises pour les revendre ou même pour en louer l'usage" (art. 602), ni le décret de 1810 ni la loi de 1814 ne prévoient aucune sanction en cas d'exercice de la librairie sans brevet. On imagine les acrobaties juridiques auxquelles dut se livrer le ministre Franchet-Desperey pour tenter d'imposer aux loueurs de livres et aux bouquinistes en boutique un brevet alors délivré avec parcimonie.

On peut repérer, à Lyon, les trois étapes successives de la politique menée au niveau national à l'égard de ces établissements. Jusqu'en 1822-1823, le seul contrôle qui s'exerce concerne la nature des ouvrages mis en location et des vieux livres proposés par les bouquinistes. La suspicion la plus grande règne déjà. Les bouquinistes, qui ne peuvent en principe qu'acheter et vendre des "livres de hasard", sont soupçonnés de pouvoir "remettre en circulation des ouvrages anciennement imprimés qui sont éminemment contraires à la religion, au gouvernement et à la morale". Quant aux cabinets de lecture, que l'imprimeur - libraire Pierre-Simon Ballanche signale en 1810 au préfet du Rhône comme

AML I²60
(1823)

➤ "un fléau pour la librairie et une peste pour la morale" [2], leur nombre est déjà jugé trop élevé en 1811; l'Almanach de 1813 en compte 9, auxquels il convient de joindre 7 cabinets tenus par des libraires qui se livrent également à la vente de livres. La mise en application du décret de 1810 semble avoir peu concerné ces catégories; face aux libraires brevetés joignant la location à la vente, il subsiste un nombre conséquent de cabinets non brevetés (8 en 1817, 10 en 1820) et surtout de bouquinistes (26 en 1813, 24 en 1817), qui restent totalement étrangers à la nouvelle législation. Seuls A. Milon et J. Pilon, bouquinistes de quelque importance, sont parmi les premiers brevetés. Les autorités paraissent éprouver d'ailleurs quelques difficultés à identifier les bouquinistes et étaleurs de livres: l'Almanach de 1813 en dénombre 26 là où un recensement de 1812 n'en compte que 18...

ADR T338

ADR T306

La situation change du tout au tout avec l'arrivée de Franchet-Desperrey, dont les instructions minutieuses viennent réveiller les préfetures. Des "états" nominatifs des cabinets de lecture et des bouquinistes sont dressés, dans le but d'imposer aux premiers le brevet pour la location de livres, et d'interdire aux seconds la vente en boutique. Aux 11 cabinets non brevetés, on prescrit la seule location des journaux et brochures périodiques, d'un maigre rapport. Pour les bouquinistes, la limitation de la vente aux seuls étalages en plein air, dont l'emplacement est fixé par la mairie, s'accompagne d'une épuration brutale: de 28 recensés en 1823, ils ne sont plus que 18 à être autorisés à vendre l'année suivante. Le ministère tente une seconde offensive en 1826, en arguant d'une assimilation des écrits périodiques aux ouvrages de librairie, mais la réaction semble avoir été très vive à Lyon: "une des causes qui ont le plus excité contre cette mesure les folliculaires de la localité, c'est la coïncidence avec la proposition d'une nouvelle loi répressive de la presse. Quoiqu'il en soit, elle est devenue pendant quelques jours l'objet de conversation de toute la ville (...) On se récrie principalement sur ce qu'il existe à Paris des cabinets de lecture de journaux dont les propriétaires n'ont point de brevet", écrit le préfet le 12 janvier 1817. Un régime d'autorisations provisoires sera finalement maintenu.

ADR T338

Face à cette menace permanente, les réactions des intéressés sont de plusieurs types: certains bouquinistes ou loueurs, très peu nombreux, demandent un brevet qu'ils n'obtiennent pas [3]. D'autres se plient aux nouveaux règlements. Quelques-uns, enfin, plus astucieux, s'entendent avec des imprimeurs, qui

y trouvent leur intérêt, afin de tenir sous le nom de ceux-ci, brevetés libraires depuis plusieurs années, un commerce de librairie ou un cabinet de lecture. Le bouquiniste Fontaine "a traité de ses livres avec le sieur Brunet (...) et celui-ci a établi sa librairie dans le magasin du sieur Fontaine". Merly, un cafetier signalé comme cabinet de lecture dès 1820, bénéficie de la "couverture" de J.M. Boursy, imprimeur. Quant à la demoiselle Durval, c'est Pelzin qui lui porte secours en acceptant de joindre au cabinet de lecture qu'elle exploite depuis 1820 un dépôt de librairie, l'ensemble étant géré sous le nom de l'imprimeur. Une lettre de Sophie Durval, en date du 14 avril 1828, donne la mesure du désarroi et de l'amertume que ressentirent ceux qui, comme elle, avaient "fait des frais et des sacrifices considérables pour donner plus d'activité et d'étendue à leur commerce" avant de se voir brusquement, en 1823, intimer l'ordre de "fermer la partie de leur établissement destiné à la location des livres".

AML I²60,
ADR T335,
AN F18 2055

Une troisième période s'ouvre en 1828, au cours de laquelle l'obligation du brevet sera progressivement imposée, en théorie du moins, à tous les cabinets de lecture, mais il s'agit alors d'un brevet libéralement concédé. Le préfet du Rhône adresse en juin 1830 une longue circulaire imprimée qui constitue vraisemblablement une glose de la circulaire ministérielle à laquelle font allusion I. de Conihout et M. Tirol [4]: "Les individus qui se livrent au commerce de la librairie peuvent être divisés en cinq classes, savoir: les libraires proprement dits, les loueurs de livres tenant cabinet de lecture, les bouquinistes en boutique, les colporteurs et les simples étalagistes". Les trois premières catégories seraient dès lors assujetties au brevet... Il ne nous semble pas que cette politique ait été suivie à Lyon avec la plus grande rigueur. En l'absence de sources plus précises, puisque la surveillance policière se fait alors moins zélée, nous ne pouvons que proposer les chiffres suivants:

AML
704.406

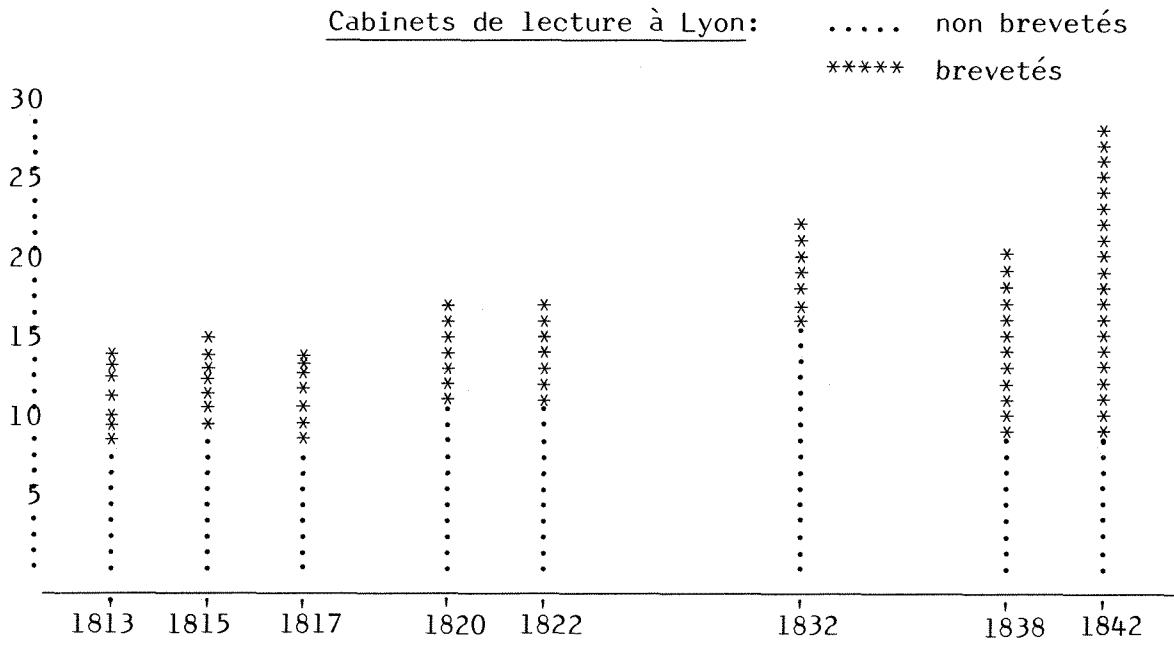
1832	18 bouquinistes recensés
1832	16 cabinets de lecture non brevetés (dont 5 n'offriraient en lecture "que les journaux périodiques"), 7 libraires brevetés proposant également la location.
1842	18 bouquinistes
1842	9 cabinets de lecture non brevetés, 20 libraires brevetés proposant vente et "abonnement à la lecture", ou abonnement seul.

La grande majorité des cabinets de lecture relève, en 1842, de la librairie brevetée, mais un secteur non breveté subsiste, parfois depuis fort longtemps: la Veuve Arnaud, recensée en 1842, tenait déjà un cabinet de lecture à la Croix-Rousse dans les années 1820.

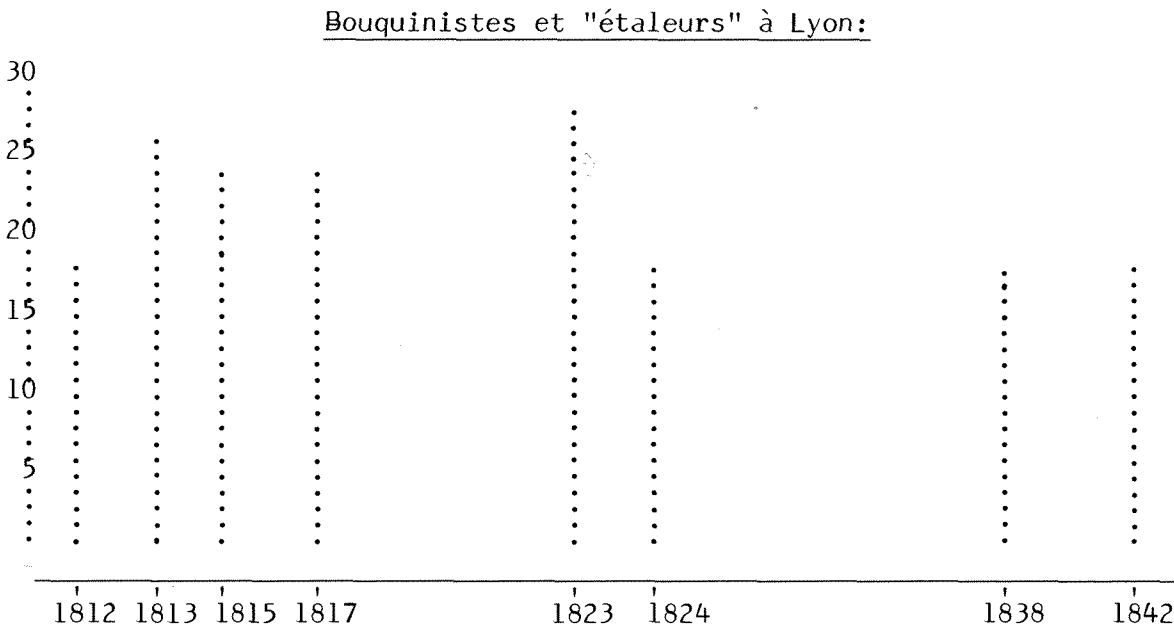
Les graphiques de la page suivante résument les données chiffrées que nous avons pu réunir, à partir de sources disparates - Almanachs et Indicateurs, dont les recensements sont sans doute en deçà de la réalité, recensements préfectoraux. Nous avons tenté, pour les cabinets de lecture, de préciser la part qui revenait à la librairie brevetée dans la location de livres. Ces chiffres indiquent une tendance, sauf pour 1838 et 1842 où l' "Indicateur commercial" distingue clairement "abonnement", "vente", "vente et abonnement".

Une population instable, précaire

Cette population de bouquinistes, de loueurs, nous est beaucoup plus mal connue que celle des libraires. Deux caractéristiques essentielles paraissent pouvoir être retenues. En premier lieu, le commerce du livre est fréquemment associé à une activité antérieure, jugée insuffisamment lucrative. Ceci vaut pour les cabinets de lecture non brevetés comme pour les bouquinistes: les Almanachs de 1813, 1815 et 1817 recensent des cabinets tenus par un relieur, des marchands de tabac, un bouquiniste. En 1813, un débitant de tabac nommé Bernard justifie ainsi une demande d'autorisation de vente de vieux livres et de location "de quelques romans": "il m'est impossible de subvenir à mes besoins par la faible ressource de mon débit de tabac". Ce phénomène est encore plus répandu chez les bouquinistes, et la frontière encore moins nettement tracée, qui sépare un authentique commerce du livre d'occasion de l'épisodique dépôt de vieux ouvrages dépareillés qu'un marchand de meubles ou un frippier se trouve par hasard amené à débiter. Sur 18 bouquinistes recensés à Lyon en 1812, 8 exercent une autre activité, plus ou moins liée au livre (2 marchands de gravures, 2 marchands de meubles, un marchand de "vieilles hardes", un ouvrier en soie, un cabinet littéraire et un "bureau d'écriture"). Ce dernier cas, celui de Maucherat-Longpré (ou Lompré) est particulièrement révélateur de la situation confuse qui règne alors, sur laquelle le décret de 1810 tente de plaquer une législation rigide. Maucherat-Longpré "n'est pas à proprement parler libraire; il est bouquiniste, écrivain public et donne à lire (...) Il achète et revend aussi des gravures et quelquefois il compose des chansons pour les chanteurs ambulants". Brunet imprime pour lui en 1813 une "folie-vaudeville" et un mélodrame. Cette confusion, peut-être



Sources: Almanachs (1813,1815,1817),ANF18 20,cité par TIROL M. (1820),
ADR T306 (1822 et 1832),Indicateur commercial(1838 et 1842).



Sources: ADR T306 (1812),Almanachs de Lyon (1813,1815,1817),ADR T306
(1823,1824),Indicateur commercial (1838,1842).

fréquente pendant la période révolutionnaire, tend à disparaître dans la librairie brevetée, mais elle subsiste, minorée, dans les circuits parallèles de diffusion du livre.

En 1823, ce sont 17 bouquinistes et étaleurs sur 28 dénombrés qui exercent d'autres activités, fréquemment sans rapport avec le livre (vente de tabac, de vieux effets, etc). L'un n'a "que quelques livres dépareillés achetés dans des ventes et dont il promet de se défaire si l'on veut lui en remplacer le poids en vieux papiers" (frippier). Un autre, tulliste de métier, achète en 1823 "une pacotille de vieux livres et de vieilles gravures". A l'opposé, un Verpillat, relieur, vend des livres neufs et vieux, un Pierre Rivet bataille des années durant pour obtenir un brevet de libraire, lui qui signe en 1822 cette belle profession de foi qui laisse de glace les autorités: "Marié et ayant reçu de graves blessures aux armées, sans fortune qui puisse me fournir une existence honnête, je vends des livres, jamais brochures, pamphlets ni mauvais livres n'ont entré dans ma boutique, je ne connais que l'observance aux lois et règlements et dévouement à notre bon Roi". Un Jean-Claude Girard, enfin, authentique libraire qui commit l'erreur de croire le brevet de son père héréditaire, se voit réduit à partir de 1823 à la profession de bouquiniste-étalagiste et "ne peut trouver dans cette branche d'industrie les moyens d'exister". Mais nous sommes dans ces deux derniers cas aux frontières de la librairie brevetée, qui ouvrira ses portes à Rivet et Girard en 1828. Pour les autres, la situation reste précaire.

ADR T306

ADR T335

AN F18
2060

Car c'est là la seconde caractéristique de ces milieux: l'instabilité. Sur 28 bouquinistes recensés en 1823, 4 seulement étaient déjà cités comme tels en 1812. Des 9 cabinets de lecture de 1815, 4 sont encore actifs en 1822, 8 nouveaux sont apparus. Au total, un seul cabinet de lecture non breveté reste ouvert plus de 30 ans, celui du relieur Pierre Devert, qui prétend avoir fondé le premier cabinet de lecture de la ville en 1798. Il sera breveté en 1833, et paraît avoir été actif jusqu'au début des années 1840. C'est le seul établissement de ce type à pouvoir rivaliser, quant à la durée sinon quant à la taille, avec les cabinets de lecture des grands libraires, Bohaire ou Targe. La nouvelle politique appliquée aux loueurs et aux bouquinistes en boutique mit-elle fin à cette instabilité? Nous ne pouvons, faute de sources, prendre la mesure des conséquences des dispositions de 1830 et de leur lente application à Lyon. On doit cependant constater que le tiers des bouquinistes autorisés à vendre en 1824 le sont encore en 1832, et que leur nombre reste étonnamment stable de 1824 à 1832, ce qui pourrait laisser croire qu'une

politique assez stricte de délivrance des autorisations était alors suivie. Le brevet ne nous paraît pas avoir constitué un gage de stabilité pour les cabinets de lecture, qui continuent à disparaître ou à passer de propriétaire en propriétaire avec une certaine rapidité: Villemagne reprend en 1844 le cabinet de Vidal, breveté en 1843. Le cabinet de Second, fondé en 1841, est repris en 1844 par Lateppe. Les bouquinistes, quant à eux, même s'ils accèdent moins fréquemment que les loueurs au brevet, qu'ils réclament d'ailleurs peu, ont une assise sociale qui semble de plus en plus assurée. Fontaine et Suiffet, dans les années 1840, dirigent des ventes aux enchères de bibliothèques privées, et le premier, dans une correspondance injurieuse, à propos d'une vente de livres, qu'il fit par- venir au second en 1841, est qualifié de "libraire". Suiffet est chargé de diriger la vente de la bibliothèque de l'imprimeur Rusand, à la mort de celui-ci, en 1840. Il semble par là qu'une certaine notoriété soit acquise à une frange des bouquinistes, notoriété qui les conduit un jour ou l'autre au brevet (Fontaine en 1850, Suiffet quelques années plus tard) [5].

BML (Coste,
12383-84

Une dernière population resterait à aborder, celle des colporteurs, qui échappe pendant la première moitié du siècle à tout recensement, et ne paraît avoir préoccupé les autorités que de loin en loin. La seule pièce dont nous ayons connaissance les concernant remonte à 1811. J.M. Bruyset, alors inspecteur de la librairie, avait été chargé de l'élaboration d'un état nominatif des "colporteurs en librairie" du département. Il fait état de la difficulté rencontrée pour identifier cette population mouvante, le plus souvent originaire des Hautes-Alpes, dont seuls les libraires qui l'approvisionnent connaissent l'identité. A Lyon même, Bruyset ne mentionne comme colporteurs que trois libraires détaillants, Milon, Pilon et Maire, qui joignent cette activité à leur commerce, sans qu'il soit possible de savoir si ils s'y livrent eux-mêmes ou si ils emploient quelqu'un à cet effet [6]. En 1822, "des individus qui colportent des livres et les vendent dans les rues et les lieux publics" sont signalés. En 1829, un libraire lyonnais emploie des enfants au colportage d'almanachs dans la ville. Telles sont à peu près les seules mentions qui sont faites de cette forme de commerce du livre, qui nous échappe totalement. Avec la loi du 27 juillet 1849, qui impose aux colporteurs une autorisation préfectorale, s'ouvrira une ère plus rigoureuse; 69 colporteurs sont alors autorisés à parcourir le département, mais une minorité seulement voyage avec des balles de livres, la plus grande partie se contentant de diffuser des ouvrages en livraison ou des brochures.

ADR
T306

AML I²60

NOTES DU CHAPITRE 3

- [1] Histoire de l'édition française, tome 2, p.538.
- [2] Cité par M.Varille, Les idées de Ballanche sur l'imprimerie et la librairie..., p.143
- [3] Six dossiers de demandes rejetées pour les deux catégories (trois concernant un cabinet de lecture, trois concernant un bouquiniste) sont conservés aux ADR pour 1822-1828 [ADR T343]. Joseph Gauthier, "brigadier à la vidange de Lyon", dont la femme exploite un cabinet de lecture, se voit refuser un brevet en 1824 malgré l'appui du député ultra Pavy.
- [4] Op. cit. et TIROL, Les cabinets de lecture en France..., p.221.
- [5] On trouvera des catalogues de ventes de livres dirigées par Fontaine ou Suiffet recueillis avec des catalogues de libraires sous les cotes 371.384 et 450.340 de la Bibliothèque municipale de Lyon.
- [6] Cette "synthèse" de Jean-Marie Bruyset, qui sera de nouveau évoquée au chapitre 5, comporte une liste des principaux ouvrages vendus par les colporteurs, qui est reproduite en annexe p.XXXVII.

DEUXIEME PARTIE

*

PRODUCTION ET COMMERCE DU LIVRE

A LYON

CHAPITRE 4

LA PRODUCTION :

Premières approches et directions de recherches .

Nous nous contenterons ici de quelques notations, et d'un recensement des sources exploitables: tout ce qui relève à proprement parler de l'édition lyonnaise au XIX^e siècle n'a pu, faute de temps, être sérieusement étudié dans ce cadre. La situation précaire de l'imprimerie lyonnaise a déjà été évoquée auparavant; tout un pan de l'activité des imprimeurs lyonnais ne relève guère de l'histoire du livre. "Autrefois, la presse lyonnaise était alimentée par des labours et travaillait beaucoup pour le dehors. Aujourd'hui, elle est restreinte aux ouvrages de ville qui ne procurent aux ouvriers qu'une ressource instantanée" observe le maire de Lyon en 1831. Les meilleures imprimeries sont "celles où s'impriment les actes de l'administration". L'imprimerie Brunet, qui travaille à partir de 1830 pour la Préfecture et la Mairie est évaluée en 1835 près de 60 000 francs, somme élevée qui conduit le préfet à conclure un peu hâtivement: "La profession d'imprimeur à Lyon présente des bénéfices assez considérables".

AN F18
2061
(Sastre)

AN F18
2053B

L'importance de l'édition religieuse à Lyon au XIX^e siècle est généralement mentionnée. Si l'on excepte l'atelier de Louis Perrin, les plus importantes imprimeries de la première moitié du siècle sont littéralement vouées au livre catholique, des livres à l'usage du clergé jusqu'aux "bondieuseries" les plus variées destinées à la masse des fidèles. Un décompte effectué à partir de l' "Inventaire général des livres liturgiques du diocèse de Lyon" publié en 1975 par R. Amiet donne les chiffres suivants, pour les cinquantes premières années du siècle:

Sur 300 éditions recensées,	
Pelagaud, Lesne et Crozet (Sous diverses raisons sociales)	27%
Rusand	23%
Périsse	16%
Lambert-Gentot (livres à l'usage des fidèles surtout)	12%
Autres (Guyot, Pitrat, Dumoulin et Ronet essentiellement)	22%

L'hégémonie de Rusand et de ses successeurs, Pelagaud et associés, est telle qu'ils sont responsables de l'impression de 1800 à 1850 de plus de la moitié des livres liturgiques du diocèse de Lyon (38% des seuls livres à l'usage des fidèles, où la concurrence est un peu plus rude). Nous avons vu, p.21, que cet

établissement était le plus important de la ville. La prospérité des frères Périsset repose elle aussi sur l'édition et le commerce du livre religieux. On pourrait encore citer Lambert-Gentot, Guyot (père puis fils, dans les deux cas), Sauvignet, A. Mothon, tous imprimeurs ou libraires voués à ce type de production. On est en droit de se demander ce qui, hors le livre religieux, sortait des presses des imprimeurs lyonnais... M. Lecocq et H.-J. Martin constatent la quasi-disparition de l'édition littéraire. Chateaubriand, édité au début du siècle par Ballanche, auquel l'attachaient des liens d'amitié, Joseph de Maistre qui, selon l'hagiographe de Rusand, l'abbé Mellery, remit à ce dernier "le droit exclusif d'imprimer ses oeuvres comme un gage de la considération qu'il lui portait", constituent les deux grandes exceptions au coeur du "désert littéraire" que connaît alors l'édition lyonnaise [1]. Cependant, si l'édition de grands textes originaux n'a plus cours, il faut relever l'existence dans les premières décennies du siècle de toute une "librairie des classiques", qui semble s'estomper par la suite. Des presses de Tournachon-Molin sortent en 1810 un "Don Quichotte" en espagnol, un Boileau en 1805. De celles des frères Leroy, des textes de Fontenelle (1804), Marmontel et Florian (1810), Fénelon (1811). Les frères Périsset, quant à eux, opèrent une sélection très sévère: "Lettres choisies" de Madame de Sévigné en 1828 ("bonne édition"), Montaigne en 1847 ("édition épurée précédée d'une notice de l'abbé Musart").

On se trouve là aux limites d'une véritable "édition militante", dans laquelle les productions de Rusand ou Périsset versent fréquemment. Rusand édite en 1822 "Les précurseurs de l'Antéchrist: histoire politique des plus fameux impies qui ont paru depuis l'établissement de l'Eglise jusqu'à nos jours, ou la Révolution française prédit par St Jean l'Evangeliste", dont c'est alors la 7^e édition. La mention, au catalogue de 1830 des frères Périsset, d'une édition de 1827 de l' "Histoire des variations des Eglises protestantes" de Bossuet donne lieu à une violente diatribe anti-protestante. Cette édition militante, que soutiennent les convictions politiques tranchées que nous évoquions au chapitre 2, trouve sa contrepartie dans la production d'imprimeurs dont la qualité d'éditeur est douteuse: en 1845, Bajat imprime une "Biographie de Flora Tristan", Lepagnez une "Histoire populaire de la Révolution française publiée par un comité d'ouvriers" [2].

Omnipotence de l'édition religieuse, faiblesse de l'édition littéraire monopolisée par Paris et qui ne se survit plus à Lyon que sous des formes médiocres (les belles éditions "renaissances" de Perrin faisant certes exception...), place

croissante des périodiques locaux, des revues et d'un "régionalisme" qui devient dans les années 1840 la spécialité d'un Boitel ou d'un Mougin-Rusand avant que ne triomphe la "lyonnaiserie" dans la seconde moitié du siècle: tels sont les grands axes de la production lyonnaise en ce début de siècle. Ajoutons-y une profusion de libelles, proclamations, mémoires de toute espèce dont le Fonds Coste de la Bibliothèque municipale de Lyon conserve des centaines d'exemples, et le maintien d'une petite édition scolaire: en 1817, on ne compte pas moins de deux éditions de la "Grammaire latine" de Lhomond (Périsse, Pitrat) et deux éditions de la "Grammaire française" du même (Périsse, Kindelem).

On conçoit aisément, face à la médiocrité de cette production, que la contrefaçon se soit de nouveau multipliée à Lyon, à l'image de ce qu'elle avait été au siècle précédent. Ces contrefaçons, dont certains imprimeurs ou libraires sont coutumiers, concernent aussi bien Chateaubriand - "Le Génie du christianisme", appartenant à Ballanche, est contrefait par François Savy, Brunet contrefait en 1815 les "Réflexions politiques sur quelques écrits du jour", propriété du libraire parisien Lenormand - que des ouvrages moins prestigieux d'un débit assuré. Joseph Ayné possède en 1810 875 exemplaires de la "Grammaire de Lhomond à l'usage des lycées", contrefaçon de l'édition parisienne. Deux ans plus tard, l'imprimeur Mistral est surpris "s'occupant du tirage de la Grammaire de Lhomond revue par Letellier". La contrefaçon entre lyonnais n'est pas rare. En 1818, le libraire Milon fait imprimer un opuscule intitulé "Défendez-vous", d'un nommé Lafour, dont Targe est propriétaire: 683 exemplaires sont saisis, en cours de brochage, chez le relieur. En 1816, les imprimeurs Brunet, Boursy et Cutty contrefont la "Théologie" de Bally, appartenant à Rusand. En 1821, Rusand est victime d'une nouvelle contrefaçon, de la part des libraires Guyot et Rivoire cette fois ("Exercices de dévotion du Sacré Coeur de Jésus"). On le constate, la contrefaçon sévissait à tous les niveaux de la production, jusqu'au début des années 1820 tout au moins, date au-delà de laquelle nos sources ne signalent plus aucune affaire de ce genre.

ADR T338

ADR T376

AML I²60

ADR T376

Le dépôt légal d'imprimeur

Au-delà de ces notations anecdotiques, comment évaluer les genres privilégiés par l'édition lyonnaise de façon plus précise ? Une source permet de répondre à cette question, mais elle est d'exploitation longue et délicate: il s'agit des "registres d'inscription des dépôts" effectués à la Préfecture du Rhône, conservés pour les années 1810-1855 aux Archives départementales, sous les cotes T321 à T323.

Ces registres donnent une liste chronologique de tous les ouvrages, brochures, placards, gravures, périodiques, c'est-à-dire de toute la production de la typographie, déposés par les imprimeurs du département en application du décret de février 1810. Titre (mais pas nécessairement auteur), tirage, format, nombre de feuilles employées pour chaque exemplaire, sont mentionnés avec plus ou moins de rigueur selon les époques [3]. Ces déclarations furent tout au long du siècle la base de l'établissement de la "Bibliographie de la France". Pour David Bellos, "il est certain que les imprimeurs n'ont pas toujours rempli leurs obligations administratives" [4]. A Lyon, les poursuites sont fréquentes, des amendes de plusieurs milliers de francs pour non-respect du dépôt ne sont pas rares, jusque dans les années 1840 -mais les protestations de bonne foi et les plaintes des imprimeurs conduisent le plus souvent à leur réduction.

Idéalement, ces listes paraissent pouvoir délivrer plusieurs types d'information:

- évaluation de la production en titres, en feuilles, et évolution des tirages moyens.
- nature des impressions, prédominance d'ensemble de tel ou tel genre, et spécialisation plus ou moins poussée des ateliers.
- place du livre par rapport aux périodiques, et, par défaut, à l'ensemble d'une production imprimée qui nous échappe nécessairement; ainsi, le dépôt par un imprimeur de quelques titres seulement sur une année annoncerait un établissement plutôt tourné vers l'ouvrage de ville (imprimé administratif, travail pour des particuliers, etc). Mais ceci peut tout aussi bien résulter d'une mauvaise observation de la loi !...

Pratiquement, le dépôt légal est d'une exploitation délicate. A titre d'exemple, nous avons effectué, sur trois années -1817, 1830, 1845- une série de relevés:

- nombre de dépôts de "non-périodiques" (la distinction des livres, brochures, etc étant presque impossible) et de périodiques, par imprimeurs et pour l'ensemble de la ville.
- nombre de feuilles employées pour la seule impression des non-périodiques, cette information étant généralement absente pour les périodiques. Ce nombre est obtenu par produit du tirage et du nombre de feuilles utilisées pour un exemplaire de chaque titre.
- repérage des tirages les plus élevés, du tirage moyen.

Ces chiffres doivent être examinés avec prudence: l'ensemble de la production de laur n'a vraisemblablement pas été déposée avec la même rigueur selon les années et selon les imprimeurs. Ainsi, aucun périodique n'est déposé en 1817, et l'imprimeur-libraire Pitrat, dont tout indique qu'il était alors actif, n'effectue aucun dépôt au début des années 1830. De plus, le nombre des non-périodiques est sans doute surévalué en 1830, année pendant laquelle se sont multipliées les brochures d'actualité - événements de juillet, conquête de l'Algérie - dont la caractérisation est délicate.

	1817	1830	1845
Dépôts de non-périodiques	180	572	920
Dépôts de périodiques	0	320	577
Nombre de feuilles employées (non-périodiques seulement)	4 880 000	6 627 000	inconnu
Tirage moyen	2240 ex.	1500 ex.	inconnu

Si le nombre de dépôts de non-périodiques est multiplié par 3,2 de 1817 à 1830, le nombre de feuilles utilisé pour cette même catégorie progresse de façon beaucoup plus lente (1,36 fois plus). La baisse du tirage moyen et la profusion des brochures en 1830 expliquent cette différence. Entre 1830 et 1845, la progression des dépôts de non périodiques est moindre (1,6 fois plus) mais les registres de 1845 ne donnent malheureusement aucune précision quant au tirage et au nombre de feuilles pour chaque titre déposé. La place du périodique dans la production déposée varie peu entre 1830 et 1845 (35% à 40%).

La part prise par chaque imprimeur dans la production a été évaluée pour l'année 1817 et pour les premiers semestres de 1830 et 1845. Les chiffres obtenus confirment ce que d'autres sources laissaient entrevoir:

- en 1817, la moitié des dépôts est effectuée par quatre imprimeurs (Rusand, Périsset, Boursy, Kindelem, par ordre d'importance décroissante) sur seize déposants.
- sur le premier semestre 1830, Périsset, Perrin, Rossary et Barret sont responsables de la moitié des dépôts* (un quart des dépôts, 69 sur 279, pour les seuls Périsset). Deux imprimeurs ne déposent pas (Pitrat, C. Pelzin), ce qui ramène le nombre des déposants à douze. Trois imprimeurs seulement déposent régulièrement des périodiques.
- sur le premier semestre de 1845 enfin, Pélagaud, Périsset, Boursy et Dumoulin effectuent la moitié des dépôts*; on compte alors 17 déposants. Les périodiques prennent une place grandissante, puisque la plupart

des imprimeurs en déposent au moins un numéro au cours du semestre. Pour certains, le périodique semble même constituer la seule production de labeur: l'imprimerie Veuve Ayné dépose un non-périodique pour 53 numéros de "La Justice", Bajat, à La Guillotière, dépose 12 non-périodiques pour 64 numéros du "Journal de la Guillotière", de la "Revue sociale", etc.

On observe donc sur l'ensemble de la période une grande concentration de la production. Une mesure plus juste, à laquelle nous n'avons pu nous livrer ici, prendrait évidemment en compte pour chaque imprimeur le nombre de feuilles utilisées. A titre d'exemples, les 15 dépôts effectués par Roger au cours des six premiers mois de 1830 représentent 6000 feuilles, alors que les 31 dépôts de Rossary représentent eux plus de 160 000 feuilles ! Quant à la place de la production de labeur par rapport aux ouvrages de ville, elle nous reste inconnue. Une indication précieuse concernant Lambert-Gentot en 1810 nous autorise cependant ce rapprochement: cet imprimeur emploie alors "environ 1500 rames de papier par an", soit 750 000 feuilles. En 1817, sa production de labeur déposée représente 214 000 feuilles, soit moins du tiers du chiffre total de 1810.

ADR
T306

La baisse du tirage moyen entre 1817 et 1830 s'accompagne d'un maintien des tirages élevés pour deux catégories d'ouvrages, de grande diffusion:

- le livre de piété ou d'enseignement religieux destiné à la masse des fidèles. En 1817, Rusand imprime à 12 000 exemplaires "Les devoirs d'un chrétien envers Dieu et les moyens de pouvoir bien s'en acquitter", à 10 000 exemplaires des "Heures et petit psautier contenant l'office de l'Eglise à l'usage des écoles chrétiennes" et un "Recueil de cantiques spirituels à l'usage des écoles chrétiennes". En 1830, les frères Périsset impriment une "Pratique de la perfection chrétienne" à 5000 exemplaires, Rusand un "Cours d'instruction familière" en 8 volumes à 3000 exemplaires, Barret et Perrin des brochures pieuses, de format in-16 ou in-32, à 10 000 exemplaires ("Adoration perpétuelle du St Rosaire vivant", etc). A cette édition catholique de grande diffusion, on peut opposer des entreprises plus ambitieuses, aux tirages plus confidentiels: les "Oeuvres complètes" de Bourdaloue ne sont imprimées par les Périsset qu'à 1000 exemplaires en 1830.
- les almanachs connaissent des tirages encore supérieurs. Lambert-Gentot imprime en 1817 un "Dieu soit béni, Almanach pour l'année 1818" à 30 000 exemplaires. Le même, pour 1831, est tiré à 15 000 exemplaires. Barret, lui, imprime à 60 000 exemplaires un "Almanach pour 1831". Dans le même temps, les tirages du livre lyonnais ne sont qu'exceptionnellement supérieurs à 4000 exemplaires (5% des dépôts de non-périodiques en 1830, pour 8% en 1817).

Les tendances qui se révèlent à l'examen de cette source sont trop nettes pour ne pas être significatives. Les registres du dépôt légal, quoiqu'il en soit, donnent de la production provinciale une image beaucoup plus fidèle que celle que l'on serait tenté de tracer à partir des seules mentions de la "Bibliographie de la France". Les chiffres proposés par V.-E. Gauthier, dans son "Annuaire de l'imprimerie et de la presse pour 1854", à partir des titres mentionnés dans la "Bibliographie de la France", sont très en-deçà de ceux que nous proposons ici: 304 ouvrages déposés par 20 imprimeurs lyonnais, soit trois fois moins de dépôts de "non-périodiques" qu'en 1845, à en croire les registres préfectoraux.

Il est en tout cas toute une dimension de la production de l'imprimé qui nous échappe ici, celle dont relève l'acte d'édition à proprement parler, qu'il soit le fait de l'imprimeur ou à fortiori d'un libraire que ne concerne pas la législation de dépôt légal.

Imprimeurs, libraires, éditeurs.

Toute la législation fait reposer sur l'imprimeur l'obligation du dépôt et de la déclaration qui va de pair, sans se préoccuper le moins du monde de l'identité de celui qui a financé, pour son propre compte, l'impression. De plus, la notion même d' "éditeur", qui prend progressivement en ce début de siècle sa dimension moderne, reste difficile à cerner. Roger Chartier pose le problème en ces termes: "Ce n'est qu'autour des années 1820 qu'émerge une figure moderne de l'éditeur, dont l'activité dans la chaîne des interventions sur le livre se détache progressivement de la librairie de détail et n'est plus forcément liée à l'activité d'imprimer", mais "le mélange des fonctions reste encore longtemps la règle au cours du XIX^e siècle". R. Chartier propose les critères de distinction suivants: "le temps passé à la recherche de manuscrits, à la discussion avec les auteurs, à l'établissement des contrats, à la surveillance des circuits de diffusion plus qu'à l'activité d'imprimeur ou de libraire de détail. D'autre part, l'éditeur moderne est celui qui vend des livres de son propre fonds beaucoup plus que d'assortiment, c'est-à-dire des livres produits par d'autres que lui-même" [5].

La propension à s'intituler "éditeur", repérable à Lyon dès le début du siècle, ne constitue vraisemblablement pas un critère de distinction suffisant; Blache, en 1812, demande un brevet de "libraire-éditeur à perpétuité", Lions s'intitule "éditeur" en 1838... Quant aux critères proposés par R. Chartier, ils sont difficilement repérables dès lors que l'on a affaire à des imprimeurs ou à des libraires qui n'ont qu'une activité éditoriale épisodique. Si cette activité ne laisse aucun doute chez les plus importants des imprimeurs-libraires lyonnais (Ballanche, Leroy, Périsset, Rusand, Pélagaud, Perrin, Boitel...), on ne pourrait la

AN F18
2053A

cerner avec certitude chez les libraires qu'au relevé des annonces de la "Bibliographie de la France" et des mentions de parution d'ouvrages dans la presse locale, long travail de dépouillement qui reste à faire [6].

A titre purement indicatif, nous avons recensé les libraires dont les noms apparaissent dans le "Fichier des imprimeurs et libraires lyonnais du XIX^e siècle" en cours de constitution, à partir de catalogues manuscrits ou imprimés de bibliothèques françaises, à la Bibliothèque municipale de Lyon. Ce fichier, très partiel, compte environ 1750 fiches pour la première moitié du siècle; 160 fiches seulement concernent des libraires. La majorité des libraires brevetés à Lyon avant 1850 n'y apparaît pas: 83 des 123 libraires non imprimeurs, soit 67%, sont absents du fichier. On retrouve dans ce groupe majoritaire la quasi totalité des libraires brevetés dans les années 1840, puisque 5 des 41 brevetés de la décennie apparaissent dans le fichier. Les imprimeurs, quant à eux, sont presque tous présents [7]: la mention de leur nom sur tout ouvrage de labour est obligatoire et l'on ne peut de ce fait tirer aucune conclusion, quant à l'activité éditoriale de chaque imprimeur, de cette présence massive.

Peut-on faire l'hypothèse qu'au moment même où la figure de l'éditeur parisien commence à s'imposer, l'édition lyonnaise reste une activité propre aux imprimeurs, la librairie de la ville se cantonnant dans le commerce d'assortiment ou l' "abonnement à la lecture" ? En 1845, la faillite retentissante -plus de 235 000 francs de perte- d'un des grands libraires-éditeurs lyonnais des années 1835-1845, Charles Savy, conduit le syndic de ses créanciers à condamner les "opérations d'éditeur [qui] dépassent tous les besoins de la localité" auxquelles s'étaient livré le failli [8], condamnation qui indique assez le caractère exceptionnel de telles opérations, que l'on juge par trop imprudentes à Lyon. Rares sont les libraires-éditeurs à acquérir la stature des imprimeurs-éditeurs de la ville, et cette situation perdure tout au long du siècle: Pierre-Félix Girard (libraire en 1842, imprimeur à partir de 1852), Aimé Vingtrinier, Henri Storck (lithographe, puis typographe en 1854) sont éditeurs parce qu'imprimeurs. Le maintien de cette hégémonie, qu'il faudrait certes nuancer, constitue un anachronisme au regard des évolutions parisiennes, mais il n'est pas propre à Lyon. Les "usines à livres" de Berger-Levrault ou de Mame ont leur pendant lyonnais, en mineur, chez Pélagaud ou Périsset, qui recourent largement à la stéréotypie (3 compositeurs pour 14 imprimeurs chez Périsset en 1854), se placent parmi les 20 premières imprimeries de labour françaises au milieu du siècle [9] et poursuivent parallèlement une activité d'éditeur, aussi médiocre nous paraisse-t-elle à présent.

NOTES DU CHAPITRE 4

- [1] MELLERY, Notice biographique sur Mr. M.-P. Rusand, p.30. Rusand donne les "Oeuvres de M. le Comte de Maistre", 6 volumes, en 1822. "Les soirées de St Petersburg" sont de nouveau éditées par Pélagaud en 1845, deux exemples parmi d'autres des nombreuses éditions lyonnaises de cet auteur.
- [2] Ces notations sont issues des catalogues de Périsset (1821, 1830) et Rusand (1822), des registres préfectoraux du dépôt légal (ADR T321 à 323), du "fichier des imprimeurs et libraires lyonnais du XIX^e siècle" encourus de constitution à la Bibliothèque municipale de Lyon (voir description plus avant dans ce même chapitre).
- [3] Ces registres lyonnais ont leur contrepartie parisienne aux Archives nationales, sous la forme de liasses, classées chronologiquement, qui accompagnaient l'envoi des exemplaires imprimés en province à Paris [F18 147 pour les années 1817-1835, Rhône et F18 173 pour les années 1835-1849, Rhône].
- [4] BELLOS, op.cit., p.649. Bellos n'hésite pas à écrire: "Le chiffre de volumes enregistrés chaque année dans la "Bibliographie de la France" est d'une part la mesure de l'activité éditoriale française et d'autre part la mesure de l'autorité politique du régime" (p.650). De surcroît, la déclaration de certains labours, en particulier les stéréotypes, n'a vraisemblablement pas été systématique.
- [5] In: Lectures et lecteurs au XIX^e siècle: la bibliothèque des Amis de l'instruction: actes du colloque tenu le 10 novembre 1984. Paris: Bibliothèque des Amis de l'instruction du 3^e arrondissement, 1985. 124p.
- [6] Mme M. Lecocq s'est livrée en partie à ce travail de recherche des annonces de parution, dans la partie "Feuilleton" de la "Bibliographie de la France", pour les imprimeurs et libraires faillis. Sur les 15 faillites qu'elle a recensé entre 1820 et 1850, une seule concerne un imprimeur-éditeur (Boitel), trois concernent des libraires-éditeurs (Charbon en 1820, Micolot et Savy dans les années 1835-1845).
- [7] On ne relève que cinq absences sur soixante-trois imprimeurs. Deux sont dues à une période d'exploitation courte (Bachelaz et G. Ayné), les trois autres étant sans doute imputables à une exploitation épisodique du brevet d'imprimeur typographe (le fondeur P.C. Rey et les lithographes Sastre père et fils).
- [8] Cité in: Histoire de l'édition française, tome 3, p.160.
- [9] Onzième rang pour Périsset, dix-septième rang pour Pélagaud, d'après V.-E. Gauthier, Annuaire de l'imprimerie (...) pour 1854, p.4.

CHAPITRE 5

LE COMMERCE DU LIVRE A LYON

Nos sources, avares de chiffres, ne permettent pas d'envisager une "économie du commerce du livre" à Lyon, pas plus qu'une géographie, nationale et internationale, de ce négoce. Elles autorisent cependant un examen des modalités du commerce du livre dans la ville, une approche du commerce régional et des échanges avec l'étranger, et laissent clairement percevoir la prépondérance du livre parisien, que renforce la médiocrité de la production locale. Nous commencerons par une rapide présentation de l'assise géographique des métiers du livre dans la ville, présentation dont l'intitulé imposerait sans doute que l'on prenne en considération les collections publiques, prestigieuses, et les nombreuses bibliothèques privées, exclues à priori de notre travail.

Le livre dans l'espace lyonnais.

Les cartes reproduites dans les pages qui suivent reflètent la situation des années 1823 et 1842, pour lesquelles nous possédons des données à peu près cohérentes quant à la localisation des imprimeries, des librairies, des cabinets de lecture non brevetés et des bouquinistes.

L'imprimerie et la librairie se révèlent, dans les deux cas, fortement concentrées dans le centre actif du commerce qui s'étend de Bellecour aux Terreaux, avec ces lieux de prédilection que sont la rue Lafond, près de l'Hôtel de ville, la rue St Dominique et surtout les rues Mercière, petite et grande, vouées aux métiers du livre dès la Renaissance. Cette concentration était à ce point ressentie par les contemporains que Cochard écrit, en 1826, dans son "Guide du voyageur et de l'amateur à Lyon": "Les imprimeurs et les libraires ont presque tous leurs magasins" dans ces rues parmi "les plus mal-propres, les plus étroites et les plus sinueuses" de la ville [1]. Hors cette "fourmilière laborieuse, entre les rochers et les rivières, entassée dans les rues sombres qui descendent sous la pluie et l'éternel brouillard" qu'évoque Michelet [2], rien, ou presque: trois imprimeries à St Jean, aucune librairie sur les pentes de la Croix-Rousse, au nord des Terreaux, alors en pleine urbanisation, deux librairies seulement dans l'aristocratique quartier d'Ainay. Au coeur même de la ville, la rive droite du Rhône ne compte qu'une imprimerie, aucune librairie.

Les cabinets de lecture non brevetés connaissent pour leur part deux zones de prédilection: la place des Célestins et ses abords, qui en abritent cinq, et cet espace délaissé par la librairie qui s'étend des Terreaux aux Cordeliers.

Ce sont en fait les bouquinistes, en boutique ou à l'étalage, qui paraissent occuper les espaces qu'aucune librairie ne dessert: le vieux quartier de St Jean, le nord de la place des Terreaux. Le long du quai de Retz, au bord du Rhône, dont les hautes maisons élevées à la fin du XVIII^e siècle abritent la bourgeoisie négociante, s'alignent les étals de sept bouquinistes.

A cette desserte inégale de la ville intra-muros correspond dans les faubourgs l'absence de tout établissement occupé de l'impression ou du commerce du livre. Aucun du moins n'est recensé par les sources utilisées ici. Quelques marchands de gravures, qui se livrent peut-être à l'occasion au commerce du livre, sont signalés à La Guillotière en 1823. A la même date, d'autres sources laissent penser qu'il existait déjà des cabinets de lecture à la Croix-Rousse (Arnaud) et à Vaise (Portier, tulliste, qui possède "2000 volumes en ouvrages divers").

ADR T306

ADR T343
ADR T335

A vingt ans de distance, la situation est-elle vraiment différente ? Imprimerie et librairie sont toujours aussi concentrées dans une bande étroite de la rive droite de la Saône en face de laquelle St Jean est encore plus déserté (deux imprimeries seulement) qu'auparavant. Un guide de 1843 précise que les librairies qui se consacrent aux "nouveau-tés et aux ouvrages scientifiques" se trouvent plutôt vers les Terreaux et Bellecour, tandis que les librairies de la rue Mercière seraient spécialisées dans les "ouvrages classiques" [3]. Nous ne nous attarderons pas sur l'implantation des bouquinistes, l'Indicateur commercial de 1842 n'assurant sans doute pas une couverture exhaustive et semblant négliger les étals des bouquinistes sans magasin. L'implantation des cabinets de lecture non brevetés est par contre significative, puisqu'ils sont présents dans la plupart des quartiers d'urbanisation récente et continue: pentes de la Croix-Rousse, faubourgs. On compte même un cabinet de lecture aux abords de Perrache, celui de Charles Fauche, cordonnier, qui demande en 1840 un brevet pour "le quartier de Perrache à Lyon qui est assez conséquent et qu'il n'existe pas d'établissement de cet ordre dans ce quartier" (sic). L'imprimeur Bajat, à la Guillotière, dessert un quartier peuplé de 35 000 habitants en 1846; Lepagnez, à la Croix-Rousse, travaille lui pour une population de 28 700 personnes en 1851... La disproportion avec la concentration lyonnaise est flagrante, d'autant que les premiers brevets de librairie délivrés à la résidence des faubourgs ne sont pas antérieurs à 1838 pour la Guillotière, 1840 pour Vaise, 1841 pour la Croix-Rousse. Le faubourg le plus éloigné du centre de la ville, Vaise, ne compte aucun imprimeur avant la seconde moitié du siècle; l'Indicateur commercial de 1842 n'y signale aucune librairie ni cabinet de lecture.

AN F18
2055

[voir cartes pages suivantes]

Le livre dans l'espace lyonnais:

- Imprimerie
- Librairie brevetée
- ✦ Cabinet de lecture non breveté
- △ Bouquiniste

Sources: Almanach de Lyon, 1823 et ADR T306
Indicateur commercial, 1842

Le plan est extrait de :

FABVIER, Eugène. Histoire de Lyon (...) depuis l'origine de Lyon jusqu'à nos jours: édition populaire. Lyon: Girard et Guyet; Paris: Allouard, 1846." vol., 496p., 483p.

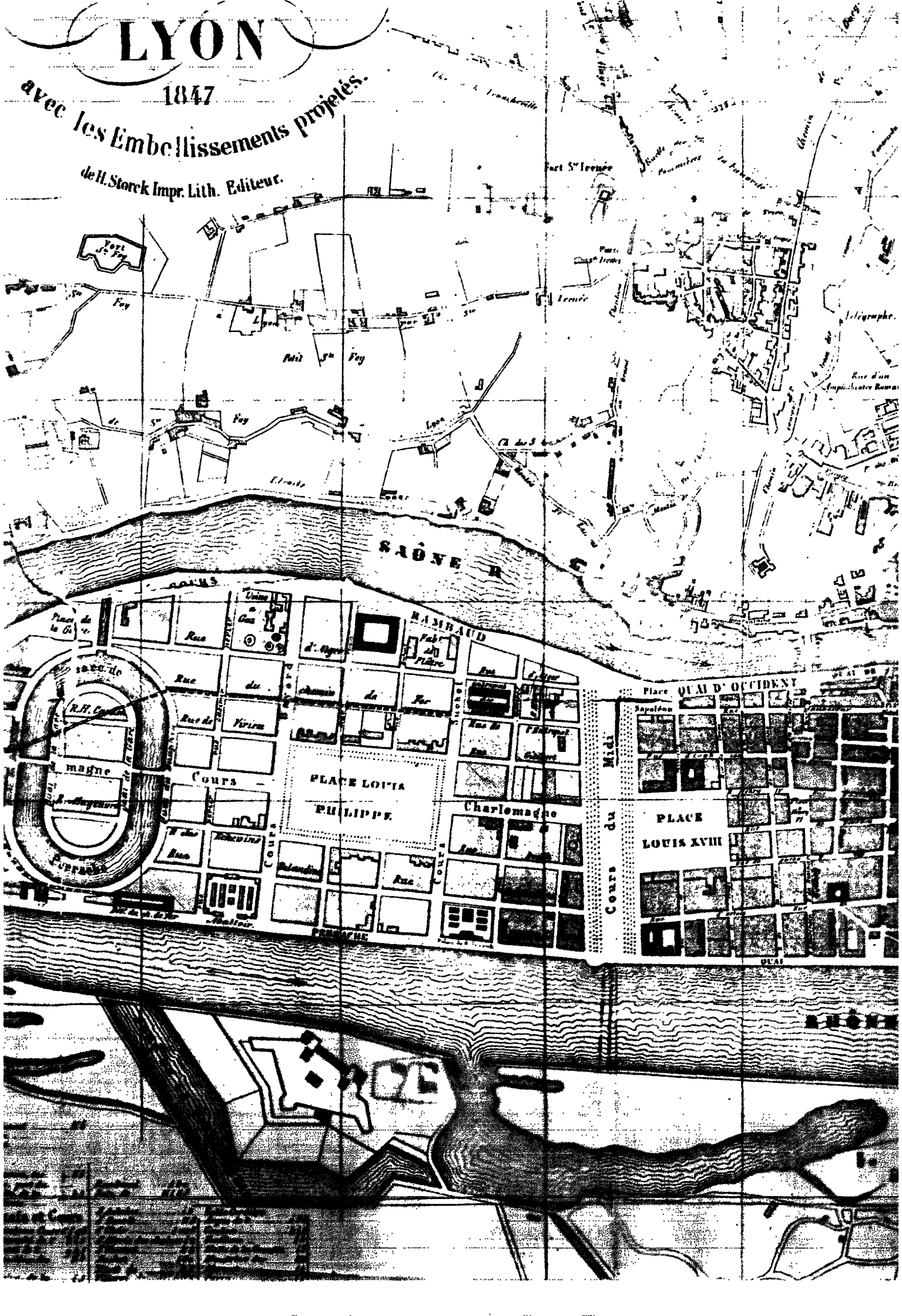
Ce plan, daté de 1847, signale dans un grisé léger les "embellissements projetés" à cette date. En 1823, les abords du Cours du Midi, au sud de la presqu'île, sont très peu urbanisés; au-delà s'étend un no man's land encore réservé aux exercices des soldats et aux promenades dominicales, où s'installeront progressivement des industries polluantes ou dangereuses. Quant aux faubourgs, leur extension est bien moindre, l'urbanisation se concentrant autour de quelques axes de circulation.

LYON

1847

avec les Embellissements projetés.

de H. Storek Impr. Lith. Editeur.





M.S.B.

Cimetière de Loyasse

PL. SAINT-ANDRÉ
et la BELLE-COUR

QUAI S. ANTOINE

Jardin des Plantes

PORT S. CLAIR

QUAI DE L'HÔPITAL

Q. DE S. COSTE

BOURBON

PLACE FLORENTI

DE NOAILLES

L'apche

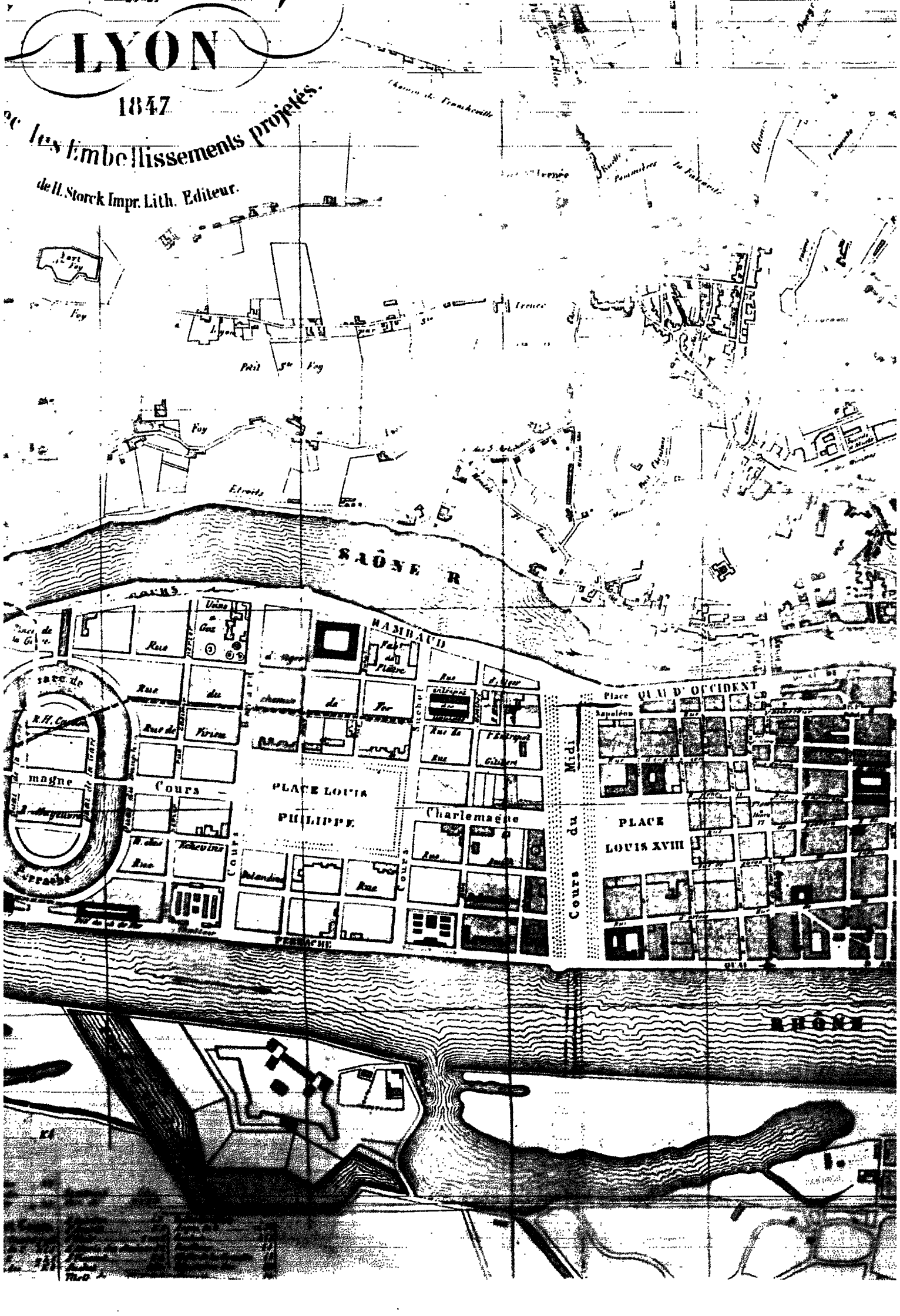


LYON

1847

des embellissements projetés.

de H. Storck Impr. Lith. Editeur.



Le commerce à Lyon; les catalogues.

On retrouve à Lyon toute la gamme des activités commerciales auxquelles se livre la librairie française au début du XIX^e siècle: vente et location de nouveautés et de livres anciens, lecture sur place des journaux et "abonnement à la lecture" à domicile, commission, commerce de gros. Ces formes de commerce du livre, à l'exception du commerce de gros, sur lequel nous reviendrons, qui est l'apanage de quelques gros libraires, ne sont pas exclusives les unes des autres; plus précisément, on peut considérer que la coexistence de ces activités est plus fréquente chez les grands libraires et se raréfie au fur et à mesure que l'on s'achmine vers les deux extrêmes que constituent d'une part le monde des imprimeurs-libraires, d'autre part celui des cabinets de lecture qui ne se livrent qu'à la lecture de journaux sur place. Il nous est impossible de dresser une typologie précise, sur le modèle de celle proposée par F. Parent-Lardeur [4], des différents établissements en fonction des types de commerce pratiqués, de l'importance des fonds, faute d'indications assez nombreuses et précises, et en particulier de séries à peu près homogènes de catalogues. [5]. La distinction importante entre "cabinet de lecture" (qui indique l'existence d'un lieu destiné à la lecture de livres ou de journaux) et "abonnement à la lecture" (qui indique l'existence d'un fonds, fonds qui n'est pas nécessairement distingué de celui destiné à la vente) n'est pas toujours clairement effectuée par nos sources. L'Indicateur commercial, en 1838 et en 1842, ne connaît que deux modalités du commerce du livre: la vente et l'abonnement. On peut cependant reprendre la distinction proposée ci-dessus, qui isole d'une part les imprimeurs-libraires, d'autre part les cabinets de lecture non brevetés qui, à Lyon même, soumis à la concurrence des libraires se livrant à l'abonnement, se cantonnent généralement dans la lecture sur place des journaux et brochures. L'application rigide de la législation des brevets dans les années 1820 favorise cette évolution.

A l'exception de Pelzin, aucun imprimeur-libraire lyonnais ne semble se livrer à la location de livres. Les plus importants d'entre eux joignent le commerce d'assortiment à la vente des ouvrages de leur fonds, dans des proportions variables si l'on en croit les rares catalogues dont nous disposons pour cette catégorie d'établissements. Rusand, en 1822, propose une centaine d' "ouvrages de propriété", près de 300 "livres de fonds" et plus de 400 titres d'assortiments où se lit une ouverture vers une production moins monolithique puisque "Robinson Crusoë" voisine avec des ouvrages de grammaire et des classiques latins. En 1818, le catalogue de l'imprimeur Veuve Buynand compte 300 titres de fonds pour

un millier d' "assortiments en nombre", les titres détenus à quelques exemplaires n'étant pas retenus. La part du commerce d'assortiment, en titres sinon en exemplaires, reste généralement importante, même chez d'authentiques éditeurs comme Rusand et Périsset. Ces derniers ont en 1830 "plus de 10 000 articles" en magasin qui ne figurent pas au catalogue, qui compte déjà plus de 500 titres d'assortiment pour 800 titres de fonds. De surcroît, ces derniers sont fréquemment proposés sous plusieurs présentations: la qualité du papier, la présence d'illustrations et surtout la diversité des reliures, que les frères Périsset font exécuter à la demande de l'acheteur, sont autant d'éléments qui font varier le coût des ouvrages dans des proportions considérables. Pour un in-12 broché, une reliure en basane coûtera 35 centimes, un "vrai maroquin" 6 francs... [6]. Parmi les libraires, seul Bohaire propose autant de présentations différentes, avec des reliures souvent signées des grands maîtres parisiens du moment.

A l'autre extrémité du monde du livre, les petits établissements non brevetés qui se consacrent à la location de livres ou à la lecture des journaux n'ont pas laissé beaucoup de traces de la production qu'ils proposaient à leurs abonnés. Deux catalogues de livres nous sont parvenus, qui relèvent de cette catégorie: celui de la dame Hughes, en 1811, manuscrit, compte environ 300 titres, dans leur très grande majorité des romans. Celui de Chambet fils, en 1821, avant qu'il ne soit breveté, ne propose lui aussi que 400 titres. Cette orientation, classique, vers la production romanesque n'était cependant pas le fait de tous les petits établissements: le cabinet de lecture de la Demoiselle Clauzel, fondé en 1825 par Rusand et le curé de la paroisse St Nizier, est "composé de livres de piété et de morale, destinés à répandre le goût des lectures pieuses" La permanence de l'établissement, encore exploité dans les années 1840, laisse supposer un certain succès de la formule... Les cabinets de lecture de journaux paraissent eux aussi maigrement pourvus. Le cafetier Merly, en 1821, donne à lire 12 titres, recouvrant tout le spectre politique puisque "Le Précurseur", libéral, voisine avec le très officiel "Moniteur" et la légitimiste "Gazette universelle de Lyon". Aux périodiques viennent s'ajouter quelques brochures de circonstance. C'est de toute évidence la capacité à suivre de très près l'actualité, et non la richesse de leurs fonds, qui faisait le succès de ces cabinets de lecture. En deçà, on rencontre des individus qui se contentent de redistribuer à leurs abonnés des journaux qui leur sont adressés, service souvent proposé par les libraires mais qui semble ici être exclusif de toute autre activité. Deux de ces "bureaux d'abonnements de journaux" existaient à Lyon dans les années 1815-1830; le propriétaire de l'un d'entre eux, Pierre Clément, précise bien en 1824 qu'il "ne donne point à lire chez lui en aucune manière ni journaux ni livres quelconques".

On retrouve toutes ces formes de commerce de l'imprimé réunies chez les libraires, avec une fréquence évidemment variable, autour de l'activité centrale qui reste la vente. Reymann, vers 1810, "se charge de toutes les commissions concernant la librairie, soit française, soit étrangère", "fait imprimer pour le compte des auteurs et vendre les éditions moyennant une rétribution modérée", abonne à "tous les journaux de médecine, chirurgie, chimie, physique" et tient un "cabinet de lecture en livres allemands et italiens". A la même époque, Bohaire, outre les activités que nous lui connaissons déjà (nouveauautés, livres de luxe, abonnement à la lecture) achète "les livres de hasard et les bibliothèques, fait des échanges de vieux livres contre des neufs, se charge de faire venir par commissions les livres qu'on pourra désirer. On peut aussi s'adresser à lui pour la reliure de toutes sortes de livres". L'imprimeur-libraire Pitrat, que la responsabilité de la "Gazette universelle de Lyon" met dans l'obligation d'avoir un employé dans la capitale, décide en 1821 de "joindre à [son] commerce celui de la commission pour la librairie de Paris". Il se charge, "dans l'espace de six jours", de faire venir tous les livres qui lui seront demandés. On pourrait multiplier les exemples. Celui de Chambet fils, avant qu'il ne soit breveté, n'est pas dénué d'intérêt: la multiplicité de ces activités commerciales déborde largement le cadre habituel. On trouve chez lui "un grand assortiment de pièces de théâtre, des cartes géographiques, atlas, cahiers d'écriture, cartes de visites, carnets, encre, plumes, papier, etc"; il reçoit en dépôt "tous les objets d'art dont on voudrait se défaire avantageusement tels que livres, musique, gravures, tableaux, dessins, médailles, figurines, etc; il s'empresse de les faire annoncer dans les journaux pour en trouver le placement." Il se trouve également chargé du dépôt de divers produits, "poudre odorante qui rafraîchit la vue" ou "tablettes du docteur Ford, de Londres, pour les toux violentes". Breveté, Chambet semble avoir renoncé à ce rôle d'intermédiaire de tous les commerces, puisqu'il ne propose plus en 1823 que de "faire venir par commission de Paris les livres, la musique, les gravures et les journaux"; à l'abonnement à la lecture, il joint un cabinet pour les journaux [7].

Il n'entre pas dans notre propos d'analyser le contenu des quelques catalogues de cabinets de lecture qui nous sont parvenus. Une lecture un peu attentive de ceux de Chambet fils (1821, 400 titres), de Baron (1823, 700 titres), de Pelzín (1825, 1500 titres), de Lions (1821 ?, 2000 titres) indique que les fonds des établissements lyonnais étaient composés sur le même mode que ceux des cabinets parisiens dont les catalogues ont été décrits par F. Parent-Lardeur [8]. Même

prédominance du roman, suivi de l'histoire et des voyages, même présence conjointe des nouveautés et de quelques grands titres du XVIII^e siècle, honnis par les autorités, même prédilection pour Pigault-Lebrun, Paul de Kock, Madame de Genlis, Walter Scott ou Ann Radcliffe et ses émules. Un des catalogues les plus importants, par la quantité et la diversité des titres proposés en lecture et à la vente - puisque la majorité des titres concernent les deux types de consommation du livre - est celui de la librairie-cabinet de lecture de l'Imprimeur Pelzin, que gère en 1825 Sophie Durval. A cette date, on y trouve, outre la plupart des auteurs cités ci-dessus, les nouveautés les plus récentes (les "Mémoires de Mme de Genlis sur le XVIII^e siècle et la Révolution française" et le "Théâtre de Clara Gazul, comédienne espagnole" [de Mérimée], parus en 1825, y sont proposés), des classiques du libertinage (Restif de la Bretonne, Sade - mais il s'agit de "La marquise du Gange"...) mais aussi, ce qui paraît plus surprenant dans ce type d'établissement, la "Biographie universelle ancienne et moderne" de Michaud en 40 volumes ! [9]. Les modalités de la location, qui varient très peu d'un établissement à l'autre, sont celles en vogue à Paris. On doit cependant noter la fréquence avec laquelle est proposé la formule de l' "abonnement à la campagne" - le catalogue de Baron parle d' "abonnés du dehors" - qui signale l'existence d'une clientèle débordant les limites de la ville. On en trouvera un exemple en annexe, p. XXXII-XXXIII: le libraire Leclerc compte en 1816 des abonnés jusqu'à Marcigny-sur-Loire, en Saône-et-Loire. Les cabinets de quelque importance peuvent seuls proposer ce service, qui immobilise pendant longtemps un nombre élevé d'ouvrages. Le catalogue de Pelzin précise que "les abonnements à la campagne ne peuvent être pour moins de trois mois; il sera donné un nombre suffisant d'ouvrages pour éviter des commissions trop fréquentes; les frais de caisse et de transport sont à la charge des abonnés".

Hors de Lyon. Paris, la région, l'étranger

L'identité des fonds, la similitude de fonctionnement des cabinets de lecture lyonnais et parisiens n'est qu'un signe parmi d'autres de l'hégémonie parisienne. Rares sont les catalogues de libraires qui précisent les lieux d'édition des ouvrages qu'ils proposent. Lorsque c'est le cas, la part écrasante du livre parisien et surtout la quasi-disparition du livre lyonnais du fonds des libraires ne surprennent guère. Pour les quatre catalogues qui suivent, un sondage au 1/10 a été effectué.

Reymann (1810 environ)	Paris 54%
	Lyon 8%
Buynard (assortiment, 1818)	Paris 75%
	Lyon 17%
Bohaire (vente du fonds, 1840)	Paris 90%
	Lyon 5%
Vve Matheron (vente du fonds, 1841)	Paris 55%
	Lyon 4%

Les rares ouvrages lyonnais sont de plus fréquemment antérieurs à 1800, et la production contemporaine semble totalement négligée par la librairie de la ville. Pour le XVIII^e siècle déjà, R. Chartier avait observé cette "primauté parisienne que traduit une présence matérielle envahissante sur les rayons des boutiques (...). Les lyonnais ne vendent que peu de livres imprimés sur les presses de leur ville, et le pourcentage recule avec le siècle" [10]. Le premier recensement des libraires lyonnais, en 1810, nous les décrit presque tous "tirant de Paris", quelquefois par échange seulement. Seule une étude des faillites permettant l'établissement d'une "géographie des créanciers" pourrait donner une mesure précise des relations commerciales entretenues avec la librairie parisienne et de l'évolution de cette dépendance au cours du siècle.

ADR T306

A l'inverse, les plus importants d'entre les imprimeurs et les libraires lyonnais eurent des magasins parisiens: c'est le cas de Rusand, de Périsset, de Pélagaud, de Bohaire, de Babeuf. L'existence d'un point de vente parisien est particulièrement importante pour les imprimeurs-éditeurs, tel Pélagaud qui tente en 1853 de rétablir dans la capitale un magasin antérieurement supprimé. Mais la législation interdit en principe à un breveté d'exploiter sous la même raison sociale plusieurs librairies, serait-ce dans la même ville. La tolérance à cet égard semble avoir été variable selon les moments. Ainsi, Pélagaud se heurte à l'opposition du Ministère, alors qu'il se propose de placer à la tête de son établissement parisien un de ses commis, breveté. Il lui est vivement conseillé de suivre l'exemple de Mame, l'éditeur tourangeau qui "exerce le même commerce sur une échelle beaucoup plus vaste": celui-ci a "un dépôt à Paris chez Delarue (...) et ses livres portant simplement l'indication "de Mame, libraire à Tours", se vendent admirablement bien". Les frères Périsset ne rencontreront pas ce problème, Étienne jusqu'en 1834, puis André jusqu'en 1860 étant successivement brevetés à la résidence de Paris et exploitant sous la même raison sociale que l'établissement lyonnais une librairie dans le quartier St Sulpice.

AN F18
2059

On le voit, la législation ne favorise pas la pénétration de l'édition provinciale à Paris, alors même que les nouveaux moyens de transport rendent la capitale encore plus attractive pour la clientèle des éditeurs provinciaux; les correspondants de Pélagaud déclarent préférer recevoir ses livres de la capitale, par le chemin de fer... Le système du dépôt des ouvrages auprès d'un libraire parisien, le plus couramment utilisé, peut se révéler décevant. Pélagaud, finalement contraint d'adopter cette solution, constate en 1857 que le libraire dépositaire n'a "ni la même action, ni le même zèle, ni le même intérêt" qu'il aurait lui-même. Quoiqu'il en soit, l'échange est trop inégal, la dépendance à l'égard de Paris trop ancienne. Elle ne touche d'ailleurs pas seulement la librairie brevetée. Verpillat, bouquiniste trafiquant illégalement de marchandises neuves, est à Paris en 1833 pour "acheter des livres et des gravures obscènes, ainsi qu'un certain nombre d'écrits hostiles au gouvernement" qu'il transporte avec lui dans des caisses. Les fonds de certains petits cabinets de lecture lyonnais viennent de Paris: c'est le cas, dès 1813, de celui de la dame Bernard. L'achat des nouveautés, il est vrai, se fait sans doute plus fréquemment auprès des libraires lyonnais, intermédiaires obligés entre la librairie parisienne et les petits établissements.

ADR T335

ADR T338

Tout ceci n'est pas nouveau: l'hégémonie parisienne pesait déjà lourdement sur le livre lyonnais au siècle précédent, et c'est la raison pour laquelle s'était développée, pour reprendre les termes de R. Chartier, face à une "conscience aiguë de la décadence" de l'édition lyonnaise, cette "exaltation de l'activité marchande" que traduisait en particulier le rôle de plaque tournante joué par la librairie lyonnaise dans les échanges entre le Nord de l'Europe et les contrées méridionales. Que reste-t-il de cette activité dans la première moitié du XIX^e siècle? En 1810, 7 libraires - dont 3 libraires-imprimeurs - se livrent au commerce avec l'étranger, selon des modalités diverses: commerce de gros dans toute l'Europe pour les Leroy, mais pas d'achat à l'étranger; commerce de gros avec l'Italie pour Tournachon-Molin; commerce avec l'Italie, l'Allemagne et la Suisse pour François Savy. En règle générale, Suisse, Italie, Allemagne sont le plus souvent mentionnés. Mais c'est la librairie de Cormon et Blanc, spécialisée dans le commerce de gros, qui paraît suivre au plus près le modèle institué au siècle précédent, que R. Chartier définit à grands traits ainsi: "des achats ou des échanges avec Paris ou l'Allemagne en vue d'une redistribution profitable vers l'Espagne et les marchés coloniaux" [11]. Cormon et Blanc n'achètent jamais: ils échangent avec la Suisse et l'Espagne, expédient dans ce dernier pays

des ouvrages en langue espagnole qu'ils font imprimer. En échange, ils reçoivent des livres latins, grecs, italiens, anglais, espagnols [12]. Cette circulation du livre étranger ne va pas sans laisser des traces dans les fonds destinés au commerce local. En 1810 toujours, des livres en langues étrangères sont proposés par 8 librairies; l'italien, l'espagnol, l'anglais sont les langues les plus représentées. Le libraire Reymann, d'origine allemande, est alors le spécialiste lyonnais de la librairie étrangère. Que devient par la suite cette activité, nous ne le savons pas. Si l'on en croit une notation de Cochard en 1826, "la librairie de cette ville n'a plus les débouchés qu'elle avait autrefois: Paris lui a encore ravi cette branche d'industrie. MM. Cormon et Blanc sont presque les seuls qui fassent des envois dans les pays étrangers" [13] - ce qui marquerait une dégradation considérable de la situation en une quinzaine d'années.

ADR T306

Plus modestement, Lyon continue sans aucun doute à tenir lieu de "capitale régionale" en matière de production et de diffusion du livre. Le département du Rhône ne compte aucun libraire, sinon à Lyon et Villefranche, avant 1843, et les départements voisins paraissent également fort mal pourvus puisque les habitants de Bourg-en-Bresse, en 1833, adressent leurs demandes à Lyon voire à Paris; les droits de commission, le transport, accroissent considérablement le prix des ouvrages. La librairie lyonnaise est donc tout naturellement conduite à jouer un rôle redistributeur, sur une aire assez étendue.

AN F18
2057

La petite partie de la correspondance commerciale du libraire Guyot, imprimeur à partir de 1834, qui nous est parvenue le montre en relation avec toute une clientèle ecclésiastique résidant dans l'Isère, la Drôme. Collèges religieux, séminaires, mais aussi curés de villages lui font parvenir d'abondantes commandes de livres de piété, classiques pour les écoles, livres de prix, etc. En 1840, parce qu'il a retardé un envoi à cause d'un ouvrage qu'il prétend attendre de Paris, Guyot se voit rappeler à l'ordre par le supérieur du petit séminaire de La Côte Saint André, dans l'Isère: "Nous ne vous demandons aucun ouvrage qui ne se trouvât à Lyon, puisque nous avons entre les mains les catalogues des principaux libraires et jamais nous ne demandons un ouvrage qui ne soit mentionné dans quelqu'un d'eux". Guyot prétend dans son catalogue se charger de "toutes les demandes qui ont un rapport à la librairie ecclésiastique". Commandés par courrier ou auprès du voyageur de Guyot (vraisemblablement son fils en 1846), les ouvrages sont livrés par diligence ou par quelque voiturier effectuant le parcours. Autre exemple de ce rayonnement: Rusand et J. Ayné expédient des almanachs en Savoie en 1822; et le premier est l'imprimeur d'un "Catéchisme de Mgr de Tencin" vieux de près d'un siècle dont la vente a lieu uniquement dans les montagnes du Haut-Dauphiné, sans doute par colportage.

BML
(Ms 2199)

ADR
T 310

En effet, l'approvisionnement des colporteurs semble constituer une activité importante pour la librairie et l'imprimerie lyonnaise. En 1811, le rapport de Jean-Marie Bruyset consacré au colportage rapporte que ceux-ci viennent l'hiver de l'Isère, de la Savoie et surtout des Hautes-Alpes, pour acheter à Lyon les "usages, almanachs, contes de la bibliothèque bleue" qu'ils paient comptant. La plupart des libraires qui se livrent au commerce des livres de piété, des alphabets, des classiques, sont en relation avec ces colporteurs. Lambert-Gentot est signalé au début des années 1810 comme un spécialiste des "livres d'usage, almanachs, Bibliothèque bleue, cartes géographiques, images", ce qui le désigne tout particulièrement pour satisfaire cette clientèle. Il est d'ailleurs significatif de constater que tous les libraires cités par Bruyset comme approvisionnant les colporteurs sont des imprimeurs (Tournachon-Molin, Périsset, Rusand, Lambert-Gentot, Roger), qui ne se contentent donc pas de redistribuer une marchandise adaptée au colportage, mais produisent pour cette forme de commerce des ouvrages propres. Nous avons vu au chapitre précédent les tirages considérables que ceux-ci -almanachs, ouvrages de piété populaire- pouvait atteindre. Dans les années 1810-1830, Roger imprime régulièrement des recueils de chansons pour les colporteurs, Rusand des ouvrages de piété, Lambert-Gentot et Barret des Almanachs. Plus rarement sans doute, des colporteurs sollicitent des imprimeurs pour l'impression d'un ouvrage de leur choix: Mistral, en 1813, imprime ainsi sur la demande d'un colporteur des "Prophéties de Michel Nostradamus". Toute cette production était ensuite diffusée sur une aire dont les contours nous échappent; peut-être rencontrait-elle plus au sud la concurrence d'une production similaire sortie des presses avignonnaises? Nous ne savons pas davantage si cette activité se maintient au milieu du siècle -ce que pourrait cependant laisser croire l'importance prise alors par le colportage, en France et dans le Rhône en particulier où, rappelons-le, 69 colporteurs sont autorisés à vendre des livres en 1849.

ADR T306

NOTES DU CHAPITRE 5

- [1] COCHARD N.F., Guide du voyageur et de l'amateur à Lyon, p.540.
- [2] Cité in: JARDIN A., TUDESQ A.J., La France des notables, tome 2, p.85.
- [3] PASSAUT, Dictionnaire-indicateur ou: le guide indispensable de l'étranger à Lyon, p.111.
- [4] PARENT-LARDEUR F., Lire à Paris au temps de Balzac, p.68-69.
- [5] Les catalogues conservés par les Archives départementales du Rhône, les Archives municipales de Lyon et la Bibliothèque municipale de Lyon sont signalés dans la nomenclature des imprimeurs et des libraires qui se trouvent en annexe. Si l'on excepte quelques "suppléments" de quelques pages, nous avons recensé 4 catalogues d'imprimeurs-libraires (Rusand, Périsse, Buynand), 13 catalogues de libraires (la plupart dantant des années 1810-1825), 5 catalogues de cabinets de lecture (tous antérieurs eux aussi à 1825).
- [6] Voici un exemple des diverses présentations proposées pour un même titre dans le catalogue de 1830 des frères Périsse:
- Journée du chrétien sanctifiée par la prière et la méditation, 1 vol., in-18, 1830, bonne édition.
- * broché 0,75 (reliure: mi-propre ou filets d'or sur plats)
- * sur beau papier superfine vélin et avec quatre gravures, broché 1,25 (reliure: parisienne, ou tranche dorée, ou veau gaufré, ou vrai maroquin gaufré à tranche dorée)
- Le même catalogue précise: "les reliures désignées à la suite de chaque article sont celles dont nous sommes constamment pourvus".
- [7] Toutes les notations qui précèdent sont extraites des catalogues signalés dans la nomenclature des libraires, en annexe.
- [8] PARENT LARDEUR F., op.cit., p.166-181 en particulier.
- [9] En 1823, le catalogue de Baron fut censuré pour avoir mentionné des oeuvres de Diderot et de Pigault-Lebrun - voir annexe, p. XXXI - ce qui ne semble pas avoir été le cas de celui de Pelzin, pas plus que de celui de Chambet qui propose en 1821 "Les liaisons dangereuses". Le "Catalogue des écrits, gravures et dessins condamnés depuis 1814 jusqu'au 1^{er} janvier 1850" signale la destruction d'exemplaires d' "Aline et Valcour" de Sade en 1815, de "L'Enfant du carnaval" de Pigault-Lebrun en 1825 et 1827, de "Jacques le fataliste" en 1826, ouvrages que l'on trouve fréquemment mentionnés dans les catalogues lyonnais. Cette incohérence est d'autant plus savoureuse en l'occurrence que Sophie Durval, qui gère la librairie de Pelzin, est louée en 1825 pour le soin qu'elle apporte aux ouvrages qu'elle met en lecture !

- [10] CHARTIER R., Livre et espace: circuits commerciaux et géographie culturelle de la librairie lyonnaise, in: Revue française d'histoire du livre, n°1 (1971). P. 77-108.
- [11] Ibid.
- [12] Le dossier coté T378 des Archives départementales du Rhône ("Introduction de livres venant de l'étranger"), comporte, au milieu de pièces éparses concernant exclusivement les années 1816-1825, une série à peu près cohérente de "procès-verbaux de vérification des ballots" de librairie en provenance de l'étranger pour l'année 1818, mais rien n'indique que cette série soit complète. Les destinataires des envois, en provenance de Turin, Genève et, plus rarement, Chambéry et Livourne, sont des libraires lyonnais (Blache, Rusand sont mentionnés une fois, Vve Buynand cinq fois, Cormon et Blanc une douzaine de fois) ou des commissionnaires qui réceptionnent les marchandises pour le compte de destinataires qui restent inconnus. La majorité des envois concernent cette seconde catégorie. Poids et valeur des colis ne sont pas systématiquement mentionnés, la nature des ouvrages grossièrement indiqués (Livres imprimés à l'étranger en langue française, langues étrangères, langues mortes, livres imprimés en France et réimportés - cette seule dernière catégorie nécessitant une autorisation depuis la loi du 27 mars 1817).
- [13] COCHARD, op. cit., p. 390.

CONCLUSION

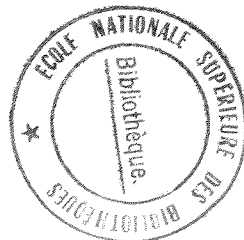
L. Trenard observait, en 1953, à propos du XVIII^e siècle: "Le commerce du livre lyonnais dépendait, en étendue et en spécialité, des positions prises par le négoce parisien" [1]. L'impression qui prédomine, au terme de ce tour d'horizon rapide et incomplet, est celle d'une accentuation de la dépendance observée au siècle précédent. La production et le commerce lyonnais, qui paraît se réduire à l'assortiment de nouveautés parisiennes, louées ou vendues, et au drainage d'une production en partie locale dans l'arrière-pays, se voient confinés dans d'étroites limites par l'omnipotence parisienne croissante. Le repli lyonnais va s'accroissant et est vécu, du point de vue de l'imprimerie du moins, comme sans espoir: de nombreuses observations d'époque nous l'ont laissé entendre. D'autres signes, plus anecdotiques peut-être, renforcent ce sentiment de permanence d'un siècle l'autre: concentration des établissements entre Terreaux et Bellecour, stagnation du nombre d'imprimeries jusqu'au milieu du siècle, poids de l'hérédité dans ce secteur. Une ouverture se manifeste-t-elle dans la seconde moitié du siècle, avec la multiplication du nombre des libraires et plus encore avec la "liberté" retrouvée de 1870 qui a sans doute produit le développement d'une concurrence nouvelle dans l'imprimerie lyonnaise ? La naissance d'un "régionalisme lyonnais" aux expressions éditoriales diverses ne fut pas sans influence sur la qualité de la production. "Un peu comme autrefois au XVI^e siècle", note A. Latreille, "Lyon, entre 1840 et 1880, eut une pléiade de poètes, d'essayistes, d'érudits, de peintres, communiant dans une même passion du savoir et de l'art" [2].

Si une ouverture, en aval, vers des époques plus récentes, semble nécessaire - et nous savons bien ce que la coupure du milieu du siècle retenue ici a d'artificiel - un élargissement de la perspective ne le serait pas moins, qui replacerait le livre lyonnais d'une part dans un contexte culturel et politique largement négligé ici, d'autre part dans un ensemble régional. Nous n'avons vu que ponctuellement les effets de cette insertion régionale de Lyon, qui reste capitale d'un hinterland étendu qu'elle approvisionne en ouvrages de grande diffusion et d'où sont originaires nombre de libraires et d'imprimeurs. Quel était, de ce

point de vue, le poids d'Avignon, où la production reste importante dans les premières décennies du siècle (20 imprimeries en 1826), celui de Grenoble ? A Lyon même, toute une série de questions restent irrésolues, qu'elles nécessitent l'exploitation de sources peu ou pas prises en considération ici (faillites, "Feuilleton" et "Chronique" de la "Bibliographie de la France", presse locale, registres du dépôt légal) ou qu'elles relèvent d'approches différentes de celles développées au cours de ce travail : histoire et sociologie des collections publiques et privées de livres, des travailleurs de l'imprimerie, etc. Telles sont les différentes directions dans lesquelles le premier défrichement auquel nous nous sommes livrés pourra, nous l'espérons, être développé.

Notes

- [1] TRENARD L., Commerce et culture..., p.16.
- [2] In: Histoire de Lyon et du Lyonnais, p.349.



ANNEXES

1. Sources	II
2. Bibliographie	V
3. Nomenclature des imprimeurs	IX
Tableau de la transmission des brevets d'imprimeurs	XVIII
Nomenclature des libraires	XX
4. Documents	XXIX

SOURCES

Archives nationales:

- F18* I 18 Enregistrement des brevets des libraires de Paris et des départements, n° 1 à 8434:3 mars 1817 - 18 juin 1850.
- F18* I 22 et 23 Enregistrement des brevets (puis des déclarations, à partir de 1870) des imprimeurs en lettres de Paris et des départements, n° 1 à 3597 (1^o avril 1811 - 30 décembre 1843) et n° 3598 à 6041 (21 janvier 1843 - 20 juillet 1881).
- F18 2053A à 2061 Imprimeurs, libraires et lithographes: dossiers des brevétés. Rhône: Lyon, 1815-1870.
- F18 2306 Etats statistiques d'imprimeurs et de libraires. Bas-Rhin à Haute-Saône, 1851-1879.

Archives départementales du Rhône:

- T 305 Généralités: lois, circulaires, décrets. Inspection de l'imprimerie et de la librairie (1810-1821).
- T 306 Listes nominatives d'imprimeurs, de libraires. Bouquinistes.
- T 308 1810-1816 (brevets, renouvellement des brevets délivrés pendant l'interrègne de mars à juin 1815). Renseignements sur la moralité des imprimeurs (1816).
- T 310-313 Dossier des imprimeurs brevetés (1811-1870): ordre chronologique.
- T 314 Demandes de brevets non admises, ajournées, sans suite (1820-1868).
- T 321 à 323 Registres préfectoraux du dépôt légal d'imprimeur (1810-1855).
- T 338 Librairie: correspondances diverses. Cabinets de lecture, bouquinistes.
- T 339 à 342 Dossier des libraires brevetés (1813-1870): ordre chronologique.
- T 343 Demandes de brevets non admises ou restées sans suite (1821-1870).
- T 376 et 377 Infraction aux règlements sur l'imprimerie et la librairie, 1806-1822.
- T 378 Introduction de livres venant de l'étranger.
- T 381 Colportage (1811-1875). Ce dossier concerne essentiellement la seconde moitié du siècle.

Mme M. Lecocq nous a aimablement communiqué une liste des faillites d'imprimeurs et de libraires lyonnais, établie à partir d'un fichier manuscrit des faillites (ADR) pour les années 1820-1837 et des registres du greffe du Tribunal de Commerce de Lyon (ADR) pour les années 1838-1890.

Archives municipales de Lyon:

- I² 60 Imprimerie, librairie; bouquinistes, colporteurs et marchands de journaux. Réglementation et surveillance. Etats nominatifs des imprimeurs. 1792-1870.
- 704.406 Circulaire du comte de Brognes, préfet du Rhône, au maire de Lyon, relative à l'imprimerie et à la librairie. Lyon: Imp. de Rusand, 1830. 12p.

Les catalogues de librairie et de cabinet de lecture conservés aux Archives municipales de Lyon sont mentionnés aux noms des libraires, p. IX et suivantes de l'annexe.

Bibliothèque municipale de Lyon:

Ms 2199 Correspondance François Guyot, imprimeur-libraire.

Fonds COSTE

Catalogue de la bibliothèque lyonnaise de M. Coste, ... rédigé et mis en ordre par Aimé Vingtrinier. Paris: Janet: Potier; Lyon: A. Brun, 1853. X-840p.

Lettre à MM. les membres du conseil d'administration de la caisse de secours [en faveur de Mistral, imprimeur dépossédé de son titre]. S.l.: s.n., [1823]. 4p. [Coste, 8628]

Lettres écrites par M. Fontaine, libraire rue Ferrandière à Lyon, à P. A. Suiffet, marchand de vieux livres, rue St Dominique, même ville, publiées par les soins et aux frais de ce dernier. Lyon: Boursy fils, 1841. 8p. [Coste, 12383]

Encore une lettre de M. Fontaine à Suiffet son confrère. Lyon: Boursy fils, 1841. 8p. [Coste, 12384]

Les catalogues de librairie et de cabinet de lecture conservés à la Bibliothèque municipale de Lyon sont mentionnés aux noms des libraires, p. IX et suivantes de l'annexe.

Enfin, nous avons utilisé les collections d'almanachs et d'annuaires de la ville conservées aux Archives départementales du Rhône et à La Bibliothèque municipale de Lyon (Salle régionale):

- * Almanach historique et politique de la ville de Lyon pour l'an de grâce...

Cette publication annuelle, parue chez Ballanche de 1801 à 1821 (de 1815 à 1821: chez Rusand, qui conserva pour cette publication le nom de Ballanche), puis chez Rusand de 1822 à 1836, enfin chez ses successeurs, Pélagaud, Lesne et Crozet en 1837, donne des listes d'imprimeurs et de libraires de 1813 à 1837. Elle recense les cabinets de lecture en 1813, 1815, 1817. Pour les années 1814 et 1816, les almanachs n'ont pas été publiés.

- * Annuaire départemental, administratif, historique, industriel et statistique.

Paru chez Mougins-Rusand de 1842 à 1866. Devenue en 1849 "Annuaire du département du Rhône", cette publication ne recense les imprimeurs qu'à partir de 1853, les libraires à partir de 1858.

Pour la période 1838-1850, nous avons disposé de:

- * Indicateur commercial, industriel, administratif et judiciaire de la ville de Lyon. Lyon: F. Luzy, 1838 et 1842.

Cet "indicateur" recense d'une part les libraires et cabinets de lecture, non-brevetés inclus, et d'autre part les bouquinistes.

BIBLIOGRAPHIE

- ALLEN, James-Smith. Le commerce du livre romantique à Paris (1820-1843). In: Revue française d'histoire du livre, n°26 (1980). P. 69-95.
- AMIET, Robert. Inventaire général des livres liturgiques du diocèse de Lyon. Paris: C.N.R.S., 1979. 274p.
- BANCELIN-DUTERTRE. Annuaire de l'imprimerie et de la librairie françaises et étrangères: 5^e année, 1841. Paris: H. Souverain: l'auteur, 1841. 220p.
- BANCELIN-DUTERTRE. Annuaire de l'imprimerie françaises et étrangères, année 1845. Paris: Leriche, 1845. 284p.
- BARBIER, Frédéric. Berger-Levrault: trois cents ans de librairie et d'imprimerie, 1676-1830. Genève: Droz, 1979. 529p.
- BARBIER, Frédéric. Le commerce international de la librairie française au XIX^e siècle (1815-1913). In: Revue d'histoire moderne et contemporaine, n°28 (1981). P. 94-117.
- BELLOS, David. Le marché du livre à l'époque romantique: recherches et problèmes. In: Revue française d'histoire du livre, n°47 (1978). P. 647-660.
- Catalogue des écrits, gravures et dessins condamnés depuis 1814 jusqu'au 1 janvier 1850, suivi de la liste des individus condamnés pour délits de presse. Paris: Pillet, 1850. 202p.
- CAYEZ, Pierre. Métiers jacquard et hauts fourneaux: aux origines de l'industrie lyonnaise. Lyon: Presses universitaires de Lyon, 1978. 464p.
- [CHAMBET, C.J.]. Guide pittoresque de l'étranger à Lyon. 6^e ed. Lyon: Chambet; Paris: Audin, 1836. 317p.
- CHARTIER, Roger. Livre et espace: circuits commerciaux et géographie culturelle de la librairie lyonnaise. In: Revue française d'histoire du livre, n°1 (1971). P. 77-108.
- COCHARD, N.F. Le guide du voyageur et de l'amateur à Lyon. Lyon: Pezieux, 1826. 637p.
- CONIHOUT-PERRIER, Isabelle de. Recherches sur l'administration de la librairie (1815-1848). In: Position des thèses soutenues par les élèves de la promotion de 1981 pour obtenir le diplôme d'archiviste-paléographe. Paris: Ecole des Chartes, 1981. P. 65-71.
- DELALAIN, Paul. Essai de bibliographie de l'histoire de l'imprimerie typographique et de la librairie en France. Genève: Slatkine reprints, 1970. 46p. Reprod. de l'édition de Paris, 1903.

DELALAIN, Paul. L'imprimerie et la librairie à Paris de 1789 à 1813. Paris: Delalain frères, 1899. LX-362p.

DIDELOT, Maurice. Les abonnements à la lecture à Lyon: étude sociologique d'un réseau de lecture publique. Villeurbanne: Ecole nationale supérieure des bibliothécaires, 1975. 55p. + [22]f.

FELKAY, Nicole. La librairie et la presse de 1825 à 1845: documents inédits: première partie, années 1825-1829. In: Revue française d'histoire du livre, n°29 (1980). P. 685-699.

FELKAY, Nicole. Les libraires de l'époque romantique d'après des documents inédits. In: Revue française d'histoire du livre, n°9 (1975). P. 31-86.

GAUTHIER, V.-Eugène. Annuaire de l'imprimerie et de la presse pour 1854. Paris: Dentu, 1854. 96+[16]p.

GAUTHIER, V.-Eugène. Annuaire de l'imprimerie, de la presse et de la librairie pour 1855-1856. Paris: Dentu: l'auteur, 1855. 164p.

GROSCLAUDE, Pierre. La vie intellectuelle à Lyon dans la seconde moitié du XVIII^e siècle. Paris: Picard, 1933. 464p.

Histoire de l'édition française. Sous la direction d'H.-J. Martin et de Roger Chartier. Paris: Promodis.

2: Le livre triomphant, 1660-1830. 1984. 653p.

3: Le temps des éditeurs: du Romantisme à la Belle Epoque. 1985. 539p.

Histoire de Lyon. Sous la direction d'A. Kleinclausz. Lyon: P. Masson, 1939-1952. 3 vol., 559p., 440p., 346p.

Histoire de Lyon et du Lyonnais. Sous la direction d'André Latreille. Toulouse: Privat, 1975. 511p. Univers de la France et des pays francophones.

Impressions de Louis Perrin et quelques livres lyonnais du XVI^e: exposition, Hôtel de ville de Lyon, mars-avril 1933. Préface de Marius Audin. Lyon: Audin, 1923. 249p.

Imprimerie et édition à Strasbourg au XIX^e siècle: livres, journaux, prospectus, éditeurs, libraires de 1815 à 1870. Strasbourg: Bibliothèque municipale, 1975. XI-46p.

JARDIN A., TUDESQ A.J. La France des notables: 1815-1848. Paris: Seuil, 1973. 2 vol., 255p., 249p. Points Histoire; 106-107. Nouvelle histoire de la France contemporaine; 6-7.

KLEINCLAUSZ, A. Lyon des origines à nos jours: la formation de la cité. Lyon: P. Masson, 1925. 429p.

LELIEVRE, Pierre. Livres et libraires en Avignon à l'époque romantique. In: Mélanges d'histoire littéraire et de bibliographie offerts à Jean Bonnerot. Paris: Nizet, 1954. P. 269-275.

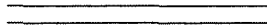
- Le livre à Lyon des origines à nos jours. Lyon: Cercle des relations intellectuelles, 1933. 64p. Albums du crocodile.
- LIONS, Jean. Guide du voyageur à Lyon ou Lyon ancien et moderne. 4^o ed. Paris: Audin; Lyon: Lions, 1838. 245p.
- Lyon, l'argent, le commerce et la soie. Lyon: Fondation Espace Bellecour, 1986. 125p.
- [MELLERY, abbé]. Notice biographique sur Monsieur Matthieu-Placide Rusand, ancien imprimeur du roi. Paris: Poussielgue, 1840. 47p.
- MONFALCON, Jean-Baptiste. Manuel du bibliophile et de l'archéologue lyonnais. Paris: A. Delahaye, 1857. LXXVII-389p.
- NERET, J.-A. Histoire illustrée de la librairie et du livre français des origines à nos jours. Paris: Lamarre, 1953. 397p.
- PARENT-LARDEUR, Françoise. Lire à Paris au temps de Balzac: les cabinets de lecture à Paris, 1815-1830. Paris: Ed. de l'École des Hautes Etudes en Sciences sociales, 1981. 222p. Recherches d'histoire et de sciences sociales; 2.
- PARENT-LARDEUR, Françoise. Lecture populaire? Lecture bourgeoise? Les cabinets de lecture sous la Restauration. In: Bulletin des bibliothèques de France, n^o28 (1983). P. 135-141.
- [PASSAUT]. Dictionnaire-indicateur ou: le guide indispensable de l'étranger à Lyon. Lyon: J. Nigon, 1843. 213p.
- SALVAN, Paule. Un moment de la diffusion du livre: livres et lecteurs en 1825. In: Mélanges d'art et de littérature offerts à Julien Cain. Paris: Hermann, 1968. Vol. 2, p. 165-178.
- SAVART, Claude. La "liberté" de la librairie (10 septembre 1870) et l'évolution du réseau des libraires. In: Revue française d'histoire du livre, n^o22, (1979). P. 91-121.
- TIROL, M. Les cabinets de lecture en France, 1800-1850. In: Revue des bibliothèques, 1926 (P. 77-98, 198-224, 401-423) et 1927 (P. 13-25).
- TRENARD, L. Commerce et culture: le livre à Lyon au XVIII^o siècle. Lyon: Imprimeurs réunis, 1953. 44p.
- TRENARD, L. Lyon, de l'Encyclopédie au préromantisme: histoire sociale des idées. Paris: Presses universitaires de France, 1958. LXII-821p.
- TUDESQ, A.-J. La presse et le livre à Bordeaux au XIX^o siècle. In: Revue française d'histoire du livre, n^o9 (1975). P. 19-32.
- VARILLE, Mathieu. Les idées de Ballanche sur l'imprimerie et la librairie. In: Bulletin de la société littéraire, historique et archéologique de Lyon, tome XIV (1936) P. 139-146.

VINGTRINIER, Aimé. Histoire de l'imprimerie à Lyon de l'origine jusqu'à nos jours. Lyon: Storck, 1894. 433p.

VINGTRINIER, Aimé. Histoire des journaux de Lyon de 1814 à 1830. In: Revue du Lyonnais, 2^o série, tome 15. P. 353-366.

VOUILLOT, Bernard. L'imprimerie et la librairie à Paris sous le Consulat et l'Empire. In: Position des thèses soutenues par les élèves de la promotion de 1979 pour obtenir le diplôme d'archiviste-paléographe. Paris: Ecole des Chartes, 1979. P. 129-137.

WERDET, Edmond. De la librairie française, son passé, son présent, son avenir: avec des notices biographiques sur les libraires-éditeurs les plus distingués depuis 1789. Paris: Dentu, 1860. 394p.



NGMENCLATURE DES IMPRIMEURS ET DES LIBRAIRES BREVETES DE LYON ET DES FAUBOURGS,1810-1849.

Les deux listes alphabétiques qui suivent sont le fruit d'un travail assez long mené à partir de toutes les sources utilisées au cours de ce travail: almanachs et annuaires de Lyon,dossiers nominatifs des imprimeurs et libraires (ADR T310 àT313,ADR T339 à T342,AN F18 2053A à 2061),recensements préfectoraux des imprimeurs et libraires actifs (ADR T306,AN F18 2306),liste des faillites communiquée par Mme Lecocq,"Annuaire de l'imprimerie et de la presse" de V. Eugène Gauthier (1854 et 1855-56).

Nous avons systématiquement privilégié les dates d'exploitation effective d'une imprimerie ou d'une librairie sur celles de détention d'un brevet,pour les raisons exposées au chapitre I (non-exploitation de brevet,etc):

NOM,date de naissance période d'activité

Par commodité,nous avons recouru aux abréviations suivantes:

L libraire

CL cabinet de lecture

I imprimeur

Lith. lithographe

La période d'activité est cernée avec plus ou moins de précision,au grè des sources;un point d'interrogation signale une date incertaine ou inconnue.

Nomenclature des imprimeurs et imprimeurs libraires:

Les imprimeurs-libraires sont identifiés par un astérisque.Nous n'avons retenu comme tels que ceux qui paraissent avoir eu une réelle activité commerciale,certains imprimeurs détenteurs du brevet de libraire n'en ayant jamais fait usage. La vente de l'imprimerie accompagnant fréquemment celle du brevet,il a paru nécessaire de préciser les titulaires antérieurs et postérieurs du brevet d'imprimeur,sous la forme: IDT,André I 1828(Boget)-1832(J.Perret)

On trouvera à la suite de la nomenclature des imprimeurs un "tableau de la transmission des brevets" qui reprend de manière synthétique les informations contenues dans la liste en matière de brevet et de période d'activité (p.XVIII).

Nomenclature des libraires brevetés:

Plus fréquemment que pour l'imprimerie, les dates de brevets ne recouvrent pas les périodes d'activité: ouverture antérieure (éventuellement suivie de conventions), et surtout cessation d'activité bien avant la cession du brevet ou son annulation par le gouvernement. Pour tout cabinet de lecture ou librairie ouvert après 1820 sans brevet, nous avons retenu comme première date celle de la création de l'établissement, en précisant en note la date d'obtention du brevet. De façon générale, la seconde date est celle de cessation d'activité, telle qu'elle a pu être approchée, parfois approximativement (d'où les mentions "avant 1842", etc).

On trouvera succinctement signalés, dans les deux listes, les catalogues conservés aux Archives municipales et à la Bibliothèque municipale de Lyon, avec leur cote. Nous avons, le plus souvent possible, donné sur chaque personnage des informations jugées significatives (parenté, activité antérieure, association commerciale, type de production, opinions politiques, etc) - tout particulièrement pour les imprimeurs qui nous sont généralement mieux connus que les libraires - sans toutefois établir les "notices biographiques" qu'il aurait parfois été possible d'élaborer, afin de ne pas alourdir une nomenclature déjà complexe.

Nous tenons enfin à préciser que ces deux listes, non exemptes d'approximations voire d'erreurs dues à la grande confusion qui règne parfois entre les différentes sources d'information, ne constituent que l'état provisoire d'une nomenclature que pourraient enrichir d'autres sources (dépouillement précis des registres du dépôt légal pour préciser les périodes d'activité des imprimeurs, de la partie "Chronique" du "Journal de la librairie" pour les associations de libraires, les décès, etc).

NOMENCLATURE DES IMPRIMEURS DE LYON ET DES FAUBOURGS

1810 - 1849

- [AUROUZE Henri. Lith. et I 1838 La Guillotière
Brevet de typographe non exploité]
- *AYNE Dominique,1773. L 1801-av.1842 et I 1828(Coque)-1839(Ronet)
Imprimeur à Roanne, puis libraire à Lyon, associé à son frère
Joseph, en 1801. Acquéreur de l'imprimerie Coque en 1823; un brevet
lui est refusé. Il ne pourra exploiter l'établissement sous son
nom qu'en 1828.
- *AYNE Joseph, 1769. L 1801-1850? et I 1816(Maillet)- 1818(Chassipolet)
Frère et associé du précédent, gendre de l'imprimeur Maillet. Il
vend son imprimerie à Chassipolet pour la somme de 67 317 F. en
1818; adjudicataire de l'atelier après la faillite de Chassipolet
dès 1819, il se trouve comme son frère dans l'impossibilité de
l'exploiter, faute de brevet.
- AYNE Guillaume, 1798. Lith. et I 1833(Brunet)-1835(Veuve Ayné)
Fils de Dominique Ayné. Prote et associé de Brunet, puis acquéreur
de l'imprimerie.
- AYNE Claudine, née Damour. Lith. et I 1835(G. Ayné)-1850(retrait par arrêté minis.)
Veuve du précédent. Elle cède la gestion de l'imprimerie à sa
belle-soeur, Louise Damour, en 1846. Celle-ci ayant "livré ses presses
aux plus ardents républicains" en 1848-1849 (impression du journal
"Le peuple souverain"), le brevet est retiré à Claudine Ayné le 26
mars 1850.
- BACHELAZ Benoit, 1806. I 1836(Rose Perret)-1836(Deleuze)
Ouvrier imprimeur à Bourg avant 1836.
- *BAJAT Jean I-L 1831-1853(Joseph Bajat, son fils) La Guillotière
Le premier imprimeur installé à la Guillotière; il a "de tout temps
prêté ses presses aux ennemis du gouvernement"(chansons républicaines,
pamphlets, etc. 1847). 3 presses en 1854.
- *BALLANCHE Pierre-Simon, 1776. I-L 1802(associé à son père Hughes-Jean)-1814
17 ouvriers, 12 presses (3 en activité) en 1810. Cède son imprimerie
"Aux halles de la Grenette" à Rusand en 1814, pour la somme de
60 000F., incluant la propriété des "Petites affiches". "M. Ballanche
a seul produit des ouvrages qui puissent se placer parmi les bonnes
éditions de Paris"(1816); éditeur, en particulier, de Chateaubriand.
Il abandonne toute activité éditoriale vers 1812-1814, pour des
spéculations moins terre-à-terre. Cède son brevet d'imprimeur à
Z. Durand en 1820.
- *BARRET Jean-Marie, 1771. I-L 1802-1838(Simon Barret, son fils)
8 ouvriers, 4 presses (2 en activité) en 1810. Fils et petit-fils
d'imprimeurs dont l'établissement disparut pendant le siège de
Lyon, en 1794. Son frère fut l'associé d'Hughes-Jean Ballanche avant
1802.

- *BARRET Simon, 1811. I-L 1838(J.M.Barret)-1866(F.Pitrat)
Fils du précédent.L'atelier compte 4 presses en 1854,et
n'emploie que deux ouvriers.
- *BOGET Louis, 1778. L 1804, puis I 1810-1828(Idt)
Associé de Blache(voir liste des libraires);il acquiert les 4
presses de l'imprimeur Jogue,failli,en 1810,"sans avoir appris
préalablement son état".
- *BOITEL Léonard, 1806. I-L 1833(C.Pelzin)-1852(A.Vingtrinier)
"Elève-imprimeur" en 1833,fondateur en 1835 de la "Revue du
Lyonnais",auteur de nombreux ouvrages régionalistes,Faillite en
1850 (perte:57 465 F.).
- *BOURSY Jean-Marie, 1773. I 1806-1835(B.Boursy,son fils) et L 1824-1840?
3 presses(1 ou 2 en activité) en 1810.
- BOURSY Benoit, 1803. I 1835(J.M.Boursy)-1863(Jaillet)
"Ce sont ses presses qui ont le monopole de la publication des
pamphlets et des écrits républicains qui se répandent à Lyon"
(mars 1840).4 ouvriers,4 presses dont une mécanique en 1854.
- *BRUNET Anthelme, 1773. I 1802-1833(G.Ayné) et L 1824-1835
Associé de son beau-père,Villeprend,avant 1810.7 ouvriers,3
presses(2 en activité) en 1810.Imprimeur du "Précurseur",organe
de l'opposition constitutionnelle sous la Restauration;imprimeur
de la Préfecture du Rhône et de la mairie de Lyon à partir de
1830,et comme tel sans doute un des établissements les plus pros-
pères,puisque G.Ayné,associé de Brunet,rachète l'imprimerie plus
de 57000 F. en 1835.
- *BUYRAND des ECHELLES Joseph. I-L 1808-1811
Gendre de l'imprimeur Jean-Marie Bruyset,et son associé de 1803
à 1808(faillite).5 ouvriers,7 à 9 presses en 1810.
- *BUYRAND Veuve,née Bruyset. I-L 1811-1821(Coque)
Veuve du précédent,elle gère l'établissement à la mort de son
mari.Associée à Janon,qui reprend la librairie en 1821(voir
liste des libraires).Imprimeur du roi à partir de 1814.
Catalogue,1818,67p. [BML 371.371(tome 22)]
- CHANOINE Jean-François, 1818. Lith. et I 1846-1865(Veuve Chanoine)
Une des seules créations de brevets "à la résidence de Lyon",
pour des motifs politiques(impression du journal modéré "Le
Rhône"),en dépit de l'opposition des imprimeurs en place.Acqué-
reur de l'imprimerie Rodanet,faillie,en 1853.Imprimeur du P.L.M.,
de la Préfecture,du "Salut public",puis du "Progrès",qu'il fonde
en 1859. 25 ouvriers,5 presses dont une mécanique en 1854,puis
une Marinoni en 1855.
- CHARVIN Hyacinthe, 1787. I 1830(Rolland)-1843(Nigon)
Prote avant 1830,associé avec Nigon de ? à 1843.Libraire à
Belley en 1845.

- CHASSIPOLET Jean-Philippe. I 1818(J.Ayné)-1819
Imprimeur depuis 1793 à Macon, puis à Lyon en 1818. Chassipolet fait faillite dès 1819, mais il refuse de céder son brevet au repreneur (l'ancien propriétaire et principal créancier Joseph Ayné) qui se trouve dans l'impossibilité de l'exploiter.
- COQUE Charles, 1789. I 1821(Buynand)-1828(D.Ayné)
Editeur-gérant du "Précurseur"; il semble n'avoir été qu'un prête-nom pour divers acquéreurs successifs (un nommé Guilloud, faillien 1823, puis Dominique Ayné, qui gère l'imprimerie de 1823 à 1828, avant de l'exploiter sous son nom). "C'est de cette imprimerie que sortent toutes les petites brochures que l'on répand dans les lieux publics pour censurer les actes ministériels" (1827).
- *CROZET Victor, 1803. I-L 1835(Kindelem)-1838(Pélagaud)
Associé de Pélagaud et Lesne, voir ces noms.
- CUTTY Louis I 1788-1817(Veuve Cutty)
5 ouvriers, 3 ou 4 presses (1 en activité) en 1810. Imprimeur des hospices, de l'octroi, des prisons, de la Condition des soies. Meurt en 1817.
- CUTTY Veuve. I 1817(L.Cutty)-1821(S.Darnaud)
- DARNAUD Siméon, 1795. I 1821(Veuve Cutty)-1823(L.Perrin)
Gendre de la précédente, meurt en 1822. L'imprimerie est achetée la même année par Louis Perrin, qui n'obtient le brevet de Darnaud qu'en 1823.
- DELEUZE Isidore, 1808. I 1836(Bachelaz)-1842(Marle)
Travaille chez Rossary de 1830 à 1836, puis acquiert l'imprimerie Bachelaz.
- *DUMOULIN Gabriel I-L 1839(Rossary)-vers 1860
Acquéreur de l'imprimerie Rossary; associé à l'imprimeur Ronet et au libraire Sibuet de 1839 à 1845? puis à Ronet seul. 4 ouvriers, 5 presses dont une mécanique en 1854.
- DURAND Zacharie, 1792. I 1823(Ballanche)-1827(Rossary)
Gendre de Rusand, il gère l'imprimerie que celui-ci a achetée à Ballanche en 1814. Associé de Louis Perrin de 1823 à 1826. Propriétaire du brevet de Ballanche, il ne l'est pas de l'imprimerie et se prétend pourtant "successeur de Ballanche", titre que lui dispute son beau-père.
- ESNAULT David. I/1798-1812?
Une seule presse (ce qui aurait dû lui interdire le brevet) et 2 ouvriers en 1810. "Cet homme est seul dans son imprimerie et il paraît se livrer à toute espèce de profession. Il a chez lui un théâtre où il appelle et reçoit le public, il est escamoteur, etc" (1812). Le seul brevet de 1811 sans succession.

- *GUYOT François, 1781. L 1813?-1852 et I 1834(Roger)-1852(J.L.Guyot, son fils)
 Libraire(sous la raison sociale "Guyot frères" vers 1820), il acquiert
 l'imprimerie Roger en 1834. Livre religieux. Faillite du fils en 1853;
 l'atelier compte alors 5 ouvriers et 4 presses dont une mécanique.
 Catalogue, s.d.[1818?], 44p. [BML 371.371(tome 22)]
 Une petite partie de la correspondance de Guyot avec sa clientèle
 ecclésiastique régionale est conservée à la BML [Ms 2199]
- IDT André, 1802. I 1828(Boget)-1832(Perret)
 Gendre de Joseph Ayné ? "Maître de langues", il a travaillé chez
 Rusand et chez Firmin Didot, à Paris, avant de s'installer.
- KINDELEM Jean-Baptiste. I 1796-1824 (brevet repris par Crozet en 1835)
 Imprimeur à Belley en 1790, puis à Lyon. 14 ouvriers, 8 presses (3 en
 activité) en 1810. Imprimeur de l'Archevêché. Il connaît une première
 faillite avant 1816, puis une seconde, définitive, en 1824. Presses et
 caractères sont rachetés par Rusand.
- *LAMBERT-GENTOT Georges, 1777. I-L 1793-1848(J.Lambert-Gentot, son fils)
 Imprimeur à Vienne vers 1790, puis à Lyon. 11 ouvriers, 5 presses
 (3 en activité) en 1810. Emploie environ 1500 rames (750 000 feuilles)
 de papier annuellement, à la même époque. Livre religieux, almanachs.
 Légitimiste.
- *LAMBERT-GENTOT Jacques. L dès 1839, puis I 1848(G.Lambert-Gentot)-1857
 Fils du précédent, et comme lui légitimiste. 5 ouvriers, 2 presses
 en 1854.
- LEPAGNEZ Enée, 1803. Lith. et I 1839-1865(Veuve Lepagnez) La Croix-Rousse
 Fils d'un imprimeur de Vesoul, il est le premier imprimeur breveté
 "à la résidence de la Croix-Rousse". Un des imprimeurs de "L'Echo
 de la fabrique". Il aurait appartenu à la "Charbonnerie" et est
 considéré en 1844 comme "mettant habituellement ses presses au
 service des idées et des passions démagogiques". 4 ouvriers, 2 presses en
 1854.
- *LESNE Louis, 1796. I-L 1836(Rusand)-1844?
 Associé de Pélagaud et Crozet, il semble avoir imprimé sous son
 seul nom en 1842-1844.
- *LEROY Michel. L en 1778, et I 1784-1815
 Associé à son frère Amable. 22 ouvriers, 8 presses (3 en activité) en
 1810. Une production à dominante littéraire, qui tranche dans le pay-
 sage lyonnais. Cesse toute activité en 1815.
- MAILLET Jean-Louis. I 1794-1816(J.Ayné)
 Ancien prote. 10 ouvriers, 6 presses (2 en activité) en 1810. Il cède
 l'imprimerie à son gendre en 1816.
- MARLE Charles, 1799. I 1842(Deleuze)-1846(Mothon)
 Rédacteur-gérant du journal "Le Rhône" en 1842, acquéreur de
 l'imprimerie Deleuze. Associé d'un nommé Dumonceau, non breveté.
 Faillite en 1846.

- MISTRAL Claude-François. I 1790-1823(brevet retiré)
 Imprimeur à Montélimar, puis à Lyon. 5 ouvriers, 4 presses (2 en activité) en 1810. Il paiera chèrement le soutien qu'il ne cesse d'apporter à la cause libérale (impression des déclarations du député Corcelles, etc) puisque le brevet d'imprimeur lui est retiré le 18 juillet 1823. Son imprimerie, alors évaluée à 40 000 F., serait d'un rapport annuel de 6000 F. Il fut de surcroît fréquemment poursuivi pour contrefaçons. Il sollicite en 1830 un emploi à l'Imprimerie Royale, puis un nouveau brevet d'imprimeur qui lui est accordé en 1831; faute de moyens, il ne pourra l'exploiter. Il apparaît dans la liste des lithographes de l'Almanach de 1836; en 1854, un Mistral est prote dans l'atelier de Girard et Josserand...
 [Sur Mistral en 1823, voir BML, fonds Coste, 8628]
- *MOTHON Alexandre, 1812. L 1838 et I 1846 (Marle) - 1851
 Gendre du libraire Bettend (voir liste des libraires), il acquiert l'imprimerie Marle, faillie, en 1846. Encore libraire dans les années 1860. Livre religieux. Associé de Pincanon avant 1846 (v. liste des libraires)
- *MOUGIN Adolphe, 1804. L 1836 puis lith. et I 1840 (Lesne) - 1853 (Vve Mougine-Rusand)
 Gendre de Rusand; acquéreur en 1840 de l'imprimerie "Aux halles de la Grenette" vendue par son beau-père à Pélagaud et associés en 1835, il l'exploitera sous la dénomination "Mougine-Rusand". 27 ouvriers, 7 presses dont 2 mécaniques en 1854, acquéreur d'une presse Marinoni en 1855.
- NIGON Jacques, 1801. Lith. 1840 et I 1843 (Charvin) - 1870
 Il paraît avoir dirigé l'imprimerie de C. Ayné de 1835 à 1840. Associé de Charvin, qui lui cède son brevet en 1843.
- *PELAGAUD Jean-Benoit, 1802. L 1835, Lith. 1837 et I 1838 (Crozet) - 1868
 Les associés Pélagaud, Lesne et Crozet achètent l'imprimerie Rusand en 1835-1836, et l'exploitent sous des raisons sociales diverses, au gré des brevets d'imprimeurs qu'ils obtiennent et se cèdent mutuellement (voir "Tableau de la transmission des brevets" p. XVIII de l'annexe): "Pélagaud, Lesne et Crozet" en 1836-1838, "Pélagaud et Lesne" de 1838 à 1842, "Lesne" en 1842-1844, "Pélagaud" ou "Pélagaud et Cie" après 1845. Il est impossible de savoir si ces changements recouvrent, plus que de simples variations administratives, de véritables transferts de propriété. Digne successeur de Rusand en matière d'édition religieuse, Pélagaud et ses associés publieront également, à leur tour, Joseph de Maistre. En 1854, le plus gros atelier lyonnais: 29 ouvriers, 10 presses dont 3 mécaniques.
- *PELZIN Alexandre. I 1800-1828 (C. Pelzin, sa fille) et L 1824-1828
 Associé jusque vers 1812 à Jean Drevon. 3 ouvriers, 4 presses (1 en activité) en 1810. Imprimeur des théâtres, du palais. Breveté libraire dès 1818, il ne fait usage de son brevet qu'en 1824 et ouvre un cabinet de lecture (voir Durval, dans la liste des libraires).
 Catalogue de L et CL, 1825, 79p. [AML 3332]
- *PELZIN Claire, 1786. I-L 1828 (A. Pelzin) - 1833 (Boitel)
 Fille du précédent; l'exploitation du brevet d'imprimeur reste incertaine (pas de mention sur les registres du dépôt légal).

- *PERISSE Antoine, 1787. I-L 180?-1860 (André Périsset, son frère)
Fils de l'imprimeur-libraire Jean-Marie Périsset, il exploite l'établissement -qui remonte à 1766- avec son frère cadet André (né en 1800), breveté à la mort d'Antoine, en 1860. 10 ouvriers, 4 presses (2 en activité) en 1810, soit deux fois moins qu'avant la Révolution. En 1854, 18 ouvriers, 8 presses dont une mécanique; les frères Périsset n'emploient alors que 3 compositeurs, la majeure partie de leur production étant stéréotypée. Imprimeur du roi (1814). Edition religieuse.
Extrait du catalogue, 1821, 68p. [BML 371.371 (tome 23)]
Extrait du catalogue, 1830, 98p. [AML 3322]
Catalogue, s.d. [BN Q9172]
- PERRET Jérôme, 1803. I 1832 (Idt)-1834 (Rose Perret, sa soeur)
Ouvrier typographe avant 1832.
- PERRET Rose. I 1834 (J. Perret)-1836 (Bachelaz)
- PERRIN Louis, 1799. I 1823-1865, Lith. 1833-1865 (Veuve Perrin, née Grand)
Associé de Zacharie Durand de 1823 à 1826. Breveté libraire de 1823 à 1828, mais l'exploitation du brevet est incertaine. 11 ouvriers, 6 presses en 1854.
Sur L. Perrin, le seul imprimeur lyonnais du siècle, loué de son vivant pour la beauté de ses impressions, à n'avoir pas totalement sombré dans l'oubli, voir "Impressions de Louis Perrin", 1923 et le travail en cours de Laurent Guillo, Ecole Nationale Supérieure des Bibliothécaires, 1986.
- *PITRAT Théodore. L 1810 et I 1817 (Leroy)-1839, puis L seulement -1868
"Royaliste très ardent" en 1818, "légitimiste ultra, un peu fou" en 1854; éditeur de l'organe légitimiste "La Gazette universelle de Lyon" en 1821. Il fondera plus tard "La Gazette du Lyonnais". Failli, comme imprimeur, en 1839, il semble poursuivre l'exploitation de sa librairie jusqu'à sa mort survenue en 1868.
- POMMET Jean-Claude, 1812. I 1841 (Pitrat)-1847 (Rodanet)
Gérant du "Réparateur" (légitimiste) en 1841, puis du "Journal de Lyon" et de la "Gazette du Dauphiné" en 1844. A cette date, imprimerie et journaux sont évalués à 15000 F.
- REY Joseph, 1801. Lith. 1843 et I 1848-1880
Lithographe, associé d'un nommé Sézanne, il sollicite en 1847 un brevet d'imprimeur typographe, mais ses confrères lyonnais lui refusent un certificat de capacité. Les événements de février 1848 lui sont favorables (lettre à Ledru-Rollin, 1^o mars 1848, AN F18 2060). Vraisemblablement franc-maçon; il est dit, en 1849, "compromis dans le complot de Lyon" (il s'agit sans doute de l'émeute républicaine de juin 1849). 2 ouvriers, 2 presses en 1854: l'établissement reste avant tout lithographique.
- REY Pierre-Charles, 1789. I 1833 (Chassipolet)-1840 (Claude Rey, son fils)
Fondeur de caractères, dès 1829 -la fonderie Rey est exploitée, de père en fils, depuis 1780. Joseph Ayné lui cède son imprimerie, qu'il ne pouvait exploiter faute de brevet, mais il ne semble avoir eu aucune activité d'imprimeur.

- REY Claude, 1817. I 1840(P.C.Rey)-1851?
Fils du précédent;fondeur et imprimeur.
- RODANET Jean-Baptiste, 1796. I 1847(Pommet)-1853
Un des gérants de l'imprimerie Pommet avant 1847.Faillite en 1853:l'imprimerie est rachetée 5575 F. par Chanoine.
- *ROGER Jean, 1753. I-L 1792-1844(Guyot)
Fondateur du "Petit Tachygraphe" en 1797, qui devient "Le Journal de Lyon" en 1804 puis "Le Journal de Lyon et du département du Rhône" de 1810 à 1813.Imprime pour les colporteurs, les crieurs publics.3 presses(1 en activité) en 1810
- *ROLLAND Jean-François, 1771. I-L 1797-1830(Charvin)
Imprimeur à La Tour du Pin, dans l'Isère, puis à Lyon.Associé au libraire Rivoire vers 1805-1810.2 ouvriers, 2 presses(1 en activité) en 1810."J'exerce la profession d'imprimeur-libraire seulement pour entretenir un commerce de livres, qui se compose principalement d'ouvrages que je rédige moi-même presque tous en faveur de la religion et de l'éducation"(ADR T310, 1824).
- RONET Antoine, 1800. I 1839(D.Ayné)-1852(Senocq)
Prote, acquéreur de l'imprimerie de Dominique Ayné en 1839.Associé avec l'imprimeur Dumoulin, voir ce nom.
- ROSSARY Gabriel, 1792. I 1827(Durand)-1839(Dumoulin)
"Employé dans la librairie" avant 1827.Imprime "Le Courrier de Lyon" dans les années 1830.
- *RUSAND Matthieu-Placide, 1768. I-L 1800-1835(Lesne)et Lith. 1826
Fils du libraire Etienne Rusand, dont l'établissement remonte à 1714;l'imprimerie fut jointe à la librairie au début de la Révolution.29 ouvriers, 7 presses en activité en 1810.On trouvera un rapide historique de l'atelier p.21.
Editeur de Joseph de Maistre, d'innombrables ouvrages de piété, mais aussi homme d'oeuvres dont l'abbé Mellery se fera l'hagiographe en 1840 ("Jamais on ne vit sortir de ses imprimeries un livre tant soit peu suspect et où la morale ou la religion ne fussent soigneusement respectées").
Catalogue, 1822, 40p. [BML 371.371(tome 23)]
- SASTRE Horace, dit BRUNET Jean, 1781. Lith.1821 et I 1837(Mistral)-1847(Sastre fils)
Ce marchand-papetier fut formé à la lithographie par Engelmann, fondateur du premier atelier lithographique français.Il demandera dès 1831 un brevet de typographe, qu'il n'obtient qu'en 1837 (démission de Mistral en sa faveur).
- SASTRE , 1822. Lith. et I 1847(H.Sastre)-1853(Bonnauiat)
Fils du précédent.
- [TOURNACHON-MOLIN Victor I-L 1788-1811, non breveté à cette date, puis libraire -1818
Fils d'un libraire installé dès 1743, Tournachon-Molin se voit refuser un brevet d'imprimeur en 1811, pour des raisons qui restent obscures: peut-être n'était-il plus propriétaire de l'atelier.16 ouvriers, 7 presses en 1810(4 en activité).Libraire à Paris à partir de 1819.]

TABLEAU DE LA TRANSMISSION DES BREVETS
D'IMPRIMEURS

Ce tableau reprend, quant aux brevets et à l'exploitation effective des ateliers, les informations contenues dans la nomenclature des imprimeurs. Les cessions successives des 18 brevets de 1811 sont présentées en colonnes; à chaque ligne correspond une année. Les pointillés indiquent la non-exploitation du brevet.

Dans la seconde colonne à gauche, on trouvera pour chaque année le nombre d'imprimeries actives à Lyon et dans les faubourgs (Exemple: 16 + 2). Ces chiffres ont permis l'élaboration du graphique proposé au chapitre 1.

NOMENCLATURE DES LIBRAIRES BREVETES DE LYON ET DES FAUBOURGS

1810-1849

- ALLARD Joseph, 1800. L 1838-1850
"Librairie chrétienne et papeterie fine" (1842)
- ASTIER Joseph. L 1818-1820
Colporteur avant 1818; libraire à St Etienne en 1820.
- AYNE Dominique, 1808. L et CL 1835-avant 1860
Fils de l'imprimeur-libraire Joseph Ayne, il reprend le fonds du libraire Babeuf en 1835. Egalement marchand de musique (1842). Le brevet est exploité dans les années 1850 sous la raison sociale Benacci, Peschier et Cie.
- AYNE Marie-Louise, veuve Idt, 1805. L 1840-1856
Soeur du précédent.
- BABEUF Louis. L 1826-1835
Petit-fils de Gracchus Babeuf, fils de Robert Babeuf, libraire non breveté à Lyon de 1812 à 1815; gendre de Jacques Régnier, dont il reprend le fonds. "Librairie médicale et scientifique". Il semble avoir eu un magasin à Paris au début des années 1830; breveté libraire dans la capitale en 1835.
Catalogue, 1833, 8op. [BML 380.158]
- BABOULAT Jean-Baptiste, 1809. L 1845-1850
Relieur et libraire.
- BALLAY Antoine L 1844-1850 La Guillotière
A partir de 1850, libraire à Lyon, associé à Conchon.
- BARON Jacques, 1798. L et CL 1823-1828
Associé en 1823 à Pacoret, "commis voyageur pour le commerce du Levant", non breveté, puis à Laforgue. Dès l'ouverture du cabinet de lecture, le catalogue est censuré (voir "Documents").
Catalogue du CL, 1823, 32p. [ADR T339]
- BARON Pierre. L 1829-avant 1842
Frère du précédent ? Associé à Laforgue en 1829. Il reprend le fonds de Macabéo.
- BARROIS Auguste, 1787. L 1839-avant 1850
Libraire breveté à Paris en 1829, failli en 1836.
- BETTEND Joseph, 1786. L 1815-1818
Son brevet est repris par son gendre, Alexandre Mothon, en 1838 (voir liste des imprimeurs).

- BLACHE Antoine, 1774. L 1804 - 1840
 Neveu du libraire Gauthier, dont il reprend le fonds, estimé en 1812 à 300 000 F. Ancien militaire. Associé de Boget, imprimeur à partir de 1810 (voir liste des imprimeurs).
- BLANC Joseph, 1778. L 1798-avant 1850
 Associé de Jacques Cormon jusqu'en 1823. Librairie en gros uniquement; en 1810, "font imprimer pour leur commerce, vendent principalement en Espagne et en Russie, tirent du dehors des livres grecs, latins; italiens, anglais, espagnols, pour lesquels ils donnent en échange des livres qu'ils font imprimer, n'achètent rien de l'étranger".
- BOHAIRE François, 1773. L et CL 1792-186?
 Bouquiniste au début de la Révolution, puis libraire, il exploite dans les premières décennies du siècle un des établissements les plus importants de Lyon: librairie où se vendent des reliures de Bozerian, mais aussi cabinet de lecture (15 000 volumes en 1840). Il demande l'autorisation d'ouvrir une librairie à Paris en 1824; sa femme semble alors avoir géré la librairie lyonnaise. Le fonds est vendu en 1840-1841, en partie seulement, puisque le fils de François Bohaire, Jean Alphonse, continue l'exploitation de la librairie et du cabinet de lecture à partir de 1842 (le brevet restant au nom du père).
 Catalogue de livres d'étrennes, s.d. [vers 1810], 99p. [AML 3333]
 Supplément au catalogue de livres d'étrennes, s.d., 16p. [BML 371.371(t.22)]
 Catalogue de livres et pièces de théâtre, s.d., 340p. [BML 371.371(t.22)]
 Catalogue des principaux livres, 1818, 374p. [BML 371.371(t.23)]
 Catalogue de la vente, "en détail et à l'enchère", du fonds de librairie, 1840 et 1841, 190p. et 223p. [BML 371.384(t.3)]
- BOUCLIER Alexis, 1790. L 1818-1820
 Faillite en 1820.
- BOULLIEUX Louis, 1813. L 1840-?
 Libraire breveté à La Tour du Pin en 1838; acquéreur du fonds de librairie de Lions en 1840. Semble abandonner la librairie à la fin des années 1840, mais son nom apparaît encore dans des "Almanachs de Lyon" de la décennie suivante.
- BRUN Antoine, 1800. L 1849-1863
 Professeur, puis employé chez Périsset, libraire breveté à St Etienne en 1830, et bibliothécaire de la ville à la fin de l'année 1831 ! A Lyon, il aurait été successivement conservateur de la bibliothèque de la faculté des lettres, et associé du libraire Giberton à la fin des années 1830 (voir ce nom).
- CABIN Etienne. L 1807-1823
 Associé d'Yvernault, non breveté, jusqu'en 1811; ils sont alors "Libraires de l'Académie impériale de Lyon". Libraire breveté à Paris en 1823.

- CARTOUX Aimé. L 1808-1827
Essentiellement marchand de musique, commerce dont il paraît avoir eu le quasi-monopole à Lyon dans les premières décennies du siècle (en 1813, trois luthiers et deux professeurs de musique s'y livrent également, mais ils ne sont que "dépositaires de la musique de tels ou tels auteurs").
- CELLARD Jean, 1793. L 1821-avant 1842
Commis chez l'imprimeur Pitrat; condamné pour exercice de la librairie sans brevet en 1821, breveté en 1823. Associé de Lugné en 1828.
- CHAMBET Pierre, 1762. L et CL 1795-1850?
A partir de 1840 environ, la librairie semble avoir été exploitée par un de ses fils.
Catalogue, s.d., 16p. [AML 304.893]
Catalogue, 1822, 8p. [BML 371.371(t.23)]
Suppléments de catalogues de CL, s.d., 6p. et 4p. [BML 371.371(t.23)]
- CHAMBET Joseph, 1791. L et CL 1821-1850
Fils du précédent; condamné pour exercice de la librairie sans brevet en 1821, breveté en 1822. Auteur d'un "Guide pittoresque de l'étranger à Lyon" en 1836 et de divers ouvrages.
Extrait du catalogue, 1822, 14p. et Supplément de catalogue de CL, s.d., 2p. [BML 371.371(t.23)]
Catalogue de CL, [1821], 12 p. [AML 304.888]
- CHARAVAY Gabriel, 1818. L 1846-1850
Recensé comme "bouquiniste" à Lyon à la fin des années 1830. Libraire à Paris après 1850.
Catalogue, 1847, 24p. [BML 450.340]
- CHARBON Jean-Louis, 1790. L 1820
Commis-libraire chez Rusand pendant 6 ans. Raison sociale: "Charbon frères". Faillite en 1820 (perte: 63 789 F.).
- CHARCOUCHET Pierre, 1804. L 1840-? Vaise
- CHARLET Pierre, 1790. L 1827-1834
Directeur de la "Gazette universelle de Lyon", légitimiste, en 1827. En 1850, "directeur des postes" à Rennes...
- CLAUZEL Marie, 1786. CL 1825-1850?
Brevetée vingt ans après son installation, en 1845. Cabinet de lecture "composé d'ouvrages de piété et de morale".
- COUZOT Nicolas L 1836-1840
- CORMON Jacques. L 1798-1823
Associé de Joseph Blanc (voir ce nom). Libraire breveté à Paris en 1823.
- DASPET Philippe L 1844-1855

- DENIS Christophe. L 1839-avant 1842
Papetier, il ouvre une librairie protestante dont l'exploitation paraît cesser assez rapidement.
- DENIS Antoine, 1816. L 1845-avant 1860
Fils du précédent. Breveté lithographe en 1863.
- DEVERT Pierre, 1769. CL 1798-avant 1842
Il aurait ouvert à Lyon le premier cabinet de lecture en 1798; sa première demande de brevet remonte à 1823, mais il ne sera breveté qu'en 1833. Également relieur.
- DORIER Pierre, 1806. L et CL 1834-avant 1850
Associé de Guilbert, non breveté; ils sont "Libraires de l'École de médecine". En 1852, Dorier est vraisemblablement voyageur de librairie.
- DRIVET Pierrette, 1791. CL 1840-1855 La Guillotière
"Marchande de modes et de livres" dans le quartier des Brotteaux.
Brevetée en 1845.
- DUPERRET Jean-François, 1812. CL 1840-1866
Cafetier et cabinet de lecture.
- DURAND Jean-Baptiste, 1790. L 1830-1834
Commis chez Joseph Chambet, puis associé du libraire Roubier.
- DURVAL Sophie, 1788. L et CL 1820-avant 1842
En association avec sa sœur Henriette, elle ouvre un cabinet de lecture en 1820, puis elle gère la librairie-cabinet de lecture de l'imprimeur Pelzin de 1824 à 1828, avant d'obtenir un brevet à son nom cette même année. "Elle apporte beaucoup de soins aux ouvrages qu'elle met en lecture" note la Préfecture en 1825.
- ESCOFFIER Jean-Marie, 1806. CL 1841-1867? Vaise
"Marchand de meubles et d'ustensiles de métiers".
- FAUCHE Charles, 1805. CL 1840-1875?
Cordonnier et marchand de vieux livres, il joint à ses activités la location de livres en 1840.
- FAURE Louis, 1800. L 1827-1829
- FAVERIO Dominique. L et CL 1812-1827
Libraire à Dijon, puis à Lyon à partir de 1812.
- FINET Victor, 1785. L 1845-1854
En 1830, bouquiniste à Lyon.
- FRAIGNE Louis, 1813. L 1849-?
Prête-nom du supérieur de la chapelle de Fourvière. Livres de piété...
- GADOT Joseph, 1806. L 1837-avant 1842

- GARNIER Antoine,1814. L 1842-1843
Faillite en 1843 (perte:29 738 F.)
- GIBERTON Louis,1798. L 1835-1849
Professeur pendant seize années avant 1835.Associé avec Antoine Brun."Libraires de l'Académie".
- GIRARD Antoine. L et CL 1790?-1823
- GIRARD Jean-Claude,1798. L et CL 1823-avant 1850
Fils du précédent,dont il exploite la librairie sans brevet de 1823 à 1828.Faillite en 1823 (perte:14 399 F.).
- GIRARD Pierre-Félix,1798. L 1842-1868
Imprimeur à partir de 1852,associé de Josserand.
- GIRAUD Antoine,1794. CL 1843-1850
Breveté en 1846.
- GIRAUDIER Philibert,1788. L et CL 1834-1859
- GOURDON Auguste,1797. L et CL 1841-1850
Associé du libraire breveté Guymon avant 1841;associé à Midan vers 1845.
- GUYMON Théodore,1801. L et CL 1835-1855
Associé de Gourdon avant 1841.
- HUCHET Marie françoise,1811. CL 1833-avant 1840
Tient un cabinet de lecture à Bourg-en-Bresse avant 1833.
- JANON Joseph. L 1821-1827
Libraire breveté à Dijon en 1818,il gère ensuite la librairie de la Veuve Buynand (voir liste des imprimeurs) dont il reprend le fonds en 1821.Faillite en 1827.
- LABAUME Jacques. L 1842-1871?
Condamné à la fin des années 1850 pour "exploitation d'une imprimerie clandestine",la Veuve Ayné ayant mis à sa disposition une de ses presses à partir de 1846.Breveté imprimeur en 1852.
- LABBE Claude,1805. L 1828-1829
Neveu du grand libraire parisien Brunot-Labbé,il travaille chez différents libraires parisiens avant de s'établir à Lyon.Faillite en 1829 (perte:inconnue).
- LAFORGUE Pierre,1805. L 1828-1832
Associé à Jacques Baron,dont il reprend le fonds en 1828,puis à Pierre Baron en 1829.
- LAPLATTE Hyppolite,1799. L 1838-avant 1842 La Guillotière
Libraire breveté à Bourg-en-Bresse en 1833.

- LATEPPE Joseph,1806. CL 1841-1857
Achète en 1841 le cabinet de lecture de Second.Breveté en 1844.
- LAURENT Théodore,1792. L et CL 1821-avant 1842
Commis de Bohaire.Condamné pour exercice de la librairie sans brevet en 1821,breveté en 1823."Son petit magasin paraît de peu de valeur" (1823).
- LAVAL Jean-Pierre,1824. CL 1845-1850 La Croix-Rousse
Papetier à la Croix-Rousse,il reprend en 1845 un cabinet de lecture exploité depuis plus de vingt ans sans brevet par la Veuve Arnaud
- LEBON Hubert,1806. L 1849-1854
Auteur d'ouvrages de piété.
- LECLERC Georges. L et CL 1789-1819
"Tirant principalement ses livres de Paris,les vendant en détail à Lyon et en expédiant dans les environs de Lyon" en 1810;il déclare en 1816 ne connaître aucune loi relative au commerce de la librairie (voir "Documents").La librairie est cédée en 1819,par contrat de mariage,à François Luzy,gendre de Leclerc;elle est dite alors "très mal composée",c'est-à-dire constituée d'une "foule de livres détestables".
- LIONS Jean,1774. L et CL avant 1810-1840
Auteur d'un "Cours préparatoire de géographie" (Lyon,1812), d'un "Nouveau guide de l'étranger à Lyon" (Lyon,1837),de divers ouvrages.
Catalogue de CL,s.d.,45p. [AML 303.372]
- LEROY Amable L 180?-1818
S'agit-il du frère de l'imprimeur Michel Leroy,dont il fut l'associé à partir de 1784,ou du fils de celui-ci ? II transfère son commerce à Paris en 1818,et s'associe avec Amable Coste.
- LOUET Luc,1795. CL 1822-avant 1842
- LUGNE Jean,1799. L 1827-avant 1842
Associé de Cellard en 1828.
- LUZY François,1784. L et CL 1819-1850
Gendre de Georges Leclerc,dont il exploite la librairie et le cabinet de lecture à partir de 1819.Breveté en 1823.
- MACABEO Jacques,1794. L 1820-1823?
- MACHEZAUD Thibaud,1806. CL 1845-1866
Papeterie et cabinet de lecture.
- MAIRE Auguste L avant 1810-1841
Catalogue,1822,48p. [BML 371.371(t.23)]
- MARCET Philibert,1797. L 1847-1853

- MARTEAU Etienne,1803. L 1843-1850?
- MATHERON François,1761. L avant 1810-1835
- MATHERON Veuve,née Fougère,1791. L 1835-avant 1850
Catalogue de la vente d'une partie du fonds,1841,37p. [BML 371.384(t.3)]
- MAZUYER Jean-Pierre,1803. L 1836-avant 1842
- MERA Charles,1820. L et CL 1848-avant 1870?
- MERCIER Jean-Pierre,1768. L avant 1810-avant 1842
- MICOLOT Jean-Marie,1806 L 1841-1844
Commis-libraire chez l'imprimeur-libraire Guyot pendant sept années.Faillite en 1844 (perte:57 225 F.).
- MIDAN Charles,1800. L et CL 1829-1846
Associé au libraire Gourdon vers 1845.Faillite en 1846 (perte:152 105 F.)
- MILLOT Jean-Jacques,1791. CL 1839-avant 1850
Ancien militaire.
- MILON Arnaud,1781. L 1800-1830
Recensé comme "bouquiniste" en 1810-1813."Livres de médecine et d'art vétérinaire" à la même époque.Fonds évalué à 100 000 F. en 1830.
- MILON Veuve,née Couchoud,1784. L 1830- ?
- NOURTIER Prosper,1800. L et CL 1836-avant1850
- PAQUELET Etienne,1800. L 1839- ?
- PAYAN-DELOSNE Henri,1799. L 1836-avant 1842
En 1836,éditeur du mensuel "La revue de Lyon" et directeur d'une "succursale de l'administration du Journal des connaissances utiles" fondé en 1832 par Emile de Girardin.
- PERRIN Adèle,1802. CL 1840-1853
Brevetée en 1843.
- PEZIEUX Jean-Baptiste,1799. L1821-1830
Bouquiniste,puis libraire à partir de 1821,il est condamné pour exercice de la librairie sans brevet la même année.Breveté en 1823.
- PEZIEUX Jean-Hyppolite,1805. L 1828-1829
Frère et commis du précédent.
- PILON Jean. L 1783-1829?
Recensé comme "bouquiniste" avant 1813,il paraît avoir été en fait "libraire non reçu" mais toléré avant la Révolution.

- PINCANON Siméon, 1810. L 1839-avant 1850
Associé du libraire Mothon, avant que celui-ci ne devienne
imprimeur en 1846 (voir liste des imprimeurs).
- PONNET Denis, 1807. CL et L 1843-1844
Acquéreur d'une partie du fonds de Sophie Durval; il y joint
"la vente spéciale d'ouvrages dramatique". Faillite en 1844
(perte: 15 446 F.).
- QUINET Jean-Félix, 1815. L 1846-1853
Papetier et libraire.
- RAPET Philippe, 1816. L 1844- ?
Relieur et libraire.
- REGNIER Jacques. L et CL 1806-1826
Beau-père de Louis Babeuf, auquel il cède son fonds en 1826.
- REYMANN Jean-Théophile L et CL 1792-1829
Libraire d'origine allemande: apprentissage à Leipzig, compagnonnage
à Nuremberg et à Lyon, où il s'établit libraire en 1792. En 1810,
"livres de médecine, de chirurgie, d'histoire naturelle, sciences
et arts, littérature étrangère" et "livres à l'usage des protestants".
Deux catalogues, s.d., 56p. et 16p. [BML 371.371(t.22)]
- RICHE Bernard, 1809. L 1842-avant 1850
- RIVET Pierre, 1776. L 1828-avant 1842
Ancien militaire, bouquiniste de 1819 à 1828, il réclame dès
1822 un brevet de librairie. "La boutique est fort peu de
choses et elle renferme plus d'articles de papeterie que
de librairie" (1823). Livres de dévotion, catéchismes, etc.
- RIVOIRE Claude, 1792. L 1812-1852
Le brevet est exploité par son fils, dans le courant des
années 1840. Faillite en 1852.
Catalogue de livres d'étrennes, 1818, 8p. [AML 304.887]
- RODIER DE MONTLOUIS, veuve Durand, 1800. L et CL 1836-avant 1850
- ROUBIER Benoit, 1803. L 1829-avant 1842
Associé à J.B. Durand en 1829. Reprend le fonds de Pezieux.
- RUDOLF A. Pierre, 1803. L 1836-avant 1842
- SAUVIGNET Jean-Philippe, 1803. L 1825- avant 1842
Commis libraire chez Rusand, il reprend le fonds d'Etienne
Savy. Librairie religieuse: Sauvignet est un ancien élève
du grand séminaire de Lyon. Il se propose en 1828 d'établir
une imprimerie à La Guillotière, ce qui lui est refusé.
- SAVY Etienne. L 1800-1825
Associé à son frère François à partir de 1800, puis voyageur
pour différents libraires lyonnais (Rusand, Ayné frères, Blache
et Boget) ou parisiens (Brunot-Labbé) de 1816 à 1825. Il écoule
une partie de son fonds au cours de ces années, et cède le
reliquat à Sauvignet en 1825.

- SAVY François. L 1796-1823
Frère et associé du précédent. Fréquemment soupçonné de contre-façons. Faillite en 1823 (perte: 180 018 F.).
- SAVY Etienne aîné (ou "fils"), 1804. L 1829-1831
Fils aîné de François Savy. Faillite en 1831 (perte: inconnue).
- SAVY Charles. L 1834-1845
Fils de François Savy. Il se lance dans des opérations éditoriales trop ambitieuses qui le conduisent à une faillite retentissante en 1845 (Actif: 150 172 F., Passif: 386 326 F.), la plus grosse que connut la librairie lyonnaise avant 1850. Librairie médicale et scientifique.
- SECOND François, 1800. CL 1839-1841
- SERULLAS François, 1797. CL 1839-avant 1842
- SIBUET Louis claudé, 1795. L 1839-avant 1850
Correcteur d'imprimerie, breveté libraire et lithographe en 1839, associé des imprimeurs Dumoulin et Ronet jusque vers 1845.
- SOUDAGNE Auguste, 1817. L 1847-avant 1850
En 1854, il est colporteur, "employé par plusieurs maisons de librairie dont il vend la marchandise et place les ouvrages". Le brevet lui est retiré.
- STEYERT Thomas, 1796. L 1833-avant 1842
Comme Soudagne, semble rapidement avoir abandonné la vente en boutique pour se livrer à des activités commerciales à mi-chemin du courtage et de la commission.
- TARGE Pierre, 1785. L et CL 1813-1835
Faillite en 1823, puis en 1835.
- THIOLLAT Jean-François, 1807. L 1836-avant 1842
- TOURNU Adrien, 1795. L 1827-1833
Commis-voyageur dans la librairie, acquéreur du fonds de Cartoux en 1827
- VALIN Louis. L 1848- ?
- VIALLOIN Jean, 1804. L et CL 1845- 1854
- VIDAL Jean-Marie. CL 1841?-1844
"Bureau général d'assurances" et cabinet de lecture. Breveté en 1843. Libraire à Vienne, Isère, en 1845.
- VIELLE-MARCHISET Antoine, 1810. CL 1840-avant 1855
- VILLEMAGNE Marguerite, veuve Bealem, 1814. CL 1844-1860 ?
Acquiert le cabinet de lecture de Vidal en 1844.
- VOLLAIRE Pierre, 1818. L 1841-1868 ? La Croix-Rousse

DOCUMENTS

- 1,p.XXX Première page du catalogue manuscrit du cabinet de lecture de Dame Hughes (novembre 1811,d'après une lettre jointe).On notera la présence d' "Aline et Valcour",de Sade.Le même catalogue propose,sans aucun nom d'auteur:"L'Enfant du carnaval" de Pigault-Lebrun,"Le paysan perversi" et "La paysanne perversi"(de Restif de la Bretonne),"La religieuse" et "Second voyage de Jacques le fataliste". (ADR T338)
- 2,p.XXXI Catalogue censuré du cabinet littéraire de Jacques Baron,en 1823.L'édition précédente portait la raison sociale "Baron et Pacoret";ce dernier n'étant pas breveté,il se vit interdire la mention de son nom.Quant aux titres supprimés,ce sont:
"Jérôme","Le Citateur","Les folies espagnoles","Mon oncle Thomas" de Pigault-Lebrun
"Jacques le fataliste" et "Second voyage de Jacques le fataliste et de son maître Diderot" de Diderot
"Le compère Mathieu ou les bigarures de l'esprit humain" de Dulaurens
"Felicia ou mes fredaines" [d'Andréa de Nerciat]
"Histoire de l'esprit révolutionnaire des nobles en France".
(ADR T339)
- 3,p.XXXII Procès-verbal de l'interrogatoire du libraire et loueur de livres Georges Leclerc,le 17 janvier 1817.Ce type de document,très vivant et précis,paraît assez rare:nous n'en connaissons pas d'autres exemples à Lyon pour tout le demi-siècle. (AML I² 60)
- 4,p.XXXIV Cette pièce,parfaite illustration des excès de la surveillance policière en ce milieu de XIX^e siècle,est la copie d'un original difficilement lisible qui porte cet en-tête:"Je vous envoie quelques notes sur le personnel de la librairie,quinze ans de fréquentation avec ces messieurs me permettent de vous assurer que les appréciations que je vous donne sur leur compte sont exactes".La signature -"I bis"- laisse penser à un indicateur quelconque,mais un propos curieux,non reproduit ici,orienterait plutôt les soupçons vers les milieux de la librairie:(à propos de la librairie Ballay-Conchon) "La maison Garnier a été pincée à Paris,comme j'ai un procès avec le-dit Garnier,il m'a rendu responsable aux yeux de Ballay-Conchon de la saisie qu'on avait faite chez Garnier des clichés de Justine = de sorte qu'il me tienne [sic] en suspicion"... (AML I² 60)
- 5,p.XXXVII Liste des principaux ouvrages achetés par les colporteurs aux libraires lyonnais (extrait du rapport sur le colportage de Jean-Marie Bruyset,janvier 1811) (ADR T306)

Catalogue

De Vieux Livres à La Lecture de M^{me}
Hugues, Rue de L'arsenal N^o



A

- Alexis ou la Maisonnette dans les Bois 4 Vol. in-18.
Aventures de Don-Quichotte 6 Vol. in-12.
Aventures de Robinson Crusoe 4 Vol. in-18.
Alicia ou le Cultivateur 2 Vol. in-12.
Arlesque ou la fontaine de Jouvence 2 Vol. in-12.
Agnes Sorel, Roman Historique 4 Vol. in-12.
Abbaye ("A") de Avington 3 Vol. in-12.
Alphons de Gellary 2 Vol. in-12.
Adelphine de Aostuge 2 Vol. in-12.
Agélie 2 Vol. in-12.
Arrabella Ou le 3 Don-Quichotte femelle 2 Vol. in-12.
Antoine des Brav-hommes 2 Vol. in-12.
Augustine de Rochemond 4 Vol. in-12.
Aventures de Hugues de Gressor 4 Vol. in-12.
Aline et Valcour 18 Vol. in-18.
Adolphe et Clara 1 Vol. in-18.
Amans (les) Malheureux
Alphonse ou le fils Naturel 2 Vol. in-12.

CATALOGUE
DES OUVRAGES EN LECTURE

Formant le Cabinet Littéraire

DE BARON,

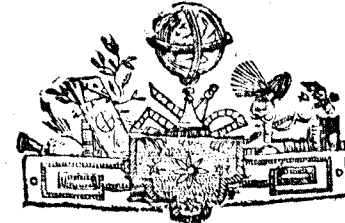
Libraire, rue Clermont, N.º 5,

A LYON.

NOTA.

On ne trouvera plus dans mon Cabinet les ouvrages
indiquée aux N.ºs 108. 115. 198. 212. 244. 274. 281.
374. 488.

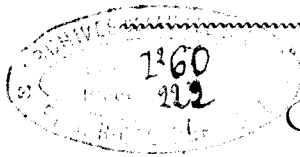
I XXX



LYON,
IMPRIMERIE DE J.M. BARRET.

1825.

DE BARON,



Ce jourd'hui dix sept janvier mil huit cent soixante
à onze heures du Matin Nous Maire de la
ville de Lyon avons Mandé pardevant nous le
sieur Georges, André François Ledere marchand
libraire à Lyon rue Du Garet N° 1 maison
tarpay auquel nous avons fait les questions suivantes.

D: quels sont ~~tes~~ vos prenom, nom, age et qualité?

R: mes prenom, nom et qualité sont aux dessus
indiqués mon age est quarante six ans, j'exerce à
Lyon ma profession de libraire depuis mil sept cent
quatre vingt neuf.

D: vous connoissez les loix relatives à l'exercice
de la profession de libraire, et à la vente des
ouvrages de librairie?

R: je ne connois aucune loi à cet egard.

D: vous savez qu'il existe des livres ou brochures
dont la vente et la distribution sont prohibées?

R: je ne connois aucune prohibition excepté celles
relatives à la contrefaçon.

D: avez-vous chez vous des livres suspects, prohibés

Godinet

Ledere

ou diffamatoires du gouvernement Royal ?

R: Je n'en ai aucun.

D: connaissez-vous une brochure intitulée de la
révolution européenne ?

R: oui je la connais et j'en ai en mon pouvoir
deux exemplaires.

D: Depuis quand avez-vous ces deux exemplaires en
votre pouvoir ?

R: Depuis environ six semaines.

D: les mettez-vous en vente, ou les réservez-vous
pour la lecture du cabinet.

R: je ne les mets point en vente, mais ils sont
à l'usage des abonnés à mon cabinet de lecture.

D: ou sont maintenant ces deux exemplaires ?

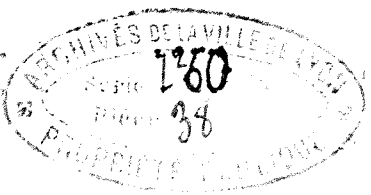
R: l'un chez M. Seriziat négociant Rue Royale N° 18
l'un de M. M. mes abonnés et l'autre chez Mademoiselle
Chamon, à Marigny sur Loire.

Lecture faite du présent interrogatoire audit M. Keelers
a répondu persister dans ses réponses, n'avoir rien à
y ajouter, et plus n'a été interrogé et a ledit M. Keelers
signé avec nous.

Keelers

Godinot

Imprimeurs et Libraires de Lyon.



- Ancest** Legitimiste de souche. ayant tenu en tout temps à être le libraire officiel du parti. Quai de l'archevêché 29.
- Ayné fils.** Ennemi du gouvernement, mais prudent et ne se compromettant pas. Republicain. Rue St Dominique 2.
- Bazat fils** Imprimeur. Republicain. Cours de Brogne.
- Ballay-Lançon.** Republicain. Vendant clandestinement des pamphlets contre l'Empereur ainsi que les mauvais romans écrits par la main fermier de Paris tels que Justice, ~~Justice~~ ^{Justice} N° 8 - Quai de Retz 33.
- Barretta** Neveu du célèbre écrivain ^{Catholique} ~~républicain~~ Audin. Ne se mêlant pas de politique. Quai de l'hôpital 88.
- Blanc-Maisonneuve.** Librairie étrangère. Maisonneuve s'est séparé de Blanc. Blanc est ultra-légitimiste et conservateur. Dans une lettre de Bruxelles il serait homme d'action. Rue Brogne 9.
- Bohain** Un peu legitimiste. Rue Paris Gault 9.
- Bouilleux ami** Mauvais drôle. Republicain. capable de tout. Quai de l'hôpital 99.
- Bouilleux jeune** Frère du précédent, dit le bûcheux. Mêmes opinions et vendant moins encore. Vendant clandestinement des Justine et autres livres obscurs. Quai de l'hôpital 79.
- Brun-Gibertson** Libraires de l'université. Menageant la chèvre et le chou, comme on dit. Surtout Brun est républicain et universitaire. Honnête homme du reste mais pour des plus tout commerçant. Le n'est pas par dévouement mais par intérêt qu'il sollicite le titre de Libraire de l'Empereur. Depuis quelque temps Gibertson qui est orléaniste dévoué s'est séparé de Brun.
- Brun Auguste** Legitimiste et Jésuite jusqu'au bout des ongles. Rue du Plat 13.
- Catharac** Republicain. Influent dans son parti. Sa candidat socialiste aux élections de 1848. Quai de l'hôpital
- Chevassier** Republicain. Quai de l'hôpital 107. Sans bruit.
- Denis fils, orléaniste** Peu connus. Rue Neuve 18.
- Louvat** Homme religieux et modéré. 4^e rue Mercière 40.
- Thouet** Toujours avec des prêtres. Rue Brogne 2. en chambre.

- Dumoulin Imprimeur. Honnête homme, opinions modérées. L'un des chefs de la société des amis de l'ordre. Rue centrale 20.
- Dupont Opinions politiques nulles. Se prêtant facilement au débit des livres obscènes. Rue Bourbon 9.
- Dupret Philippe Un peu légitimiste. Faisant la librairie de colportage et vendant des livres obscènes. Le bruit court qu'il est lié d'une mauvaise affaire de ce genre par le patronage de l'amant de sa femme. Quai de l'Hôpital 77.
- Dupret-Bertrand. Homme faisant peu de bruit et peu connu. Quai de Metz 40.
- Finet Pas d'opinion politique. Il vend tout ce qu'on veut. Livres obscènes au besoin. Passage de l'Hôtel Dieu.
- Font Fontaine Beau frère de Dupret. Vente de livres obscènes. Rue Louis-le-Grand 27.
- Fontaine Légitimiste. Homme vivant. Sa bonne foi en matière commerciale est suspectée. Quai de l'Hôpital 83.
- Gelin Républicain. Fait le placement d'ouvrages à Primes. Employé pour commis des hommes de sa couleur. Il est actuellement accablé avec un nommé Cazani, républicain comme lui. Rue d'Oran 2.
- Garnier Légitimiste. Homme tranquille. Quai de l'Hôpital 85.
- Girou Vente d'ouvrages à Primes. Sans opinions connues. Rue centrale 87.
- Girard-Vincent Républicain. Luchant cependant avec soin ses opinions. Il frappe pour faire l'usure. Quai de l'Hôpital 117.
- Girard-Potterand. Pas d'opinions politiques. Honnêtes gens. Rue Louis-le-Grand 21.
- Giraudeau Légitimiste. Fait la petite banque. Petit commerce de pamphlets contre l'Empereur avec les gens qu'il connaît intimement. Rue Bellecour 17.
- Guyon Honnête homme. Pas d'opinions politiques. Rue Lafont 24.
- Guyot frères Tout ce qu'on veut pourvu qu'ils gagnent de l'argent. L'impression de l'Union et de la Gazette n'a été pour eux qu'une spéculation commerciale. Mauvaise réputation de droiture en affaires.
- Labrousse Légitimiste modéré. Rue centrale 67.
- Lambelet-Gentot fils. Légitimiste et Jésuite. Il parle pour l'homme d'affaires des Jésuites qui l'emploient à tout. 4^e rue Merciers 89.
- Loulet frères Républicains. Croix Rouge. 9^e rue 16.

- Marin sans brevet. Vente de pamphlets et de livres obscènes. Actuellement en prison. Magasin fermé. Rue St Marie des Carreaux.
- ~~Michalet~~
Merve ~~Republicain~~. Pris lié avec Scheuring (de Jésuite). Ayant épousé la fille d'une maîtresse de maison de prostitution, il a dû s'attacher quand même la protection de quelques chefs du parti légitimiste tels que Abel. Lillet et de Boissieu. Rue Puits-Quillot-Grand-Théâtre.
- Micaud ne s'occupe pas de politique. Quai de l'Hôpital.
- Moirat Le premier de nos libraires avec Rimes. Il passe pour avoir acquis sa fortune en flibustant ses souscripteurs comme le font du reste tous les libraires de ce genre. Quai Combalot 1.
- ~~P. P. P.~~
Périsse frères Successeur de Ruzand. Légitimiste et Jésuite. 9^{de} rue Mercier 26.
- Pitrat Légitimistes, Jésuites et congréganistes renforcés. 9^{de} rue Mercier 33.
- Rodet Légitimiste ultra. Un franc jour. Rue St Dominique 12.
- Savy Légitimiste très modéré. Rue du Breuf 20.
- Suiffet ne s'occupe pas de politique. Place Bellecour 14.
- Charnoire Légitimiste. Hostile au gouvernement. Arrivent à parler politique et se cachant pas son hostilité. Quai de l'Hôpital 101.
- Mougin Ruzand Imprimeur du Salut Public et de la Préfecture. Successivement Légitimiste, Republicain et impérialiste. Est-ce spéculateur? Est-ce conversion? Homme homme d'ordre. Place de la Charité 18.
- Perrin Légitimiste. Déjà. Sa Revue plus légitimiste encore est placée sous la direction des Jésuites. Rue Centrale 67.
- Vingtrévier un peu hostile au gouvernement. Rue d'Ambrise 8.
- Légitimiste. Quai St Antoine 36.

Je laisse de côté les ^{L.} Baucher, Baugnot, Carrières, Carbon, Potalier, Rafet, Richard, Rivoire, ^{R.} Rognon, Soulogue et Métron, Vollain, Beaud, Marcel, ^{R.} Perrière, Pourmy, Puget et Richard qui paraissent ne s'occuper que de leur commerce et dont les opinions ne me sont pas suffisamment connues.

Les articles dont se composent les articles ces ouvrages dont on vient de parler, ont été indiqués en général. Voici l'indication des principaux en détail.

Livres de piété &c.

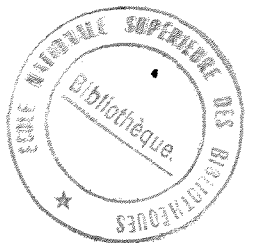
Ange conducteur divers formats
Abrégé des sciences, 12.
Bible de Rougemont 12.
Conduite chrétienne in-12.
Concordance de calendriers
Cantiques de Marseille
Catéchisme du Diocèse
Chemin du ciel, divers formats
Cuisinière bourgeoise
Comptes faits, divers formats
Epîtres & évangiles id.
Heures de cour
à l'usage de Lyon
latines & françaises
nouvelles
à trois offices
Journée du chrétien
sainte
Imitation de J. C.
Grammaire de Lhomond
Rudimens de Bistac &c

Almanachs

Messager boiteux, de Berne
de Basse
Postillon
Dieu soit béni de Besançon
de Lyon
de Milan
Etrennes mignonnes
Almanachs de cabinet

Livres d'amusement, Bibliothèque
bleue

Belle hélène
Gracieuse et Perfinet
Histoire de Richard sans peur
de Robert le Diable
de Jean de Calais
La Belle aux cheveux d'or
Méchanceté des filles
Pierre de Provence
Barbe bleue
Cabinet de l'Eloquence
Le chat botté.
Le jardin de l'honnête amour
La bonne femme sans tête
Le bon homme misère... &c



Images.

Images pour les cierges
pour des coupures
Christo, vierges, saints & sain
Tour de l'itre
Dominos
Jeux de l'oie
de Dames
Devises pour les confiseurs
Enigmes, rebus &c
Téligitur de diverses formes
Ecrans
de joins à broder
modèles d'écriture... &c



BIBLIOTHEQUE DE L'ENSSIB



2005057